

MODÈLES HARLEY-DAVIDSON STREET™

MANUEL DU PROPRIÉTAIRE 2020 HARLEY-DAVIDSON®



Harley-Davidson Motor Company
Service Communications
Milwaukee WI 53208 États-Unis

2025-10-15



94000754FR

French - France

Imprimé aux USA

MANUEL DU PROPRIÉTAIRE 2020 HARLEY-DAVIDSON®
MODÈLES HARLEY-DAVIDSON STREET™ - 94000754FR



94000754FR

MODÈLES HARLEY-DAVIDSON STREET™

MANUEL DU PROPRIÉTAIRE 2020 HARLEY-DAVIDSON®

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

Votre manuel du propriétaire.....	1
Nous nous intéressons à vous.....	1
Propriétaires des États-Unis.....	1
Service à la clientèle.....	2

LA SÉCURITÉ AVANT TOUT

Définitions de sécurité.....	3
Consignes de sécurité de fonctionnement.....	3
Les motos Harley-Davidson sont conçues pour une conduite sur route uniquement.....	3
Généralités.....	4
Fonctionnement.....	4
Direction et tenue de route.....	5
Accessoires et charge transportée.....	6
Pneus.....	7
Remorquage.....	8
Carburant et échappement.....	8
Freins.....	9
Batterie.....	11
Produits dangereux.....	11
Maintenance.....	12
Pièces et accessoires.....	12
Système de freinage antiblocage (ABS).....	13
Règles de la sécurité routière.....	14

Système de contrôle du bruit.....	15
Altération.....	15
Étiquettes.....	15

VOTRE MOTO

Numéro d'identification de véhicule (VIN).....	19
Généralités.....	19
Emplacement.....	19
VIN abrégé.....	19
Modèles et caractéristiques.....	22
Principales commandes et composants pour l'entretien.....	22

SPÉCIFICATIONS

Spécifications.....	27
Pneus.....	27
Poids et dimensions.....	29
Capacités.....	30
Moteur et transmission.....	30
Système électrique.....	31

AVANT DE CONDUIRE

Remise en service de la moto après entreposage.....	33
Liste de vérification avant la conduite.....	33
Règles de conduite de rodage.....	34
Les 800 premiers kilomètres (500 miles).....	34
Remplissage du réservoir de carburant.....	35

TABLE DES MATIÈRES

Retrait du bouchon de remplissage de carburant.....	35	Options.....	53
Pose du bouchon de remplissage de carburant.....	36	Système de sécurité du porte-clés.....	53
Informations du circuit de carburant.....	37	Attribution du porte-clés.....	53
Carburant.....	37	Pile pour porte-clés.....	54
Convertisseur catalytique.....	40	Conduite avec porte-clés.....	55
Identification du système de freinage ABS.....	40	Conduite sans porte-clés.....	55
Identification.....	40	Numéro d'identification personnel (PIN).....	56
Vérification de la pression des pneus et inspection des pneus.....	42	Modification du PIN.....	56
Informations générales.....	42	Témoin d'état de sécurité.....	59
Pression des pneus.....	42	Activer/désactiver.....	60
Inspecter les pneus.....	45	Activé.....	60
Remplacement des pneus.....	47	Désactivé.....	60
Réglage des rétroviseurs.....	48	Désactivation avec un PIN.....	60
Utilisation de la béquille latérale.....	48	Alarme.....	62
Emplacement.....	48	Avertissements.....	62
Commutateur de béquille latérale : Modèles internationaux.....	49	Activation de l'alarme.....	62
Réglage des amortisseurs.....	49	Désactivation de l'alarme.....	62
Généralités.....	49	Mode sonore de la sirène (confirmation).....	63
Réglage.....	50	Mode sonore.....	63
SYSTÈME DE SÉCURITÉ		Mode silencieux.....	63
Système de sécurité.....	53	Changement de mode.....	63
Composants.....	53	Mode transport.....	63
		Pour passer en mode transport.....	63
		Pour quitter le mode transport.....	64
		Services d'entreposage et d'entretien.....	64

TABLE DES MATIÈRES

Stationnement de longue durée.....	64	Horloge.....	74
Services après-vente.....	64	Commutateurs de commande de gauche du guidon.....	75
Déconnexion de l'alimentation.....	64	Feu de route.....	75
Tous les modèles.....	64	Code.....	75
Dépannage.....	65	Feu de direction gauche.....	75
Témoin de sécurité.....	65	Feu de direction droit.....	76
Porte-clés.....	65	Avertisseur.....	76
Sirène (si équipée).....	65	Commutateurs de commande sur la droite du guidon.....	77
FONCTIONNEMENT		Arrêt.....	77
Commandes, instruments et commutateurs.....	67	Marche.....	77
Levier de guidon d'embrayage.....	67	Démarrage.....	77
Levier de sélection de vitesse.....	67	Démarrage du moteur.....	78
Module de commande gauche du guidon.....	67	Démarrage après un renversement.....	79
Indicateur de vitesse/compteur kilométrique.....	68	Arrêt du moteur.....	79
Module de commande droite du guidon.....	68	Indicateurs.....	80
Freins.....	68	Système de freinage.....	82
Poignée tournante de commande des gaz.....	68	Levier de frein avant.....	82
Interrupteur d'allumage.....	68	Pédale de frein arrière.....	82
Verrou de fourche.....	69	Système de freinage sans ABS.....	82
Instruments.....	71	Système de freinage antiblocage (ABS).....	83
Indicateur de vitesse.....	71	Comment fonctionne l'ABS.....	83
Vitesse/compte-tours.....	71	Comment utiliser l'ABS.....	83
Compteur kilométrique : Kilométrage, Trajet A, Trajet B.....	72	ABS : Pneus et roues.....	84
Messages du compteur kilométrique.....	72	Changement de vitesse.....	85
		Recherche du point mort.....	85
		Démarrage à partir d'un arrêt.....	86

TABLE DES MATIÈRES

Passage en vitesse supérieure (accélération).....	86	Maintenance en cours de rodage.....	103
Rétrogradation (décélération).....	87	Préparation de la moto pour l'entretien.....	104
APRÈS LA CONDUITE		Mise à la verticale de la moto.....	104
Pièces et accessoires Genuine Motor.....	89	Élimination et recyclage.....	104
Catalogue en ligne.....	89	Lubrification du moteur.....	104
Achetez ce qu'il vous faut pour votre moto.....	89	Lubrification du moteur.....	104
Nettoyage et entretien général.....	89	Lubrification à basse température.....	106
Nettoyage des roues et des pneus.....	90	Vérifier le niveau d'huile moteur.....	106
Radiateur.....	91	Vérification du niveau d'huile à froid.....	106
Produits de nettoyage recommandés.....	91	Vérification du niveau d'huile à chaud.....	107
Lavage de la moto.....	96	Changer l'huile et le filtre à huile.....	108
Préparation.....	97	Vérifier le fléchissement de la courroie d'entraînement.....	110
Nettoyage des roues et des pneus.....	97	Graissages divers.....	114
Lavage de la moto.....	97	Lubrification de la serrure de bouchon de carburant.....	114
Séchage de la moto.....	98	Contrôle et réglage des câbles de commande des gaz.....	115
Polissage et imperméabilisation.....	98	Contrôle des commandes d'embrayage et de frein.....	115
Entretien du cuir et du vinyle.....	99	Levier de guidon d'embrayage.....	115
Fini Denim.....	100	Levier de guidon de frein.....	115
Nettoyage du fini Denim.....	100	Contrôle des plaquettes et des disques de frein.....	115
Entretien de l'échappement.....	100	Plaquettes de frein.....	115
Entreposage de la moto.....	100	Disque de frein.....	116
MAINTENANCE ET LUBRIFICATION		Vérification du niveau et remplacement du liquide de frein.....	117
Maintenance.....	103	Vérification du niveau de liquide de frein.....	117
		Remplacement du liquide de frein.....	118

TABLE DES MATIÈRES

Vérification de l'absence de fuites et d'abrasion des systèmes.....	120	Sécurité de la batterie.....	131
Embrayage mécanique.....	120	Informations sur la mise en charge des batteries à tapis de verre absorbé (AGM).....	131
Contrôle du jeu aux soupapes.....	120	Nettoyage et inspection.....	132
Liquide de refroidissement.....	120	Chargement et stockage de la batterie.....	132
Généralités.....	120	Remplacement de la batterie.....	134
Vérification du niveau du liquide de refroidissement..	121	Retirer la batterie.....	134
Nettoyage du radiateur.....	122	Installation de la batterie.....	138
Remplacement du liquide de refroidissement.....	123	Fusibles.....	139
Vérification de l'étanchéité du système d'échappement..	123	Fusible principal.....	140
Entretien de la fourche avant.....	124	Remplacement des fusibles.....	141
Réglage des roulements de colonne de direction.....	124	Relais.....	142
Contrôle du roulement de fourche arrière.....	124	Phare.....	142
Amortisseurs.....	124	Vérification de l'alignement du phare.....	142
Contrôle du filtre à air.....	125	Réglage du phare.....	143
Harley-Davidson Street 500 (XG500), Harley-Davidson Street 750 (XG750).....	125	Remplacement de l'ampoule de feu de route ou de feu de position.....	146
Street Rod (XG750A).....	126	Remplacement d'ampoule de feu arrière : LED.....	150
Nettoyage de la batterie.....	127	Remplacement de l'ampoule de feu de direction : Lampe à incandescence.....	150
Remplacement des bougies.....	127	Remplacement de l'ampoule de feu de direction.....	150
Contrôle des commutateurs et composants électriques..	128	Remplacement de l'ampoule de feu de direction : LED....	151
PROCÉDURES D'ENTRETIEN		Selle.....	151
Couvercles latéraux.....	129	Selle : Harley-Davidson Street 500 (XG500), Harley-Davidson Street 750 (XG750).....	151
Connecteur de chargeur de batterie.....	129	Selle : Street Rod (XG750A).....	153
Maintenance de la batterie.....	131		

TABLE DES MATIÈRES

DÉPANNAGE

Dépannage : Généralités.....	155
Moteur.....	155
Le démarreur ne fonctionne pas ou ne fait pas tourner le moteur.....	155
Le moteur tourne, mais ne démarre pas.....	155
Le démarrage est difficile.....	155
Le moteur démarre, mais tourne irrégulièrement ou a des ratés.....	156
Encrassement fréquent d'une bougie.....	156
Pré-allumage ou détonation (cognements ou cliquetis).....	156
Surchauffe.....	156
Vibration excessive.....	156
L'huile moteur ne circule pas (témoin de pression d'huile allumé).....	157
Système de refroidissement.....	157
Surchauffe.....	157
Système électrique.....	157
L'alternateur ne charge pas.....	157
Le taux de charge de l'alternateur est inférieur à la normale.....	157
Transmission.....	157
Le changement de vitesse est rigide.....	157

Saut de vitesses.....	158
L'embrayage patine.....	158
Embrayage grippé ou qui ne relâche pas.....	158
L'embrayage broute.....	158
Freins.....	158
Les freins ne tiennent pas normalement.....	158

GARANTIES ET RESPONSABILITÉS

Garantie et maintenance.....	161
Harley-Davidson, et rien d'autre.....	162
Réglementation sur le bruit EPA aux États-Unis.....	162
Réglementation EPA.....	162
Informations sur la garantie/l'entretien.....	163
Annonce des vices de sécurité aux États-Unis.....	163
Déclaration de la NHTSA.....	163
Documentation requise pour les motos d'importation.....	164
Coordonnées du propriétaire.....	164
Questions et préoccupations.....	164

GARANTIE LIMITÉE DES MOTOS

Garantie limitée motos Harley-Davidson de 2020.....	167
24 mois/kilométrage illimité.....	167
Durée.....	168
Obligations du propriétaire.....	168
Exclusions.....	169

TABLE DES MATIÈRES

Autres restrictions.....	169	Garantie limitée des émissions pour les propriétaires aux États-Unis dans 49 états.....	181
Important : Lire attentivement.....	170	Articles couverts par cette garantie des émissions.....	182
Facteurs environnementaux.....	171	Autres droits.....	183
GARANTIE LIMITÉE MOTO (AUSTRALIE)		Recommandations pour la maintenance requise.....	183
Garantie limitée moto 2020 du fabricant Harley-Davidson pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande.....	173	GARANTIE DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS POUR LA CALIFORNIE	
24 mois/kilométrage illimité.....	173	Déclaration de garantie de contrôle des émissions pour la Californie.....	185
Vos droits de consommateur.....	173	Garantie limitée des émissions pour les propriétaires aux États-Unis dans l'état de Californie.....	185
Garantie.....	173	Vos droits et obligations au titre de la garantie.....	185
Période de garantie.....	174	Couverture de la garantie du constructeur.....	185
Obtention d'un service de garantie.....	174	Garanties et responsabilités du propriétaire.....	185
Exclusions.....	175	Modalités de garantie supplémentaires.....	186
Autres restrictions.....	175	Ce qui est couvert par cette garantie des émissions... ..	187
Important : Lire attentivement.....	177	Ce qui n'est pas couvert par cette garantie des émissions.....	188
Facteurs environnementaux.....	177	INTERVALLES D'ENTRETIEN ET DOSSIERS	
GARANTIE LIMITÉE ÉMISSIONS		Fiches d'entretien.....	191
Garantie limitée du système de contrôle du bruit sur les motos Harley-Davidson de 2020.....	179	Intervalles d'entretien régulier.....	191
Autres droits.....	180	Fiches de maintenance.....	196
Recommandations pour la maintenance requise.....	180		
GARANTIE LIMITÉE DES ÉMISSIONS			
Garantie limitée du système de contrôle des émissions de carburant sur les motos Harley-Davidson de 2020.....	181		

TABLE DES MATIÈRES

ANNEXE

Acronymes et abréviations.....	199
Informations concernant les marques déposées de H-D U.S.A., LLC.....	201

Marques de produits déposées.....	201
Brevets.....	201
Copyright.....	201



VOTRE MANUEL DU PROPRIÉTAIRE

Nous nous intéressons à vous

Bienvenue dans la famille Harley-Davidson ! Lorsque vous êtes au guidon de votre moto Harley-Davidson®, veillez à adopter une conduite sûre en respectant les autres usagers, le code de la route et en tenant compte de vos propres capacités. Toujours porter un casque, une protection des yeux appropriée et des vêtements adéquats, et insister pour que votre passager fasse de même. Ne prenez jamais la route sous l'influence de l'alcool, d'un médicament ou d'une drogue. Veillez à bien connaître votre Harley, et lisez et assimilez entièrement le manuel du propriétaire.

Ce manuel a été préparé pour vous familiariser avec le fonctionnement, l'entretien et la maintenance de votre moto, et afin de vous fournir d'importantes informations de sécurité. Suivez attentivement ces instructions pour obtenir les meilleures performances de votre moto mais également pour votre plaisir et votre sécurité. Votre manuel du propriétaire contient des instructions relatives au fonctionnement et à la maintenance légère. Les réparations importantes sont abordées dans le manuel d'entretien Harley-Davidson. Ces réparations importantes nécessitent l'attention d'un technicien expérimenté ainsi que l'utilisation d'outils et d'équipements spéciaux. Votre concessionnaire Harley-Davidson dispose des installations, de l'expérience et des pièces Harley-Davidson® d'origine nécessaires pour effectuer un

bon entretien. Nous vous recommandons de faire réaliser la maintenance du système de contrôle des émissions chez un concessionnaire Harley-Davidson agréé.

Participez à un cours de sécurité pour motocyclistes. Pour vous inscrire à un cours à l'Académie de conduite de Harley-Davidson (Harley-Davidson Riding Academy Course), composez le 1-414-343-4056 (États-Unis) ou visitez www.harley-davidson.com (monde entier). Pour des informations sur les cours pour motocyclistes offerts par la Motorcycle Safety Foundation aux États-Unis, composez le 1-800-446-9227 ou visitez www.msf-usa.org.

Propriétaires des États-Unis

Votre Harley-Davidson est conforme à toutes les normes fédérales américaines de sécurité des véhicules motorisés et à la réglementation applicable de l'Agence pour la protection environnementale aux États-Unis à compter de la date de fabrication. Protégez votre privilège de rouler libre en devenant membre de l'American Motorcyclist Association. Visitez www.americanmotorcyclist.com pour plus d'informations.

Harley-Davidson se réserve le droit de modifier les spécifications, l'équipement ou les conceptions à tout moment, sans préavis ou obligation.

SERVICE À LA CLIENTÈLE

La plupart des problèmes liés à la vente ou à l'entretien seront traités en concession.

1. Parlez de votre problème avec le personnel approprié en concession, au comptoir des ventes, de l'entretien ou des pièces de rechange. Si votre tentative reste infructueuse, parlez au propriétaire de la concession ou au directeur général.

2. Si le problème ne peut vraiment pas être résolu auprès du concessionnaire, vous pouvez contacter le Harley-Davidson Customer Support Center. À l'attention de Harley-Davidson Motor Company : Harley-Davidson Customer Support Center P.O. Box 653 Milwaukee, Wisconsin 53201 1-800-258-2464 (États-Unis uniquement) 1-414-343-4056

Pour les clients se trouvant hors des États-Unis, contacter le bureau régional Harley-Davidson, appeler le 1-414-343-4056 ou se rendre sur le site Internet harley-davidson.com.

Tableau 1. Véhicule et données personnelles

INFORMATIONS PERSONNELLES	INFORMATIONS SUR LE CONCESSIONNAIRE
Date d'achat :	
Nom :	Nom :
Adresse :	Adresse :
Adresse :	Adresse :
Numéro d'identification de véhicule :	Commercial :
Numéro de clé :	Technicien :



DÉFINITIONS DE SÉCURITÉ

Dans ce manuel, les mentions précédées des mots suivants ont une importance particulière.

▲ AVERTISSEMENT

AVERTISSEMENT signale une situation potentiellement dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, risque de causer la mort ou des blessures graves. (00119a)

▲ MISE EN GARDE!

ATTENTION signale une situation potentiellement dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, risque de causer des blessures mineures ou modérées. (00139a)

AVIS

AVIS signale une situation potentiellement dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, peut causer des dommages matériels. (00140b)

REMARQUE

Concerne des informations importantes, imprimées en italiques. Il est recommandé de prêter une attention particulière à ces éléments.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ DE FONCTIONNEMENT

▲ AVERTISSEMENT

Les motos diffèrent des autres véhicules. Leur mode de fonctionnement, leur conduite et la façon dont on les manœuvre, ainsi que leur freinage sont particuliers. Une utilisation incorrecte ou inadaptée risque de faire perdre le contrôle du véhicule et d'entraîner la mort ou de causer des blessures graves.

- Il convient de suivre une formation à la conduite.
- Lire le manuel du propriétaire avant de conduire, d'ajouter des accessoires ou d'effectuer l'entretien.
- Porter un casque, des lunettes de protection et des vêtements protecteurs.
- Ne jamais tirer de remorque.

(00556d)

Les motos Harley-Davidson sont conçues pour une conduite sur route uniquement

Cette moto n'est pas équipée d'un pare-étincelles. Elle est conçue pour une conduite sur route uniquement. Son fonctionnement hors route risque d'être illégal dans certaines

zones géographiques. Respecter la législation et les réglementations locales.

Généralités

▲ AVERTISSEMENT

Consulter un concessionnaire Harley-Davidson pour toute question ou tout problème qui se pose lors de l'utilisation de la moto. Sinon, cela risque d'aggraver le problème initial, d'entraîner des réparations coûteuses, de causer un accident et d'entraîner la mort ou des blessures graves. (00020a)

- Veiller à ce que tous les équipements requis par les lois fédérales, régionales et locales en vigueur soient installés et en bon état de marche.
- Il faut connaître et respecter les règles de sécurité routière. Lire les consignes de sécurité fournies par l'état ou pas les autorités routières locales.
- Pour les U.S.A, lire le livret RIDING TIPS fourni avec le présent manuel du propriétaire. Lire le LIVRET SUR LA MOTOCYCLETTTE fourni par l'état ou par les autorités routières locales.
- Protéger votre moto contre le vol. Verrouiller la fourche avant. Retirer la clé après avoir garé votre moto.

4 La sécurité avant tout

▲ AVERTISSEMENT

Ne pas ajouter de side-car à cette moto. L'utilisation de cette moto avec un side-car risquerait d'entraîner une perte de contrôle de la moto et de causer la mort ou des blessures graves. (00590d)

Fonctionnement

Avant de se servir de sa nouvelle moto, il incombe au propriétaire de lire et de suivre les instructions d'utilisation et de maintenance figurant dans ce manuel et de suivre ces règles pour sa propre sécurité.

- Avant de démarrer le moteur, passer en revue le AVANT DE CONDUIRE > LISTE DE VÉRIFICATION AVANT LA CONDUITE (Page 33).

▲ AVERTISSEMENT

Heurter un objet, comme un trottoir ou un nid-de-poule par exemple, peut causer un dommage interne du pneu. Si un objet est heurté, faire immédiatement inspecter le pneu à l'intérieur et à l'extérieur, par un concessionnaire Harley-Davidson. Un pneu endommagé peut être défaillant pendant la conduite et risque d'affecter la stabilité et la manœuvrabilité, ce qui pourrait causer la mort ou des blessures graves. (00058b)

▲ AVERTISSEMENT

Conduire à des vitesses appropriées à la route et aux conditions existantes, et ne jamais dépasser la limite de vitesse affichée. Une vitesse excessive risque d'entraîner une perte de contrôle du véhicule pouvant causer la mort ou des blessures graves. (00008a)

- Ne pas dépasser la limite de vitesse légale ou conduire plus vite que ne le permettent les conditions de route. Toujours ralentir lorsque les conditions de route sont mauvaises. Une vitesse élevée ne fait qu'aggraver l'effet possible de tout autre facteur d'instabilité et accroît les risques de perte de contrôle.
- Faire très attention à l'état de la route et aux conditions de vent, et garder les deux mains sur les poignées du guidon à tout moment pour conduire la moto. Tous les véhicules à deux roues peuvent être sujets à des forces susceptibles de les renverser telles que des coups de vent créés par les camions, des trous dans la chaussée, des routes à la surface inégale, des erreurs de conduite, etc. Ces forces risquent d'influencer les caractéristiques de manœuvrabilité de la moto. Si c'est le cas, ralentir et regagner en douceur et sans se raidir le contrôle du véhicule. Ne pas freiner brusquement ni forcer le guidon. Cela risquerait d'aggraver l'instabilité.
- Les motocyclistes novices devraient s'habituer à toutes les conditions de conduite en roulant à vitesse modérée.

- Conduire avec prudence et en se protégeant. Lors d'un accident, une moto n'offre pas la même protection qu'une automobile.
- Il est de la responsabilité du conducteur de montrer à ses passagers comment se tenir en moto.
- Ne laisser en aucun cas une autre personne se servir de la moto si elle n'est pas un conducteur expérimenté, qui possède le permis de conduire et qui connaît parfaitement les aspects particuliers de la conduite de moto.

▲ AVERTISSEMENT

Si présent : Les protections avant et/ou arrière ne sont pas conçues pour protéger contre les blessures corporelles en cas de collision avec un autre véhicule ou un autre objet. (00022d)

Direction et tenue de route

▲ AVERTISSEMENT

Ne pas faire fonctionner le véhicule avec la fourche verrouillée. Le verrouillage de la fourche limite la capacité de braquage de la moto, ce qui risque d'entraîner la mort ou des blessures graves. (00035a)

▲ AVERTISSEMENT

Inspecter régulièrement les amortisseurs et la fourche avant. Remplacer les pièces présentant des fuites, des dommages ou des signes d'usure, qui peuvent nuire à la stabilité et à la manœuvrabilité et pourraient causer la mort ou des blessures graves. (00012a)

▲ AVERTISSEMENT

Ne pas faire marcher la moto si la direction ou la suspension est desserrée, usée ou endommagée. Contacter un concessionnaire Harley-Davidson pour les réparations. Des pièces de direction ou de suspension desserrées, usées ou endommagées peuvent altérer la stabilité et la manœuvrabilité, ce qui risque de causer la mort ou des blessures graves. (00011a)

▲ AVERTISSEMENT

Ne pas ouvrir les compartiments de rangement pendant la conduite. Des distractions pendant la conduite risqueraient de provoquer la perte de contrôle de la moto et de causer la mort ou des blessures graves. (00082a)

▲ AVERTISSEMENT

Sur route mouillée, l'efficacité des freins et la traction sont fortement réduites. Si l'on ne fait pas attention pendant le freinage, l'accélération ou les virages sur route mouillée, cela peut causer une perte de contrôle et causer la mort ou des blessures graves. (00041a)

Accessoires et charge transportée

▲ AVERTISSEMENT

Ne pas dépasser le poids nominal brut du véhicule (GVWR, Gross Vehicle Weight Rating) et le poids technique maximal sous essieu (GAWR, Gross Axle Weight Rating). Le dépassement de ces limites de poids peut provoquer la défaillance d'un composant et nuire à la stabilité, à la manœuvrabilité et à la performance du véhicule, ce qui pourrait entraîner la mort ou des blessures graves. (00016f)

- Le GVWR est la somme du poids de la moto, des accessoires et du poids maximal du conducteur, du passager et des charges qui peuvent être transportés en toute sécurité.
- Le poids nominal brut du véhicule (GVWR) est indiqué sur l'étiquette d'information, située sur la colonne de direction ou le tube descendant du cadre.

- Le GAWR est le poids technique maximal qui peut être transporté en toute sécurité sur chaque extrémité de la moto.
- Pour le GVWR et le GAWR, avant et arrière. Voir SPÉCIFICATIONS > SPÉCIFICATIONS (Page 27).
- Installer les charges contre la moto, le plus bas possible.
- Répartir les charges de manière uniforme de part et d'autre du véhicule.
- Ne pas charger d'objets volumineux trop loin derrière le conducteur ni ajouter de poids sur le guidon ou la fourche avant.
- Ne pas dépasser la charge maximum indiquée dans chaque sacoche (le cas échéant).
- Les porte-bagages (le cas échéant) sont conçus pour des articles légers. Ne pas surcharger les porte-bagages.
- S'assurer de bien fixer les charges pour qu'elles ne se déplacent pas en cours de route et vérifier les charges à plusieurs reprises. Les accessoires qui changent la position de conduite du conducteur peuvent accroître le temps de réaction et affecter la manœuvrabilité de la moto.
- Les éléments de grande taille, tels que le carénage, le pare-brise, les dossiers et porte-bagages (le cas échéant) peuvent affecter négativement la stabilité et la manœuvrabilité de la moto.

Pneus

▲ AVERTISSEMENT

Veiller à maintenir les pneus correctement gonflés, équilibrés, non endommagés et avec une bande de roulement adéquate. Inspecter régulièrement les pneus et consulter un concessionnaire Harley-Davidson pour les pneus de rechange. Rouler avec des pneus trop usés, mal équilibrés, mal gonflés, surchargés ou endommagés peut conduire à une défaillance du pneu et nuire à la stabilité et à la manœuvrabilité de la moto, ce qui peut entraîner la mort ou des blessures graves. (00014b)

▲ AVERTISSEMENT

Remplacer les pneus percés ou endommagés. Dans certains cas, de petits trous dans la bande de roulement peuvent être réparés de l'intérieur du pneu démonté par un concessionnaire Harley-Davidson. Ne JAMAIS dépasser 80 km/h (50 mph) dans les premières 24 heures suivant la réparation du pneu et ne JAMAIS dépasser 129 km/h (80 mph) avec un pneu réparé. Ne pas suivre ces consignes de sécurité risque de faire éclater un pneu et de causer la mort ou des blessures graves. (00015b)

Remorquage

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas tracter de remorque. Le remorquage risque de surcharger les pneus, de les endommager et de causer leur défaillance, de réduire la performance du freinage et d'affecter la stabilité et la manœuvrabilité, ce qui pourrait causer la mort ou des blessures graves. (00018c)

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas remorquer une moto en panne. Le remorquage risque d'affecter la stabilité et la manœuvrabilité et de causer la mort ou des blessures graves. (00017a)

Ne jamais tirer de remorque.

Carburant et échappement

⚠ AVERTISSEMENT

Couper le moteur lors d'un plein ou d'un entretien du circuit de carburant. Ne pas fumer ni mettre l'essence à proximité de flammes ou d'étincelles. L'essence est un produit extrêmement inflammable et hautement explosif, qui peut entraîner la mort ou des blessures graves. (00002a)

⚠ AVERTISSEMENT

Éviter les déversements. Ouvrir lentement le bouchon de remplissage de carburant. Ne pas remplir au-delà de la base de la pièce rapportée du goulot de remplissage et laisser un volume d'air pour permettre la dilatation du carburant. Serrer le bouchon de remplissage après l'ajout de carburant. L'essence est un produit extrêmement inflammable et hautement explosif, qui peut entraîner la mort ou des blessures graves. (00028b)

- Ne faire le plein que dans un endroit bien aéré après avoir arrêté le moteur.
- Retirer lentement le bouchon de remplissage de carburant.
- Ne pas remplir le réservoir de carburant plus haut que le bas de la pièce rapportée du goulot de remplissage. Laisser un volume d'air pour que le carburant puisse se dilater.
- Si le réservoir de carburant a été entièrement vidangé, ajouter au moins 3,79 l d'essence (1 gal).

▲ AVERTISSEMENT

Éviter tout contact avec le système d'échappement et porter des vêtements qui recouvrent entièrement les jambes pendant la conduite. Les tuyaux d'échappement et les silencieux deviennent brûlants lorsque le moteur est en marche et le restent longtemps même après l'arrêt du moteur. Le port de vêtements inappropriés pourrait causer des brûlures ou d'autres blessures graves. (00009a)

▲ AVERTISSEMENT

Ne jamais faire tourner le moteur dans un garage fermé ou dans un local confiné. L'inhalation des gaz d'échappement qui contiennent du monoxyde de carbone gazeux toxique peut causer la mort ou des blessures graves. (00005a)

▲ AVERTISSEMENT

Les gaz d'échappement du moteur de ce véhicule contiennent des produits chimiques reconnus par l'État de la Californie comme pouvant provoquer des cancers, des malformations congénitales ou d'autres lésions du système reproductif. (00004f)

Freins

▲ AVERTISSEMENT

Les freins sont des composants cruciaux pour la sécurité. Contacter un concessionnaire Harley-Davidson pour la réparation ou le remplacement des freins. Des freins mal entretenus peuvent nuire à la performance des freins, ce qui pourrait causer la mort ou des blessures graves. (00054a)

▲ AVERTISSEMENT

Utiliser les freins avant et arrière de manière uniforme. Le fait de solliciter un frein plus qu'un autre accélère l'usure et réduit les performances de freinage. Rouler avec des freins excessivement usés peut conduire à leur défaillance, ce qui peut entraîner la mort ou des blessures graves. (00135a)

▲ AVERTISSEMENT

Le contact avec du liquide de frein DOT 4 peut avoir des effets graves sur la santé. Ne pas porter des vêtements et des lunettes de protection adaptés risque de provoquer la mort ou des blessures graves.

- En cas d'inhalation : Garder son calme, évacuer à l'air frais, consulter un médecin.

- En cas de contact avec la peau : Retirer les vêtements souillés ou éclaboussés. Rincer la peau immédiatement à grande eau pendant 15 à 20 minutes. En cas d'irritation, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux pendant au moins 15 minutes à l'eau courante, en gardant les yeux ouverts. En cas d'irritation, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Contactez le Centre antipoison. Consulter immédiatement un médecin.
- Pour plus d'informations, consulter la fiche de données de sécurité (FDS) sur le site sds.harley-davidson.com

(00240e)

▲ AVERTISSEMENT

Le liquide de frein DOT 4 absorbe l'humidité ambiante au fil du temps, ce qui change les propriétés du liquide. Vérifier la présence d'humidité dans le liquide de frein à chaque intervalle d'entretien ou une fois par an (selon la première échéance). Vidanger et remplacer le liquide de frein tous les deux ans ou plus fréquemment si la teneur en humidité est supérieure ou égale à 3 %. L'absence de vidange et de remplacement du liquide de frein peut nuire à la capacité de freinage, ce qui risque d'entraîner la mort ou des blessures graves. (06304b)

Pour vous assurer que le système de freinage fonctionne comme prévu, vérifiez la teneur en humidité du liquide de frein à chaque intervalle d'entretien ou au moins une fois par an, à l'aide d'un testeur d'humidité pour liquide de frein DOT 4 (no de pièce HD-48497-A ou équivalent), en suivant les instructions fournies avec l'outil. Procéder à la vidange du liquide de frein DOT 4 tous les 2 ans, ou plus fréquemment si le test révèle une teneur en humidité supérieure ou égale à 3 %.

Harley-Davidson recommande d'utiliser le liquide de frein Harley-Davidson Platinum Label DOT 4, qui présente une excellente teneur en humidité et des propriétés empêchant la corrosion.

Batterie

▲ AVERTISSEMENT

Les batteries, les bornes de batterie et autres accessoires contiennent du plomb, des composés du plomb et d'autres produits chimiques reconnus par l'État de Californie comme étant à l'origine de cancers, de malformations congénitales ou d'autres lésions du système reproductif. Se laver les mains après manipulation. (00019e)

▲ AVERTISSEMENT

Les batteries contiennent de l'acide sulfurique qui peut causer de graves brûlures aux yeux et à la peau. Porter un masque facial de protection, des gants en caoutchouc et des vêtements de protection lors de la manipulation des batteries. **GARDER LES BATTERIES HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.** (00063a)

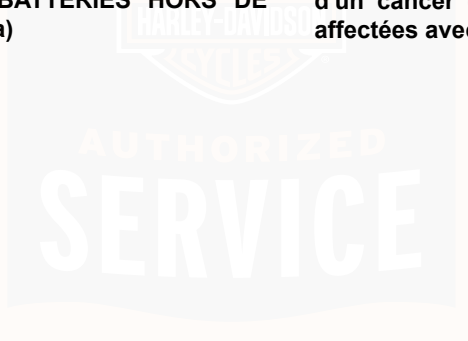
AVIS

Il est possible de surcharger le système de charge du véhicule en ajoutant trop d'accessoires électriques. Si l'ensemble des accessoires électriques en marche à un moment quelconque consomme plus de courant électrique que celui produit par le circuit de charge de la moto, cette consommation électrique peut entraîner la décharge de la batterie et la détérioration du circuit électrique du véhicule. (00211d)

Produits dangereux

▲ MISE EN GARDE!

Le contact prolongé ou répété avec de l'huile moteur usagée peut être dangereux pour la peau et être à l'origine d'un cancer de la peau. Laver rapidement les zones affectées avec de l'eau et du savon. (00358b)



Maintenance

▲ AVERTISSEMENT

Effectuer les procédures d'entretien et de maintenance indiquées dans le tableau des intervalles d'entretien périodiques. Un manque de maintenance périodique aux intervalles recommandés peut affecter la sécurité du fonctionnement de la moto, ce qui pourrait causer la mort ou des blessures graves. (00010a)

- Une moto neuve doit être conduite selon une procédure de rodage spécifique. Voir AVANT DE CONDUIRE > RÈGLES DE CONDUITE DE RODAGE (Page 34).
- Une maintenance et un entretien appropriés, y compris la pression des pneus, l'état et la profondeur de sculpture ainsi que le réglage correct des roulements de colonne de direction sont importants pour la stabilité et l'utilisation sans danger de la moto. Voir INTERVALLES D'ENTRETIEN ET DOSSIERS > FICHES D'ENTRETIEN (Page 191).

Pièces et accessoires

▲ AVERTISSEMENT

Les pièces et accessoires Harley-Davidson sont conçus pour les motos Harley-Davidson. L'utilisation de pièces ou d'accessoires d'autres constructeurs peut nuire aux performances, à la stabilité ou à la manœuvrabilité de la moto, ce qui peut entraîner la mort ou des blessures graves. (00001b)

- Utiliser uniquement des pièces et accessoires approuvés par Harley-Davidson. L'utilisation de certaines pièces de performance provenant d'autres fabricants annulera la garantie couvrant une moto neuve. Consulter un concessionnaire Harley-Davidson pour de plus amples détails.

▲ AVERTISSEMENT

Utiliser la visserie de rechange Harley-Davidson. La visserie des ventes annexes risque de nuire à la performance, ce qui pourrait causer la mort ou des blessures graves. (00013a)

- Consulter le manuel d'entretien Harley-Davidson pour connaître les couples de serrage appropriés.

- La visserie des ventes annexes peut ne pas avoir les spécifications particulières qui lui permettraient de fonctionner correctement.

▲ AVERTISSEMENT

Consultez la section ACCESSOIRES ET CHARGEMENT dans la section SÉCURITÉ D'ABORD de votre manuel d'utilisation. Un chargement incorrect des bagages ou une pose incorrecte des accessoires peut provoquer une défaillance et nuire à la stabilité, à la manœuvrabilité et à la performance, ce qui peut entraîner la mort ou des blessures graves. (00021c)

- Il est impossible pour Harley-Davidson Motor Company de tester et de faire des recommandations spécifiques concernant chaque accessoire ou combinaison d'accessoires vendus. Il incombe donc au motocycliste d'assurer la sécurité de son véhicule lors de l'installation d'accessoires ou du transport d'un poids supérieur aux limites recommandées.
- Des équipements électriques supplémentaires risquent de surcharger le circuit électrique et d'entraîner éventuellement une défaillance du circuit électrique et/ou de ses composants.

SYSTÈME DE FREINAGE ANTIBLOPAGE (ABS)

▲ AVERTISSEMENT

Si le témoin ABS continue à clignoter aux vitesses supérieures à 5 km/h (3 mph) ou reste allumé en continu, l'ABS ne fonctionne pas. Le système de freinage standard fonctionne, mais un blocage des roues peut se produire. Contacter un concessionnaire Harley-Davidson pour faire réparer l'ABS. Une roue bloquée dérape et peut provoquer une perte de contrôle du véhicule pouvant causer la mort ou des blessures graves. (00361b)

▲ AVERTISSEMENT

L'ABS ne peut pas empêcher le blocage de la roue arrière causé par le frein moteur. L'ABS n'aide pas à résoudre les problèmes de dérive et ne facilite pas la conduite sur les surfaces non revêtues/non uniformes. Une roue bloquée dérape et peut provoquer une perte de contrôle du véhicule pouvant causer la mort ou des blessures graves. (00362a)

Pour le fonctionnement des motos équipées d'un système de freinage antiblocage, voir FONCTIONNEMENT > SYSTÈME DE FREINAGE (Page 82).

RÈGLES DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- Toujours utiliser les feux de direction pour doubler avec prudence d'autres véhicules allant dans la même direction. Ne jamais doubler un autre véhicule allant dans la même direction à un carrefour, dans un virage ou en montant ou descendant une côte.
- Aux intersections, laisser la priorité aux autres véhicules. Ne pas supposer que vous avez la priorité car l'autre conducteur peut ignorer que vous avez la priorité.
- Toujours signaler à l'avance avant de s'arrêter, tourner ou doubler.
- Il convient d'observer immédiatement tous les panneaux de signalisation, y compris ceux qui servent à contrôler la circulation aux intersections. Toujours observer les panneaux de signalisation à proximité des écoles et des passages à niveau.
- Avant de tourner, le signaler au moins 30,5 m (100 ft) à l'avance. Pour tourner à gauche à une intersection, se placer au centre de la rue (sauf si le code local exige autrement). Ralentir lorsqu'on s'engage dans l'intersection et tourner avec prudence.
- Ne jamais anticiper la couleur d'un feu de circulation. Quand les feux sont sur le point de passer du VERT au ROUGE (ou du ROUGE au VERT), ralentir et attendre que le changement se fasse. Ne jamais passer lorsqu'un feu de circulation est à l'orange ou au rouge.
- Pour tourner, faire attention non seulement aux véhicules, mais également aux piétons et aux animaux.
- Ne pas quitter le trottoir ni une zone de stationnement sans le signaler. Vérifier que la route est libre pour s'insérer dans la voie de circulation. Les véhicules roulant sur la voie de circulation ont toujours la priorité.
- Veiller à monter la plaque d'immatriculation de la manière stipulée par la loi. Vérifier qu'elle reste bien visible en toutes circonstances. La nettoyer régulièrement.
- Conduire à une vitesse sécuritaire, en accord avec le type de route emprunté. Faire très attention à l'état de la route qui peut être sèche, huileuse, verglacée ou mouillée.
- Faire attention aux débris tels que des feuilles ou du gravier.
- Adapter sa vitesse et son style de conduite aux facteurs (temps et trafic) qui déterminent l'état de la route.

SYSTÈME DE CONTRÔLE DU BRUIT

Altération

La dépose ou le remplacement de tout composant du système de contrôle du bruit peut être interdit par la loi. Cette interdiction inclut les modifications faites avant la vente ou la livraison du véhicule à l'acheteur final. L'utilisation d'un véhicule sur lequel des composants du système de contrôle du bruit ont été déposés ou rendus inopérants peut aussi être interdite par la loi.

ÉTIQUETTES

Voir Figure 1 pour plus d'informations sur les étiquettes de sécurité et de maintenance présentes sur le véhicule neuf. Voir Tableau 2.

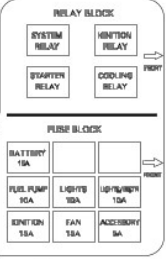
REMARQUE

Des étiquettes de rechange peuvent être commandées pour la moto. Contacter un concessionnaire Harley-Davidson. Certaines étiquettes sont disponibles dans des langues étrangères pour les destinations hors des États-Unis.



om01644e

3



WARNING

Motorcycles are different from other vehicles. They operate, steer, handle and brake differently. Unskilled or improper use could result in loss of control, death or serious injury.

- Take a rider training course.
- Read Owner's Manual before riding, adding accessories or servicing.
- Wear a helmet, eye protection and protective clothing.
- Never tow a trailer.

For a manual, find nearest dealer at 1-414-343-4056 or www.harley-davidson.com

1

WARNING

Sparks can cause battery explosion. Health or serious injury could occur.

Battery Removal

To avoid sparks:

- Disconnect negative (-) battery cable first.
- Keep cables away from all metal parts.
- Do not allow positive battery cables to touch metal motorcycle parts with negative cable connected.

1. Remove left side cover.
2. Disconnect negative battery cable from frame stud.
3. Remove right side cover.
4. Remove electrical panel.
 - a. Remove screws securing electrical panel.
 - b. Pull vapor valve from electrical panel.
5. Carefully pull electrical panel away from battery.
6. Disconnect positive battery cable from battery.
7. Remove battery.

Battery Installation

To avoid sparks:

- Connect positive battery cables first. Do not allow positive battery cables to touch metal motorcycle parts with negative cable connected.
- While connecting the positive battery cables, keep cables away from metal parts.

1. Install fully charged battery into battery box.
2. Attach positive battery cable to battery.
 - a. Tighten to 8.8-7.8 Nm (80-70 in.-lb).
3. Install electrical panel.
 - a. Place electrical panel into position. Make sure tabs on electrical panel go into slots in battery box.
 - b. Install bolts securing screws on electrical panel.
 - i. Tighten to 2.3-3.9 Nm (20-35 in.-lb).
4. Attach right side cover.
5. Attach negative battery cable to frame stud.
 - a. Tighten to 8-10 Nm (68-89 in.-lb).
6. Install left side cover.

NOTICE

Failure to connect cables to the correct battery terminals could cause damage to the motorcycle electrical system. Over-tightening battery terminal bolts could cause damage to battery terminals. Use recommended torque values.

16000883

WARNING

A connected battery can cause a spark or motorcycle startup while servicing.

- Disconnect negative cable before servicing.
- Keep cable away from terminal while servicing.

2

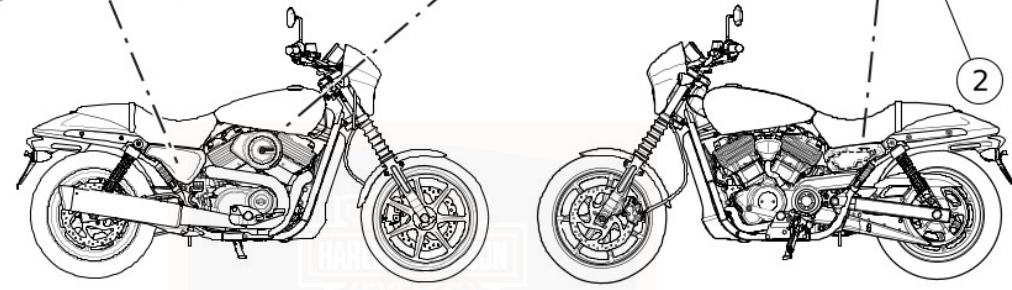


Figure 1. Étiquettes



Tableau 2. Étiquettes

AR- TICLE	NUMÉRO DE PIÈCE	DESCRIPTION	TEXTE
1	29147-07 (Harley-Davidson Street® 500 (XG500)/Harley-Davidson Street® 750 (XG750)) 29108-08 (Street Rod™ (XG750A))	Avertissement général	<p>AVERTISSEMENT : Les motos diffèrent des autres véhicules. Leur mode de fonctionnement, leur conduite et la façon dont on les manœuvre, ainsi que leur freinage sont particuliers. Une utilisation incorrecte ou inadaptée risque de faire perdre le contrôle du véhicule et d'entraîner la mort ou de causer des blessures graves.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il convient de suivre une formation à la conduite. • Lire le manuel du propriétaire avant de conduire, ajouter des accessoires ou effectuer l'entretien. • Porter un casque, des lunettes de protection et des vêtements protecteurs. • Ne jamais tirer de remorque. <p>Pour obtenir un manuel, chercher le concessionnaire le plus proche en appelant au +1-414-343-4056 ou se rendre sur le site www.harley-davidson.com</p>
2	15368-01A	Avertissement relatif à la batterie	<p>AVERTISSEMENT : Une batterie connectée peut causer une étincelle ou le démarrage de la moto pendant son entretien, pouvant entraîner la mort ou des blessures graves.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déconnecter le câble négatif avant l'entretien. • Éloigner le câble de la borne pendant l'entretien.
3	14001175		

Tableau 2. Étiquettes

AR- TICLE	NUMÉRO DE PIÈCE	DESCRIPTION	TEXTE
		Avertissement concernant la batterie/Dépose et installation	<p>AVERTISSEMENT : Les étincelles peuvent causer l'explosion de la batterie. pouvant entraîner la mort ou des blessures graves. Pour éviter les étincelles :</p> <ul style="list-style-type: none">• Déconnecter le câble négatif en premier.• Éloigner le câble de toutes les parties métalliques.• Ne pas permettre aux câbles positifs de batterie d'entrer en contact avec les parties métalliques de la moto lorsque le câble négatif est connecté.



NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE VÉHICULE (VIN)

Généralités

Voir Figure 3. Un numéro de série unique de 17 caractères, ou numéro d'identification de véhicule (VIN), est attribué à chaque moto. Voir Tableau 3.

Emplacement

Voir Figure 2 . Les 17 caractères du VIN sont gravés sur le côté droit du cadre près de la colonne de direction. Dans certains marchés, une étiquette VIN imprimée est également attachée au tube descendant avant.

VIN abrégé

Un numéro d'identification de véhicule (VIN) abrégé, indiquant le modèle de véhicule, le type de moteur, l'année-modèle et le numéro de séquence, est gravé sur le côté gauche du carter moteur, entre les cylindres du moteur.

REMARQUE

Lors de la commande de pièces ou en cas de questions concernant la moto, toujours fournir le numéro d'identification de véhicule (VIN) complet à 17 caractères.

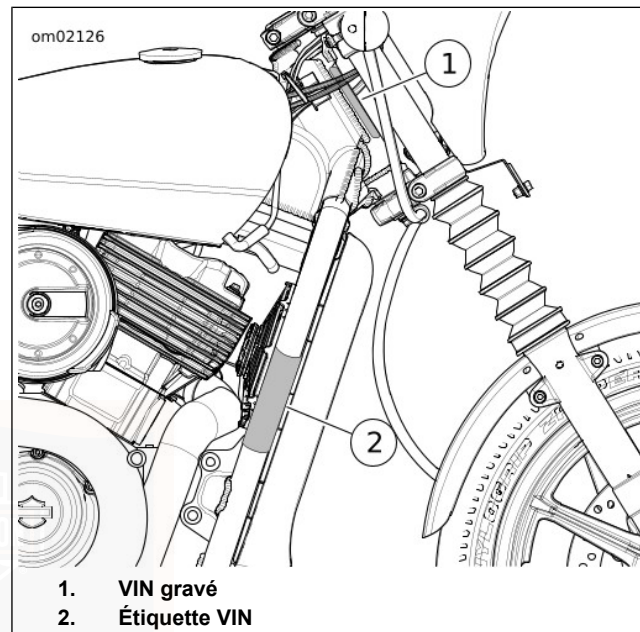


Figure 2. Emplacements du VIN

1312910

1
2
3
4
5
6
7
8
9

1HD 4 NA A 1 3 L B 555000

Figure 3. VIN typique des Harley-Davidson : Modèles Street 2020

Tableau 3. Décomposition du VIN des Harley-Davidson : Modèles Street 2020

POSITION	DESCRIPTION	VALEURS POSSIBLES
1	Identificateur mondial du fabricant	1HD = Fabriqué à l'origine aux États-Unis 5HD = Fabriqué initialement aux États-Unis ou en Thaïlande pour être vendu en dehors des États-Unis MEG = Fabriqué à l'origine en Inde MLY = Fabriqué à l'origine en Thaïlande
2	Type de moto	4 = Moto de poids moyen (351 cm ³ à 900 cm ³)
3	Modèle	Voir le tableau des VIN.

Tableau 3. Décomposition du VIN des Harley-Davidson : Modèles Street 2020

POSITION	DESCRIPTION	VALEURS POSSIBLES
4	Type de moteur	<p>A = Revolution X™ 500 cm³ refroidissement par liquide, à injection de carburant</p> <p>B = Revolution X™ 750 cm³ refroidissement par liquide, à injection de carburant</p> <p>G = Revolution X™ à haut rendement 750 cm³ refroidissement par liquide, à injection de carburant</p>
5	Configuration/étalonnage, introduction	<p>1 = Américain (USA)</p> <p>2 = Californie (CAL)</p> <p>3 = Canada (CAN)</p> <p>4 = HDI</p> <p>5 = Japon (JPN)</p> <p>6 = Australie (AUS)</p> <p>7 = Brésil (BRZ)</p> <p>8 = Asie-Pacifique (APC)</p> <p>9 = Inde (IND)</p> <p>0 = ASEAN (AZN)</p> <p>A = Chine (CHN)</p>
6	Chiffre de contrôle VIN	Peut être de 0 à 9 ou X
7	Année-modèle	L=2020
8	Usine de montage	<p>B = York, PA USA</p> <p>D = H-D Brésil-Manaus, Brésil (CKD)</p> <p>N = Haryana (Inde) (Bawal, district de Rewari)</p> <p>S = Tasit, Pluagdang, Rayong, Thaïlande</p>
9	Numéro de série	Variable

Tableau 4. Codes VIN des modèles : Modèles Street

CODE	MODÈLE	CODE	MODÈLE
NA	Harley-Davidson Street® 500 (XG500)	NC	Street Rod™ (XG750A)
NB	Harley-Davidson Street® 750 (XG750)		

MODÈLES ET CARACTÉRISTIQUES

Certains modèles, caractéristiques ou configurations peuvent ne pas être disponibles dans certains marchés.

PRINCIPALES COMMANDES ET COMPOSANTS POUR L'ENTRETIEN

Se familiariser avec l'emplacement de toutes les commandes et les composants pour l'entretien de votre moto.

REMARQUE

Les illustrations constituent une référence générale uniquement. Les commandes et composants pour l'entretien présentés correspondent à des représentations et

emplacements généraux, et non un modèle spécifique de moto.

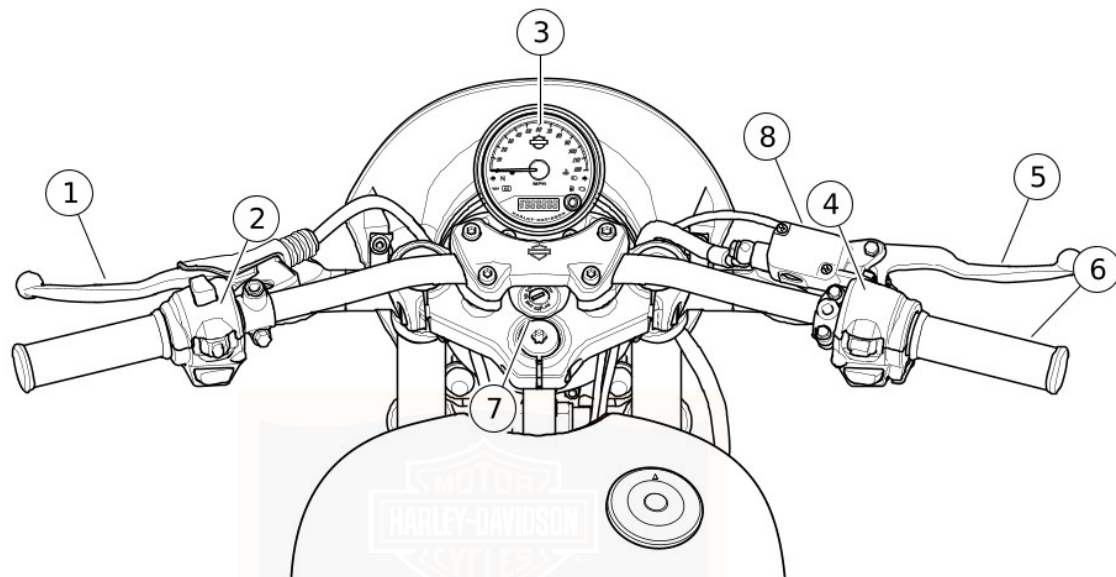
Harley-Davidson se réserve le droit de modifier les spécifications, l'équipement ou les conceptions à tout moment, sans préavis ou obligation.

Voir Figure 4 pour les commandes du conducteur et les composants pour l'entretien accessibles en position assise.

Voir Figure 5 pour les commandes du conducteur et les composants pour l'entretien accessibles à droite.

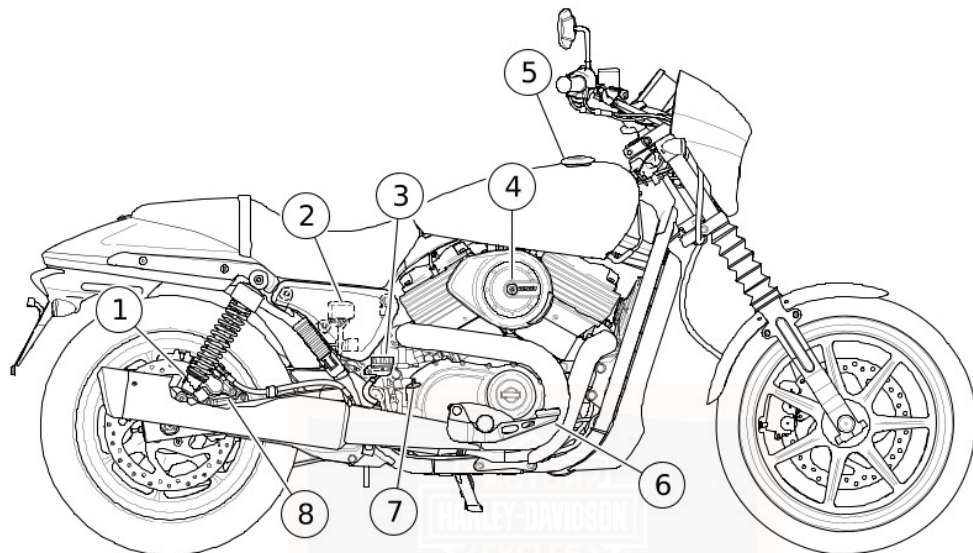
Voir Figure 6 pour les commandes du conducteur et les composants pour l'entretien accessibles à gauche.

om01853g



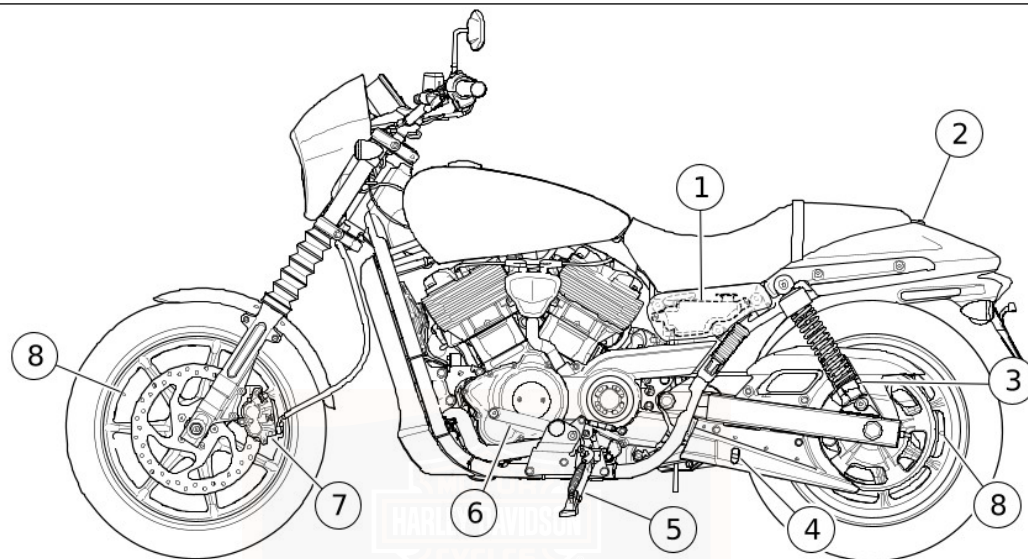
- | | |
|--|--|
| 1. Levier de guidon d'embrayage | 5. Levier de frein avant |
| 2. Module de commande gauche du guidon | 6. Poignée tournante de commande des gaz |
| 3. Indicateur de vitesse/compteur kilométrique | 7. Interrupteur d'allumage |
| 4. Module de commande droite du guidon | 8. Réservoir du liquide de frein avant |

Figure 4. Commandes et composants pour l'entretien (standard)



- | | |
|--|----------------------------|
| 1. Collier de précontrainte de l'amortisseur | 5. Bouchon d'essence |
| 2. Bloc fusibles/fusible principal (sous le couvercle latéral) | 6. Pédale de frein arrière |
| 3. Réservoir du liquide de frein arrière | 7. Jauge de niveau d'huile |
| 4. Filtre à air | 8. Étrier de frein arrière |

Figure 5. Commandes et composants pour l'entretien (standard)



- | | |
|--|-----------------------------------|
| 1. Réservoir de trop-plein de liquide de refroidissement (sous le couvercle latéral) | 5. Béquille latérale |
| 2. Vis de retenue de selle | 6. Levier de sélection de vitesse |
| 3. Collier de précontrainte de l'amortisseur | 7. Étrier de frein avant |
| 4. Fenêtre de tension de courroie | 8. Valve pneumatique |

Figure 6. Commandes et composants pour l'entretien (standard)

REMARQUES



SPÉCIFICATIONS

REMARQUE

- Les spécifications de ce document peuvent ne pas correspondre à celles de la certification officielle dans certains marchés, à cause de la date de publication, des différences dans les méthodes de test et/ou des différences de moto. Les clients recherchant des spécifications réglementaires officiellement reconnues concernant leur moto doivent se reporter aux documents de certification et/ou contacter leur concessionnaire ou distributeur particulier.

- Harley-Davidson se réserve le droit de modifier les spécifications, l'équipement ou les conceptions à tout moment, sans préavis ou obligation.

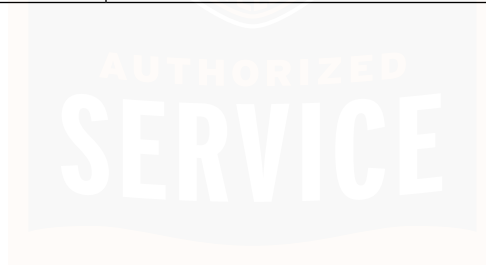
Pneus

Tableau 5. Pneus et pression des pneus

MODÈLE	SUP-PORT	TAILLE	PNEU RECOMMANDÉ	PRESSION (À FROID 20 °C (68 °F))	
				kPa	psi
Harley-Davidson Street® 500 (XG500), Harley-Davidson Street® 750 (XG750)	Avant	17 po	MRF Zapper (Inde uniquement) : 100/80-17 M/C 52H	207	30
Harley-Davidson Street® 500 (XG500), Harley-Davidson Street® 750 (XG750)	Arrière	15 po	MRF Zapper (Inde uniquement) : 150/70-15 M/C 67H	276	40

Tableau 5. Pneus et pression des pneus

MODÈLE	SUP-PORT	TAILLE	PNEU RECOMMANDÉ	PRESSION (A FROID 20 °C (68 °F))	
				kPa	psi
Harley-Davidson Street [®] 500 (XG500), Harley-Davidson Street [®] 750 (XG750)	Avant	17 po	Michelin Scorcher 11 : 100/80-17 M/C 52H	234	34
Harley-Davidson Street [®] 500 (XG500), Harley-Davidson Street [®] 750 (XG750)	Arrière	15 po	Michelin Scorcher 11 : 140/75R15 M/C 65H	290	42
Street Rod [™] (XG750A)	Avant	17 po	Michelin Scorcher 21 : 120/70R17 M/C 58V	248	36
Street Rod [™] (XG750A)	Arrière	17 po	Michelin Scorcher 21 : 160/60R17 M/C 69V	290	42
Street Rod [™] (XG750A)	Avant	17 po	MRF REVZ-FH1 (Inde seulement) : 120/70R17 M/C 58H	248	36
Street Rod [™] (XG750A)	Arrière	17 po	MRF REVZ-H (Inde seulement) : 160/60R17 M/C 69H	290	42



▲ AVERTISSEMENT

Harley-Davidson recommande d'utiliser ses pneus spécifiés. Les véhicules Harley-Davidson ne sont pas conçus pour fonctionner avec des pneus non recommandés, notamment des pneus neige, des pneus pour cyclomoteur et d'autres pneus à usage spécial. L'utilisation de pneus non recommandés risque d'affecter la stabilité, la manœuvrabilité ou le freinage et de provoquer une perte de contrôle du véhicule causant la mort ou des blessures graves. (00024d)

Poids et dimensions

Tableau 6. Poids

ARTICLE	Harley-Davidson Street [®] 500 (XG500)		Harley-Davidson Street [®] 750 (XG750)		Street Rod™ (XG750A)	
	kg	lb	kg	lb	kg	lb
Poids en situation de marche ⁽¹⁾	233	514	233	514	238	525
Poids supplémentaire maximum autorisé ⁽²⁾	198	436	198	436	193	425
GVWR	431	950	431	950	431	950
GAWR avant ⁽²⁾	145	320	145	320	159	350
GAWR arrière ⁽²⁾	286	630	286	630	272	600

(1) Poids total de la moto livrée avec toutes les huiles/tous les liquides et le réservoir de carburant plein à environ 90 %.

(2) Le poids total des accessoires, charges, équipement de conduite, passager et conducteur ne peut pas dépasser ce poids.

Tableau 7. Dimensions

ARTICLE	Harley-Davidson Street [®] 500 (XG500)		Harley-Davidson Street [®] 750 (XG750)		Street Rod [™] (XG750A)	
	mm	po	mm	po	mm	po
Longueur hors tout	2 215	87,2	2 215	87,2	2130	83,9
Largeur hors tout	840	33,1	840	33,1	870	34,3
Empattement	1 520	59,8	1 520	59,8	1 510	59,4
Garde au sol	145	5,7	145	5,7	205	8,1
Hauteur de selle ⁽¹⁾	654	25,7	654	25,7	757	29,8

(1) Avec un conducteur de 81,7 kg (180 lb) sur la selle.

Capacités

Tableau 8. Capacités

ARTICLE	CAPACITÉ	
	MÉTRIQUE	É.-U.
Réservoir de carburant	13,1 L	3,5 gal
Témoin de niveau bas de carburant (approximatif)	3,1 l	0,8 gal
Huile moteur (contenance humide)	3,1 l	3,3 qt
Huile moteur (contenance sèche)	3,3 l	3,5 qt
Liquide de refroidissement	1,3 L	1,4 qt

Moteur et transmission

Tableau 9. Spécifications du moteur Revolution X

ARTICLE	Harley-Davidson Street [®] 500 (XG500)	Harley-Davidson Street [®] 750 (XG750)	Street Rod [™] (XG750A)
Cylindres	2		
Type	Bicylindre en V incliné à 60 degrés à refroidissement liquide		
Taux de compression	10,5:1	11,0 : 1	12,0:1
Alésage	69 mm (2.72 in)	85 mm (3.35 in)	
Course	66 mm (2.60 in)		

Tableau 9. Spécifications du moteur Revolution X

ARTICLE	Harley-Davidson Street [®] 500 (XG500)	Harley-Davidson Street [®] 750 (XG750)	Street Rod [™] (XG750A)
Cylindrée	494 cm ³ (30 in ³)	749 cm ³ (46 in ³)	
Système de lubrification	Sous pression, carter sec		

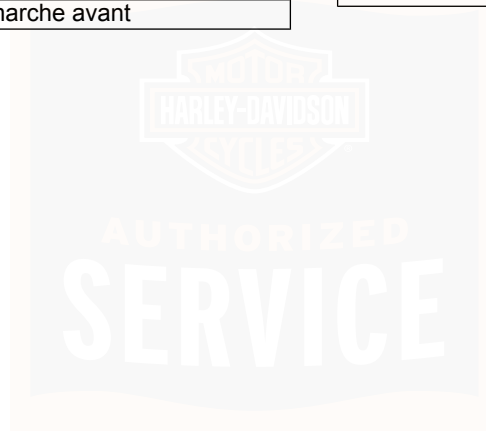
Tableau 10. Spécifications de la boîte de vitesse

ARTICLE	SPÉCIFICATION
Type	Prise constante, pédale de sélection de vitesse
Vitesses	6 en marche avant

Système électrique

Tableau 11. Spécifications du système électrique

ARTICLE	SPÉCIFICATION	
Calage de l'allumage	Non réglable	
Batterie	12 V, 12 Ah, 225 IDF, scellée et sans entretien	
Circuit de charge	Système de charge triphasé 35 A (17,7 A à 1 000 tr/min)	
Taille des bougies	10 mm	
Écartement des bougies	0,8 à 0,9 mm	0,031 à 0,035 po
Couple de serrage de bougie	10 à 12 Nm	89 à 106 lb po



REMARQUES



REMISE EN SERVICE DE LA MOTO APRÈS ENTREPOSAGE

1. Charger et installer la batterie. Voir PROCÉDURES D'ENTRETIEN > MAINTENANCE DE LA BATTERIE (Page 131).
2. Inspecter les bougies. Voir MAINTENANCE ET LUBRIFICATION > REMPLACEMENT DES BOUGIES (Page 127).
3. Inspecter le filtre à air et remplacer si nécessaire. Voir MAINTENANCE ET LUBRIFICATION > CONTRÔLE DU FILTRE À AIR (Page 125).
4. Inspecter la courroie d'entraînement et le pignon. Voir MAINTENANCE ET LUBRIFICATION > VÉRIFIER LE FLÉCHISSEMENT DE LA COURROIE D'ENTRAÎNEMENT. (Page 110).
5. Effectuer les éléments listés dans AVANT DE CONDUIRE > LISTE DE VÉRIFICATION AVANT LA CONDUITE (Page 33).

LISTE DE VÉRIFICATION AVANT LA CONDUITE

1. Vérifier la quantité de carburant dans le réservoir. Ajouter du carburant si nécessaire. Voir AVANT DE CONDUIRE > REMPLISSAGE DU RÉSERVOIR DE CARBURANT (Page 35).

2. Ajuster les rétroviseurs en fonction des positions de conduite appropriées. Voir AVANT DE CONDUIRE > RÉGLAGE DES RÉTROVISEURS (Page 48).
3. Vérifier le niveau d'huile moteur. Voir MAINTENANCE ET LUBRIFICATION > VÉRIFIER LE NIVEAU D'HUILE MOTEUR (Page 106).
4. Vérifier le niveau du liquide de refroidissement (le cas échéant). Voir MAINTENANCE ET LUBRIFICATION > LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT (Page 120).
5. Vérifiez le niveau du liquide de frein. Voir MAINTENANCE ET LUBRIFICATION > VÉRIFICATION DU NIVEAU ET REMPLACEMENT DU LIQUIDE DE FREIN (Page 117).
6. Inspecter l'usure des plaquettes et des disques de frein. Voir MAINTENANCE ET LUBRIFICATION > CONTRÔLE DES PLAQUETTES ET DES DISQUES DE FREIN (Page 115).
7. Vérifier le bon fonctionnement des commandes manuelles et des pédales. Faire fonctionner les freins avant et arrière, la commande des gaz, l'embrayage et le sélecteur de vitesse. Voir MANUEL DU PROPRIÉTAIRE > FONCTIONNEMENT (Page 67).

8. Inspecter les conduites de frein pour voir si elles présentent une usure ou des dommages.
9. Vérifier l'uniformité de la direction en faisant tourner le guidon sur toute sa plage de fonctionnement.

▲ AVERTISSEMENT

Veiller à maintenir les pneus correctement gonflés, équilibrés, non endommagés et avec une bande de roulement adéquate. Inspecter régulièrement les pneus et consulter un concessionnaire Harley-Davidson pour les pneus de rechange. Rouler avec des pneus trop usés, mal équilibrés, mal gonflés, surchargés ou endommagés peut conduire à une défaillance du pneu et nuire à la stabilité et à la manœuvrabilité de la moto, ce qui peut entraîner la mort ou des blessures graves. (00014b)

10. Vérifier l'état des pneus, ainsi que la pression et la charge de la moto. Refer to AVANT DE CONDUIRE > VÉRIFICATION DE LA PRESSION DES PNEUS ET INSPECTION DES PNEUS (Page 42) for correct tire inflation pressure and motorcycle weight allowances.
11. Vérifier les réglages de l'amortisseur arrière. Régler si nécessaire. Voir AVANT DE CONDUIRE > RÉGLAGE DES AMORTISSEURS (Page 49).

34 Avant de conduire

12. Rechercher les fuites de carburant, d'huile ou de liquide hydraulique éventuelles.
13. Inspecter la courroie d'entraînement pour détecter des signes d'usure ou de dommage.

▲ AVERTISSEMENT

S'assurer que le phare, les feux arrière et de stop et les feux de direction fonctionnent correctement avant la conduite. La mauvaise visibilité du conducteur pour les autres usagers de la route risque d'entraîner la mort ou des blessures graves. (00478b)

14. Vérifier tout l'équipement électrique et tous les commutateurs, y compris le bon fonctionnement du feu de stop, des feux de direction et de l'avertisseur.
15. Entretien du véhicule quand il le faut.

RÈGLES DE CONDUITE DE RODAGE

Les 800 premiers kilomètres (500 miles)

La fiabilité de conception ainsi que la qualité des matériaux et de la fabrication qui caractérisent les motos Harley-Davidson permettent d'atteindre des performances optimales dès la mise en service.

Pour permettre au moteur de roder ses pièces critiques, nous recommandons d'observer les règles de conduite indiquées ci-dessous pendant les premiers 800 km (500 mi).

1. Lors des premiers 80 km (50 mi), ne pas dépasser un régime moteur de 3 000 tr/min, quelle que soit la vitesse. Ne pas forcer le moteur en le faisant tourner ou accélérer à un régime très bas ou en le faisant tourner à haut régime plus longtemps que nécessaire pour changer de vitesse ou pour doubler.
2. Jusqu'aux 800 km (500 mi), varier le régime moteur en évitant de conduire à un régime constant sur de longues distances. Une accélération du moteur à 3500 tr/min, quelle que soit la vitesse, est autorisée.
3. Conduire doucement et éviter tout démarrage rapide avec la commande des gaz complètement ouverte jusqu'à ce que le moteur soit chaud.
4. Éviter de forcer le moteur en le faisant marcher à très bas régime en passant à une vitesse supérieure.
5. Éviter les freinages brusques. Utiliser les nouveaux freins avec modération lors du rodage sur les premiers 160 km (100 mi).

REPLISSAGE DU RÉSERVOIR DE CARBURANT

▲ AVERTISSEMENT

Éviter les déversements. Ouvrir lentement le bouchon de remplissage de carburant. Ne pas remplir au-delà de la base de la pièce rapportée du goulot de remplissage et laisser un volume d'air pour permettre la dilatation du carburant. Serrer le bouchon de remplissage après l'ajout de carburant. L'essence est un produit extrêmement inflammable et hautement explosif, qui peut entraîner la mort ou des blessures graves. (00028b)

▲ AVERTISSEMENT

Faire très attention en faisant le plein. L'air sous pression dans le réservoir de carburant risque de forcer l'essence à s'échapper par le tube de remplissage. L'essence est un produit extrêmement inflammable et hautement explosif, qui peut entraîner la mort ou des blessures graves. (00029a)

Retrait du bouchon de remplissage de carburant

1. Voir Figure 7. Insérer la clé de contact dans la fente (2).

REMARQUE

Le bouchon sort lorsque la clé est tournée.

2. Tourner la clé dans le sens horaire.
3. Enlever le bouchon de remplissage.

AVIS

Ne pas renverser de carburant sur la moto au moment de remplir le réservoir. Essuyer immédiatement tout renversement de carburant sur la moto. Le carburant risque d'endommager les surfaces esthétiques. (00147b)

4. Remplir le réservoir. N'utiliser que le carburant recommandé. Voir AVANT DE CONDUIRE > INFORMATIONS DU CIRCUIT DE CARBURANT (Page 37). Ne pas trop remplir le réservoir de carburant. Introduire la buse de la pompe dans l'orifice de remplissage. Ne pas remplir le réservoir plus haut que le bas du goulot de remplissage. Voir Figure 8. Un moteur chaud, le soleil ou des températures extrêmes peuvent causer l'expansion du carburant. Le carburant peut se déverser du réservoir et endommager la finition. Voir LA SÉCURITÉ AVANT TOUT > CONSIGNES DE SÉCURITÉ DE FONCTIONNEMENT (Page 3).

Pose du bouchon de remplissage de carburant

▲ AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser de bouchon de carburant des marques concurrentes. Les bouchons de carburant des marques concurrentes peuvent être mal adaptés et causer des fuites pouvant causer la mort ou des blessures graves. Consulter un concessionnaire Harley-Davidson pour les bouchons de carburant recommandés. (00034a)

REMARQUE

La flèche sur le bouton montre une languette d'indexage. La languette d'indexage est alignée avec une fente dans l'ouverture à carburant dans le réservoir.

1. S'assurer que la clé est correctement enfoncée dans le bouchon avant la ré-installation.
2. Positionner le bouchon de remplissage de carburant sur la flèche d'alignement (1) en direction de l'avant du véhicule.
3. Appuyer tout autour du bouchon pour comprimer le ressort du bouchon. Il se peut que vous entendiez 2 clics au moment où le bouchon se met en place.
4. Tourner la clé dans le sens antihoraire afin de verrouiller le bouchon puis retirer la clé.

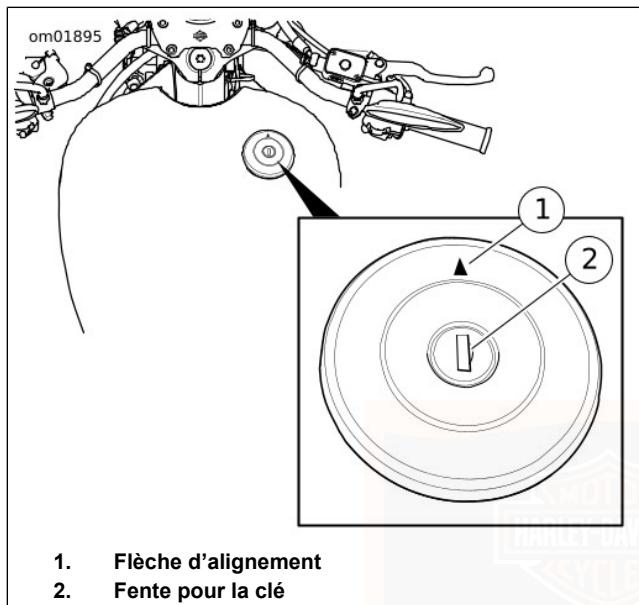


Figure 7. Bouchon de remplissage de carburant

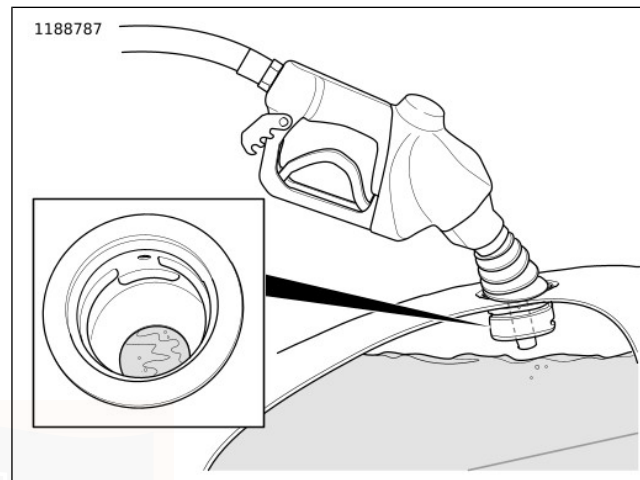


Figure 8. Niveau du carburant en dessous du goulot de remplissage

INFORMATIONS DU CIRCUIT DE CARBURANT

Carburant

Cette moto a été conçue pour fournir les meilleures performances au meilleur rendement en utilisant de l'essence sans plomb. La plupart des essences vendues sont mélangées avec de l'alcool et/ou de l'éther pour créer des

mélanges oxygénés. Le type et la quantité d'alcool ou d'éther ajoutés au carburant sont importants.

AVIS

Ne pas utiliser d'essence contenant du méthanol. Cela risquerait d'entraîner une défaillance des composants du circuit de carburant, une détérioration du moteur et/ou un mauvais fonctionnement de l'équipement. (00148a)

AVIS

Utiliser uniquement du carburant sans plomb dans les motos équipées de convertisseur catalytique. L'emploi de carburant avec plomb endommagerait le système de contrôle des émissions de carburant. (00150c)

- Le carburant à l'ÉTHANOL est un mélange contenant de l'éthanol (alcool de grain) et de l'essence sans plomb, et peut avoir une incidence sur la consommation de carburant.

- Les ESSENCES REFORMULÉES OU OXYGÉNÉES (RFG) désignent des mélanges d'essence qui sont spécifiquement conçus pour être plus propres que les autres types d'essence lors de leur consommation. Ceci conduit à des niveaux plus faibles d'émission d'échappement. Elles sont également formulées pour réduire les pertes par évaporation dans l'environnement. Les essences reformulées utilisent des additifs servant à oxygéner l'essence. La moto fonctionnera normalement avec ce type de carburant. Harley-Davidson recommande de l'utiliser autant que possible afin d'améliorer la propreté de l'air dans l'environnement.
- Certains mélanges d'essence sont susceptibles de produire des effets néfastes sur le démarrage, la conduite ou la consommation de carburant. En cas de problèmes, utiliser une marque d'essence différente ou une essence à un mélange d'octane supérieur.

Tableau 12. Indice d'octane

SPÉCIFICATION	CONFIGURATION	NOTATION
Indice d'octane à la pompe (R+M)/2	Street Rod™ (XG750A)	91 (95 RON)
	Harley-Davidson Street® 500 (XG500)	87 (91 RON)
	Harley-Davidson Street® 750 (XG750)	

Tableau 13. Spécifications de carburant




Identificateur commun	Spécification	du véhicule
MTBE	Éther méthyltertiobutylique	L'essence/les mélanges Éther méthyltertiobutylique (MTBE) sont des mélanges d'essence et jusqu'à 15% de MTBE. L'utilisation d'un mélange essence/ MTBE dans votre moto est approuvée.
Méthanol	Méthanol ou carburant de course	Ne pas utiliser de carburant de course ou de carburant contenant du méthanol ; l'utilisation de ces carburants endommage le circuit de carburant.
	5% Éthanol	Les carburants avec une concentration d'éthanol allant jusqu'à 5% (E5) peuvent être utilisés avec la moto sans affecter les performances du véhicule.
	10% Éthanol	Les carburants avec une concentration d'éthanol allant jusqu'à 10% (E10) peuvent être utilisés dans votre moto sans affecter les performances du véhicule. Clients situés aux États-Unis : Aux États-Unis, le Clean Air Act interdit l'usage de mélanges d'essence contenant plus de 10% d'éthanol pour les motos.
	22% Éthanol	Le carburant proposé sur le marché brésilien a une concentration d'éthanol comprise entre 21–27,5% . Harley-Davidson Les motos H-D configurées pour le Brésil sont dotées d'étalonnages spéciaux des commandes moteur, prévus pour fonctionner correctement avec ces carburants. L'utilisation de carburants à forte concentration d'éthanol dans les motos Harley-Davidson destinées à d'autres marchés réglementés peut entraîner des problèmes de conduite, l'apparition du voyant d'anomalie moteur et endommager potentiellement le moteur.

Tableau 13. Spécifications de carburant

Identificateur commun	Spécification	du véhicule
	85% Éthanol	N'utilisez pas de carburant contenant 85% d'éthanol. L'utilisation de ces carburants endommage le circuit de carburant et risque d'endommager également le moteur.

Convertisseur catalytique

Sur certains marchés, les véhicules sont équipés de convertisseurs catalytiques.

AVIS

Ne pas faire fonctionner une moto équipée d'un convertisseur catalytique en cas de ratés du moteur. Si la moto est démarrée dans ces conditions, les gaz d'échappement deviennent anormalement chauds, ce qui peut entraîner des dommages à la moto, y compris la perte du contrôle des émissions de gaz d'échappement. (00149c)

IDENTIFICATION DU SYSTÈME DE FREINAGE ABS

Identification

Voir Figure 9. Les modèles avec l'option ABS peuvent être identifiés par un capteur de vitesse de roue sur le côté gauche de la roue avant.

Voir Figure 10. Les modèles avec ABS sont également équipés d'un module ABS (EHCU).

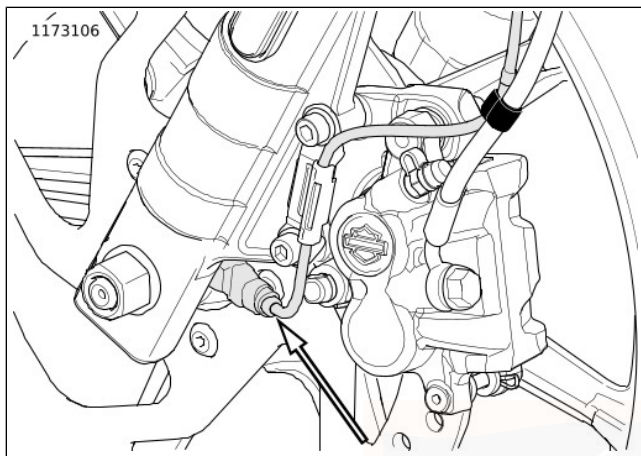


Figure 9. Capteur de vitesse de roue (identification de l'ABS)

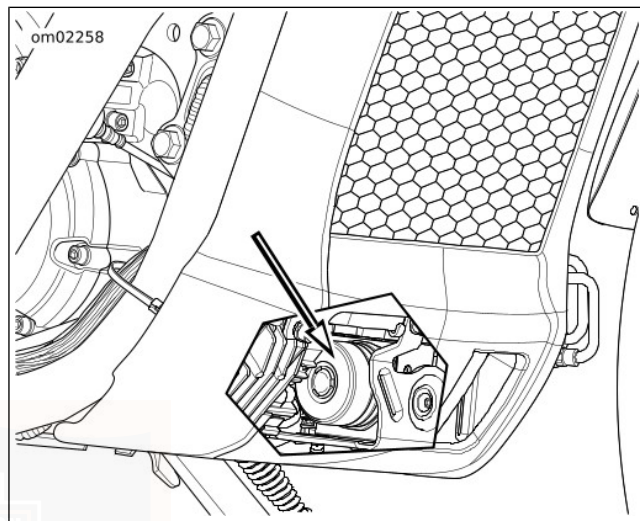
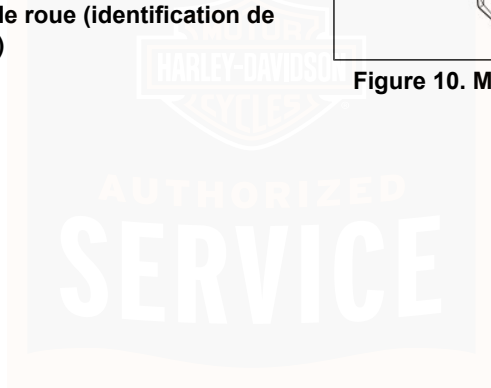


Figure 10. Module ABS (EHCU) (derrière le radiateur)



VÉRIFICATION DE LA PRESSION DES PNEUS ET INSPECTION DES PNEUS

Informations générales

▲ AVERTISSEMENT

Les pneus, les chambres à air, les talons ou les bandes de fond de jante, les valves de gonflage et les enjoliveurs doivent correspondre à la roue appropriée. Contacter un concessionnaire Harley-Davidson. Si les pièces ne correspondent pas, cela peut endommager le pneu, le faire glisser sur la jante ou causer la défaillance du pneu, ce qui peut causer la mort ou des blessures graves. (00023c)

▲ AVERTISSEMENT

Les pneus Harley-Davidson avant et arrière ne sont pas identiques. L'inversion des pneus avant et arrière peut provoquer une défaillance prématurée, pouvant entraîner la mort ou des blessures graves. (00026a)

Pression des pneus

▲ AVERTISSEMENT

Veiller à maintenir les pneus correctement gonflés, équilibrés, non endommagés et avec une bande de roulement adéquate. Inspecter régulièrement les pneus et consulter un concessionnaire Harley-Davidson pour les pneus de rechange. Rouler avec des pneus trop usés, mal équilibrés, mal gonflés, surchargés ou endommagés peut conduire à une défaillance du pneu et nuire à la stabilité et à la manœuvrabilité de la moto, ce qui peut entraîner la mort ou des blessures graves. (00014b)

La pression des pneus doit être réglée à l'aide des informations présentes dans Tableau 14 et Tableau 15 . Les pneus sont considérés comme froids si le véhicule n'a pas roulé récemment. La pression des pneus augmente à mesure que le pneu chauffe. Les pneus peuvent chauffer en raison de la conduite et des températures ambiantes élevées. Les pneus peuvent rester chauds jusqu'à 2 heures après la conduite. Pour une lecture précise, vérifier la pression des pneus avec une bonne jauge avant de rouler, quand les pneus sont encore froids.

Vérifier la pression des pneus :

- Lors de la vérification avant la conduite.
- À chaque intervalle d'entretien prévu.

Pour des pneus à froid avec une température ambiante de 20 °C (68 °F) ou moins : Tableau 14

Tableau 14. Pneus et pression des pneus

MODÈLE	SUP-PORT	TAILLE	PNEU RECOMMANDÉ	PRESSION (À FROID 20 °C (68 °F))	
				kPa	psi
Harley-Davidson Street® 500 (XG500), Harley-Davidson Street® 750 (XG750)	Avant	17 po	MRF Zapper (Inde uniquement) : 100/80-17 M/C 52H	207	30
Harley-Davidson Street® 500 (XG500), Harley-Davidson Street® 750 (XG750)	Arrière	15 po	MRF Zapper (Inde uniquement) : 150/70-15 M/C 67H	276	40
Harley-Davidson Street® 500 (XG500), Harley-Davidson Street® 750 (XG750)	Avant	17 po	Michelin Scorcher 11 : 100/80-17 M/C 52H	234	34
Harley-Davidson Street® 500 (XG500), Harley-Davidson Street® 750 (XG750)	Arrière	15 po	Michelin Scorcher 11 : 140/75R15 M/C 65H	290	42
Street Rod™ (XG750A)	Avant	17 po	Michelin Scorcher 21 : 120/70R17 M/C 58V	248	36
Street Rod™ (XG750A)	Arrière	17 po	Michelin Scorcher 21 : 160/60R17 M/C 69V	290	42

Tableau 14. Pneus et pression des pneus

MODÈLE	SUP-PORT	TAILLE	PNEU RECOMMANDÉ	PRESSION (A FROID) 20 °C (68 °F)	
				kPa	psi
Street Rod™ (XG750A)	Avant	17 po	MRF REVZ-FH1 (Inde seulement) : 120/70R17 M/C 58H	248	36
Street Rod™ (XG750A)	Arrière	17 po	MRF REVZ-H (Inde seulement) : 160/60R17 M/C 69H	290	42

Pour des pneus à froid avec une température ambiante supérieure à 20 °C (68 °F) : Reportez-vous à la première colonne de Tableau 15 pour déterminer le réglage de la pression des pneus. Par exemple : Si la moto n'a pas roulé pendant 2 heures ou plus et que la température ambiante est 31 °C (88 °F) , les pressions avant et arrière recommandées sont de Tableau 14 pressions plus 14 kPa (2 psi) .

Les pneus chauffent en raison de la conduite, qui augmente la pression des pneus. Si le véhicule a servi récemment, reportez-vous à la deuxième colonne de Tableau 15 pour déterminer le réglage de la pression des pneus. Par exemple : Si la moto a servi récemment et que la température ambiante

est 31 °C (88 °F) , les pressions avant et arrière recommandées sont de Tableau 14 pressions plus 48 kPa (7 psi) .

Si un ajustement de la pression des pneus est effectué lorsque le véhicule a servi récemment, réajustez la pression des pneus en fonction des recommandations lorsque ceux-ci ont refroidi. Les pneus peuvent rester chauds jusqu'à 2 heures après la conduite.

Harley-Davidson n'effectue aucun test avec des pneus gonflés uniquement à l'azote. Harley-Davidson n'encourage ni ne décourage l'utilisation d'azote pur pour gonfler les pneus.

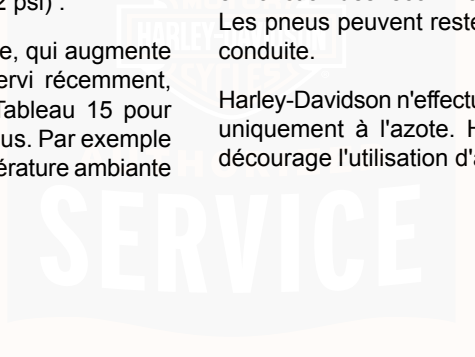


Tableau 15. Réglage de la pression des pneus

TEMPÉRATURE AMBIANTE TEMPÉRATURE	MOTO INACTIVE DEPUIS 2 HEURES OU PLUS : AJOUTER AUX PRESSIONS AVANT ET ARRIÈRE DANS LE TA- BLEAU DES PNEUS SPÉCIFIÉ	MOTO AYANT SERVI RÉCEMMENT : AJOUTER AUX PRESSIONS AVANT ET ARRIÈRE DANS LE TABLEAU DES PNEUS SPÉCIFIÉ
20 °C (68 °F) ou moins	0 kPa (0 psi)	34 kPa (5 psi)
26 °C (79 °F)	7 kPa (1 psi)	41 kPa (6 psi)
31 °C (88 °F)	14 kPa (2 psi)	48 kPa (7 psi)
37 °C (99 °F)	21 kPa (3 psi)	55 kPa (8 psi)
42 °C (108 °F) ou plus	28 kPa (4 psi)	62 kPa (9 psi)

Inspecter les pneus.

▲ AVERTISSEMENT

Remplacer immédiatement le pneu par un pneu spécifié par Harley-Davidson lorsque les barres d'usure deviennent visibles ou si la bande de roulement a une profondeur de 1 mm (1/32 in) seulement. Conduire avec un pneu usé peut entraîner la mort ou des blessures graves. (00090c)

Vérifier la bande de roulement de pneu :

- Lors de la vérification avant la conduite.
- À chaque intervalle d'entretien prévu.

1. Inspecter chaque pneu pour des signes de perforations, coupures et ruptures.

Les pneus Harley-Davidson sont équipés de barres d'usure qui traversent horizontalement la bande de roulement.

Un pneu est considéré comme usé lorsque les barres d'usure sont visibles ou si la profondeur de la bande de roulement atteint 0,8 mm (0,031 in). Un pneu usé peut :

- Être plus facilement endommagé et être sujet à une défaillance.
- Fournir une traction réduite.
- Affecter négativement la stabilité et la manœuvrabilité.

Voir Figure 11 et Figure 12. Toujours remplacer les pneus avant que les barres indicatrices d'usure apparaissent.

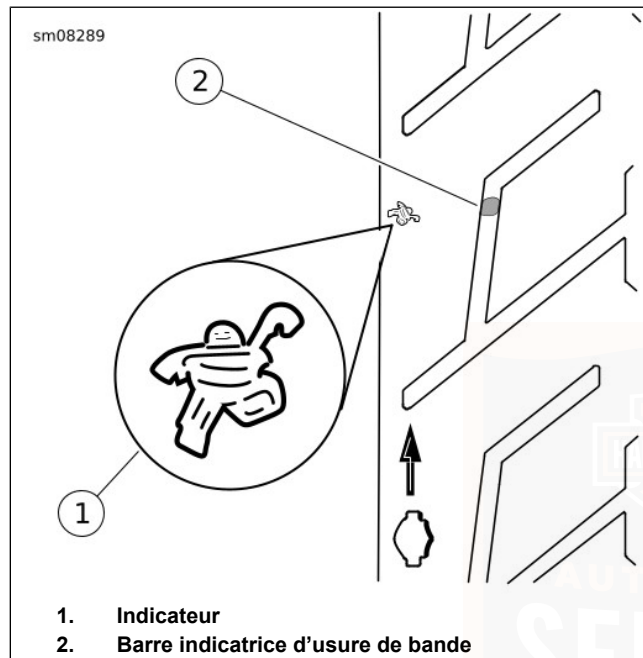


Figure 11. Barre indicatrice d'usure de bande : Pneus Michelin

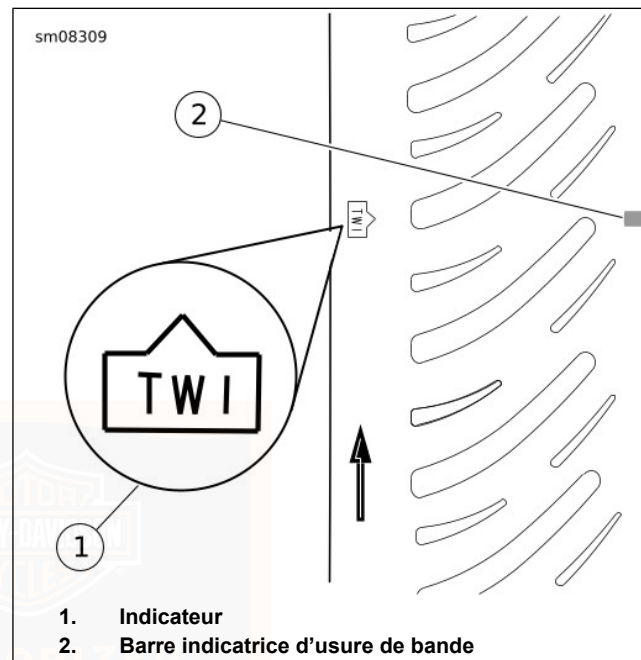


Figure 12. Barre indicatrice d'usure de bande : Pneus MRF

Remplacement des pneus

▲ AVERTISSEMENT

Les pneus sont un élément critique sur le plan de la sécurité. Contacter un concessionnaire Harley-Davidson pour la réparation ou le remplacement des pneus. Un mauvais entretien des pneus risque d'affecter la stabilité et la manœuvrabilité, qui pourrait causer la mort ou des blessures graves. (00057a)

▲ AVERTISSEMENT

Harley-Davidson recommande d'utiliser ses pneus spécifiés. Les véhicules Harley-Davidson ne sont pas conçus pour fonctionner avec des pneus non recommandés, notamment des pneus neige, des pneus pour cyclomoteur et d'autres pneus à usage spécial. L'utilisation de pneus non recommandés risque d'affecter la stabilité, la manœuvrabilité ou le freinage et de provoquer une perte de contrôle du véhicule causant la mort ou des blessures graves. (00024d)

▲ AVERTISSEMENT

N'installer que des valves et des capuchons d'origine. Une valve ou un ensemble valve et bouchon trop long ou trop lourd risque d'interférer avec les pièces adjacentes et d'endommager la soupape, ce qui causerait le dégonflage rapide du pneu. Un dégonflage rapide des pneus peut faire perdre le contrôle de la moto au conducteur et provoquer un accident causant la mort ou des blessures graves. (00281a)

▲ AVERTISSEMENT

Remplacer les pneus percés ou endommagés. Dans certains cas, de petits trous dans la bande de roulement peuvent être réparés de l'intérieur du pneu démonté par un concessionnaire Harley-Davidson. Ne JAMAIS dépasser 80 km/h (50 mph) dans les premières 24 heures suivant la réparation du pneu et ne JAMAIS dépasser 129 km/h (80 mph) avec un pneu réparé. Ne pas suivre ces consignes de sécurité risque de faire éclater un pneu et de causer la mort ou des blessures graves. (00015b)

SERVICE

▲ AVERTISSEMENT

Remplacer immédiatement le pneu par un pneu spécifié par Harley-Davidson lorsque les barres d'usure deviennent visibles ou si la bande de roulement a une profondeur de 1 mm (1/32 in) seulement. Conduire avec un pneu usé peut entraîner la mort ou des blessures graves. (00090c)

Des pneus **neufs** sont nécessaires si l'une des conditions suivantes existe (se reporter à Tableau 14 pour connaître les pneus de rechange indiqués) :

- Les barres d'usure de pneu deviennent visibles sur les surfaces de bande de roulement.
- Les lanières ou la toile du pneu deviennent visibles à travers les fissures des parois latérales, les accrocs ou les entailles profondes.
- Bosses, hernies ou fentes dans le pneu.
- Des perforations, entailles ou autres dommages du pneu qui ne peuvent pas être réparés.

Lors de la pose de pneus sur les jantes, ne pas se fier à la conception de la bande de roulement pour déterminer le sens de rotation. Toujours s'assurer que les flèches de rotation moulées sur les parois latérales pointent dans la direction de la rotation lorsque le véhicule se déplace vers l'avant.

RÉGLAGE DES RÉTROVISEURS

▲ AVERTISSEMENT

Les objets observés dans les rétroviseurs sont plus proches qu'ils ne semblent l'être. Faire attention pour déterminer la distance des objets dans les rétroviseurs. Si les distances ne sont pas déterminées correctement, cela pourrait causer la mort ou des blessures graves. (00033a)

Régler les rétroviseurs de manière à y voir une petite partie de vos épaules dans chaque rétroviseur. Ceci permettra de juger la distance relative des autres véhicules par rapport à l'arrière de la moto.

UTILISATION DE LA BÉQUILLE LATÉRALE

Emplacement

▲ AVERTISSEMENT

Toujours garer la moto sur une surface plane et ferme. Une moto déséquilibrée risque de tomber et de causer la mort ou des blessures graves. (00039a)

▲ AVERTISSEMENT

La béquille latérale se bloque lorsqu'elle est déployée (vers le bas) complètement vers l'avant et que le poids du véhicule repose dessus. Si la béquille latérale n'est pas dans sa position complètement vers l'avant (vers le bas) et ne supporte pas le poids du véhicule, ce dernier risque de basculer et de causer la mort ou des blessures graves. (00006a)

▲ AVERTISSEMENT

S'assurer que la béquille latérale est complètement rétractée avant de prendre la route. Si elle ne l'est pas, elle peut entrer en contact avec la route et provoquer une perte de contrôle du véhicule, risquant d'entraîner la mort ou des blessures graves. (00007a)

REMARQUE

Pour garer la moto sur une pente, engager une vitesse après avoir coupé le moteur.

Voir Figure 6. La béquille latérale est située sur le côté gauche de la moto.

Commutateur de béquille latérale : Modèles internationaux

Certains modèles internationaux sont équipés d'un commutateur de verrouillage de béquille latérale.

La moto démarre et roule avec la béquille latérale abaissée lorsque la boîte de vitesse est au point mort. Si la béquille latérale est abaissée, qu'une vitesse est engagée et que l'embrayage est engagé, le véhicule cale. Soulever la béquille latérale ou amener la boîte de vitesses au point mort afin de permettre au moteur de tourner.

Lorsque la moto se déplace à des vitesses supérieures à 15 km/h (10 mph), le fait d'abaisser la béquille latérale n'arrête pas le moteur.

RÉGLAGE DES AMORTISSEURS

Généralités

Ajuster la précharge du ressort de l'amortisseur arrière en fonction de la charge de la moto. Noter les paramètres de réglage pendant la rotation du collier.

Ajuster les deux amortisseurs du même nombre de tours.

Réglage

▲ AVERTISSEMENT

Ajuster les deux amortisseurs de la même façon. Un réglage incorrect risque d'affecter la stabilité et la manœuvrabilité et causer la mort ou des blessures graves. (00036b)

AVIS

Ne pas faire tourner le collier d'ajustement des amortisseurs dans le sens horaire au-delà du réglage d'ajustement 5. Sinon, cela peut entraîner des dommages matériels. (00166b)

REMARQUE

Voir Figure 13. Ne pas tourner la came de précharge de la position cinq (5) à la position une (1) ou de la position une (1) à la position cinq (5).

1. Placer la clé à ergot autour du collier inférieur de l'amortisseur.
 - a. **Harley-Davidson Street 500 (XG500), Harley-Davidson Street 750 (XG750):** Utiliser SPANNER WRENCH (CLÉ À ERGOT) (N° DE PIÈCE : HD-51439).
 - b. **Street Rod (XG750A) :** Utilisation SPANNER WRENCH (CLÉ À ERGOT) (N° DE PIÈCE : HD-52313)

2. Tourner la came de réglage du ressort à la position souhaitée. Lors du retour à la position de came d'arrêt, desserrer les cames dans le sens opposé.
 - a. Faire tourner le collier vers les chiffres plus élevés afin d'augmenter la précharge. Voir Tableau 16.
 - b. Faire tourner le collier (vers les chiffres plus bas) afin de réduire la précharge.

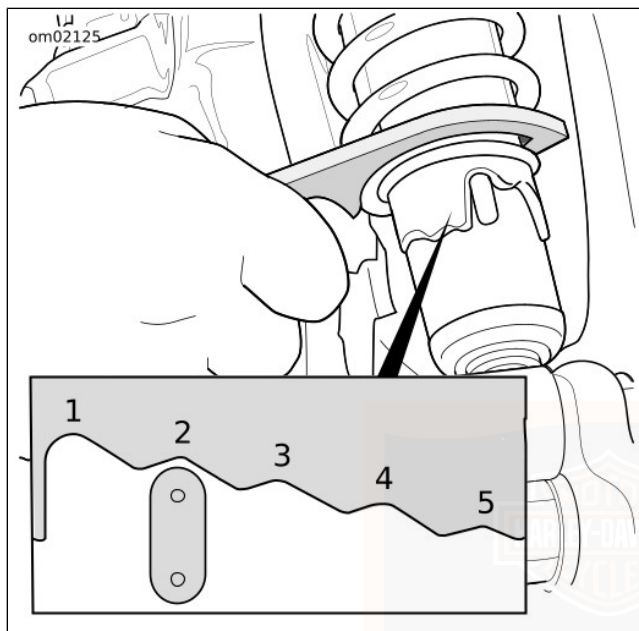


Figure 13. Réglage de la précharge de l'amortisseur

Tableau 16. Précharge recommandée de l'amortisseur : Harley-Davidson Street 500 (XG500), Harley-Davidson Street 750 (XG750)

CHARGE*	POSITION
Moins de 75 kg (165 lb)	1
75–89 kg (165–195 lb)	2
89–102 kg (195–225 lb)	3
102–116 kg (225–255 lb)	4
116 kg (255 lb) jusqu'au poids supplémentaire maximum autorisé.	5

* Ajouter les poids du conducteur, du passager, de l'équipement de conduite, des accessoires et de la charge transportée.

Tableau 17. Précharge recommandée de l'amortisseur : Street Rod (XG750A)

CHARGE*	POSITION
Moins de 82 kg (180 lb)	1
82–95 kg (180–210 lb)	2
95–109 kg (210–240 lb)	3
109–122 kg (240–270 lb)	4

**Tableau 17. Précharge recommandée de l'amortisseur :
Street Rod (XG750A)**

CHARGE*	POSITION
122 kg (270 lb) jusqu'au poids supplémentaire maximum autorisé.	5
* Ajouter les poids du conducteur, du passager, de l'équipement de conduite, des accessoires et de la charge transportée.	

Tableau 18. Poids supplémentaire maximum autorisé

MODÈLE	CHARGE MAXIMALE	
	kg	lb
Harley-Davidson Street [®] 500 (XG500)	209	461
Harley-Davidson Street [®] 750 (XG750)	209	461
Street Rod [™] (XG750A)	218	479



SYSTÈME DE SÉCURITÉ

Composants

Le système de sécurité inclut un module de commande, une antenne à mains libres montée sur la moto et un porte-clés à mains libres conservé par le conducteur. Le témoin du système de sécurité sur la face de l'indicateur de vitesse indique lorsque le système de sécurité est activé ou désactivé.

Voir SYSTÈME DE SÉCURITÉ > ACTIVER/DÉSACTIVER (Page 60).

Options

Consulter un concessionnaire Harley-Davidson ou www.harley-davidson.com pour les options du système de sécurité.

SYSTÈME DE SÉCURITÉ DU PORTE-CLÉS

Attribution du porte-clés

Voir Figure 14 . Les porte-clés sont affectés électroniquement au système de sécurité par le concessionnaire Harley-Davidson. Deux porte-clés seulement peuvent être attribués à un moment donné.

Acheter des portes-clés de rechange chez un concessionnaire Harley-Davidson. Les porte-clés peuvent être attribués

uniquement à une moto individuelle par un technicien Harley-Davidson qualifié.

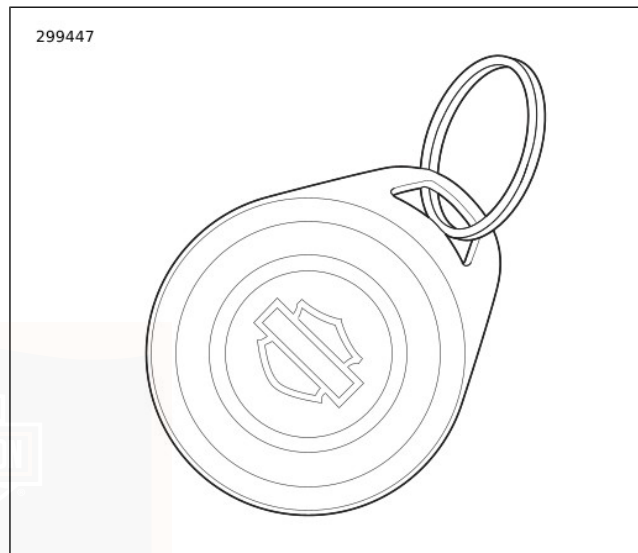


Figure 14. Porte-clés : Système de sécurité

REMARQUE

- *Le module s'active uniquement si le porte-clés a été attribué par un concessionnaire Harley-Davidson et si un numéro d'identification personnel (PIN) a été entré dans le système. Enregistrer le PIN sur la page d'information personnelle au début du manuel du propriétaire et sur la carte de portefeuille amovible.*
- *Si le porte-clés est perdu ou défaillant, le conducteur peut se reporter à la carte de portefeuille et utiliser le PIN pour désactiver manuellement le système. Voir SYSTÈME DE SÉCURITÉ > ACTIVER/DÉSACTIVER (Page 60) et SYSTÈME DE SÉCURITÉ > DÉPANNAGE (Page 65) .*
- *Le conducteur peut changer le PIN à tout moment. Voir SYSTÈME DE SÉCURITÉ > NUMÉRO D'IDENTIFICATION PERSONNEL (PIN) (Page 56) .*

Pile pour porte-clés

Remplacer la pile du porte-clés tous les ans.

REMARQUE

- *L'étiquette réutilisable figurant sur l'emballage du porte-clés indique le numéro de série du porte-clés. Pour qu'elle serve de référence, coller l'étiquette sur une page vierge de « NOTES » dans ce manuel du propriétaire.*
- *Voir Figure 15 . Le numéro de série du porte-clés se trouve aussi à l'intérieur du porte-clés.*

1. Voir Figure 15 . Pour ouvrir le porte-clés, faire tourner une lame mince dans la fente (1).
2. Déposer la batterie (2) et la mettre au rebut conformément à la réglementation locale.
3. Installer une pile **neuve** (Panasonic CR2032 ou son équivalent) avec le côté positif vers le bas.
4. Aligner les deux moitiés du porte-clés. et appuyer jusqu'à entendre un déclic.

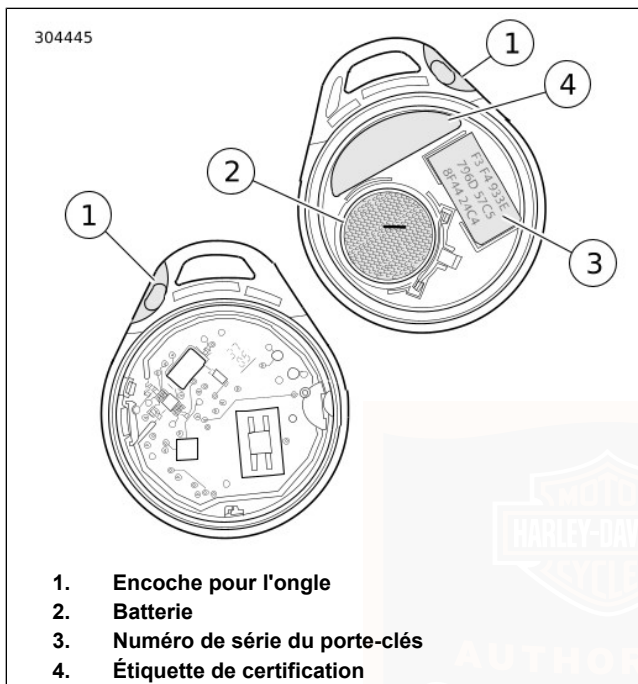


Figure 15. Pile pour porte-clés

Conduite avec porte-clés

- Toujours garer le porte-clés pendant la conduite, le chargement, le ravitaillement en essence, le déplacement, le stationnement ou l'entretien de la moto.
- Ne pas laisser le porte-clés attaché au guidon et ne pas le ranger dans un compartiment de porte-bagages. Si le porte-clés est laissé par mégarde avec la moto lorsqu'elle est en stationnement, cela empêche le système de mettre l'alarme en service.
- Ne pas conduire avec le porte-clés rangé dans une boîte métallique ou à une distance de moins de 76 mm (3,0 po) d'un téléphone portable, d'un agenda électronique de poche, d'un affichage ou autre dispositif électronique. Toute interférence électromagnétique peut empêcher le porte-clés de désactiver le système.
- Pour plus de sécurité, toujours verrouiller la fourche et retirer la clé à l'arrêt. Si le porte-clés est à portée de signal et que la moto est déverrouillée, quelqu'un pourra toucher à la moto sans actionner l'alarme.

Conduite sans porte-clés

Si la moto est conduite sans que le porte-clés ne soit suffisamment près, le message « NO FOB » (porte-clés absent) s'affiche temporairement dans la fenêtre du compteur kilométrique. Pour redémarrer une moto sans porte-clés, désactiver le système de sécurité avec le PIN.

NUMÉRO D'IDENTIFICATION PERSONNEL (PIN)

Le numéro d'identification personnel (PIN) peut être utilisé pour désactiver le système de sécurité. Utiliser le PIN si le porte-clés attribué est égaré ou défaillant, ou s'il ne peut pas communiquer avec la moto à cause d'une interférence électromagnétique.

Un PIN compte cinq chiffres (choisis entre 1 et 9, sans zéro).

Modification du PIN

Le conducteur peut changer le PIN à tout moment. Se référer au Tableau 19.

Tableau 19. Modification du PIN

ÉTAPE N°	ACTION	ATTENDRE LA CONFIRMATION	REMARQUES
1	Sélectionner un numéro d'identification personnel (PIN) à 5 chiffres (de 1 à 9) et le noter sur la carte de portefeuille dans le manuel du propriétaire.		
2	En présence d'un porte-clés attribué, mettre le commutateur MARCHE/ARRÊT en position MARCHE .		
3	Lancer le cycle du commutateur marche/arrêt deux fois : ARRÊT - MARCHE - ARRÊT - MARCHE .		
4	Appuyer 2 fois sur le commutateur de feu de direction de gauche .	Le message ENTER PIN (saisir code PIN) défilera dans la fenêtre du compteur kilométrique.	

Tableau 19. Modification du PIN

ÉTAPE N°	ACTION	ATTENDRE LA CONFIRMATION	REMARQUES
5	Appuyer sur le commutateur de feu de direction de droite 1 fois , puis le relâcher.	Les feux de direction clignoteront trois fois. Le PIN actuellement défini s'affiche sur le compteur kilométrique. Le premier chiffre clignotera.	
6	Entrer le premier chiffre du nouveau numéro d'identification personnel (PIN) en enfonçant et relâchant le commutateur de feu de direction gauche jusqu'à ce que le chiffre sélectionné apparaisse.		
7	Appuyer sur le commutateur de feu de direction de droite 1 fois , puis le relâcher.	Le nouveau chiffre remplacera le chiffre actuel dans la fenêtre du compteur kilométrique.	
8	Entrer le deuxième chiffre du PIN sélectionné en enfonçant et relâchant le commutateur de feu de direction gauche jusqu'à ce que le chiffre sélectionné s'affiche.		
9	Appuyer sur le commutateur de feu de direction de droite 1 fois , puis le relâcher.	Le nouveau chiffre remplacera le chiffre actuel dans la fenêtre du compteur kilométrique.	

Tableau 19. Modification du PIN

ÉTAPE N°	ACTION	ATTENDRE LA CONFIRMATION	REMARQUES
10	Entrer le troisième chiffre du PIN sélectionné en enfonçant et relâchant le commutateur de feu de direction gauche jusqu'à ce que le chiffre sélectionné s'affiche.		
11	Appuyer sur le commutateur de feu de direction droit 1 fois et le relâcher.	Le nouveau chiffre remplacera le chiffre actuel dans la fenêtre du compteur kilométrique.	
12	Entrer le quatrième chiffre du nouveau PIN en enfonçant et relâchant le commutateur de feu de direction gauche jusqu'à ce que le chiffre sélectionné s'affiche.		
13	Appuyer sur le commutateur de feu de direction droit 1 fois et le relâcher.	Le nouveau chiffre remplacera le chiffre actuel dans la fenêtre du compteur kilométrique.	
14	Entrer le cinquième chiffre du nouveau PIN en enfonçant et relâchant le commutateur de feu de direction gauche jusqu'à ce que le chiffre sélectionné s'affiche.		

Tableau 19. Modification du PIN

ÉTAPE N°	ACTION	ATTENDRE LA CONFIRMATION	REMARQUES
15	Appuyer sur le commutateur de feu de direction droit1 fois et le relâcher.	Le nouveau chiffre remplacera le chiffre actuel dans la fenêtre du compteur kilométrique.	
16	Mettre le commutateur MARCHE/ARRÊT en position ARRÊT .		Lorsque le commutateur MARCHE/ARRÊT est placé en position ARRÊT , le nouveau PIN est mémorisé dans le module.

TÉMOIN D'ÉTAT DE SÉCURITÉ

Voir Figure 16. Le témoin de sécurité sur la face de l'indicateur de vitesse indique l'état du système de sécurité.

- **Activé** : Le témoin clignote de façon répétée lorsque le système est activé.
- **Désactivé** : Le témoin s'éteint lorsque le système est désactivé.
- **Alerte/alarme** : Le témoin reste allumé en état d'alerte ou d'alarme. Le système est encore activé.
- **Localisateur de porte-clés** : Le témoin clignote rapidement lors d'une tentative de localisation et de connexion avec le porte-clés.
- **Entretien** : Contacter un concessionnaire Harley-Davidson si le témoin reste allumé en continu.

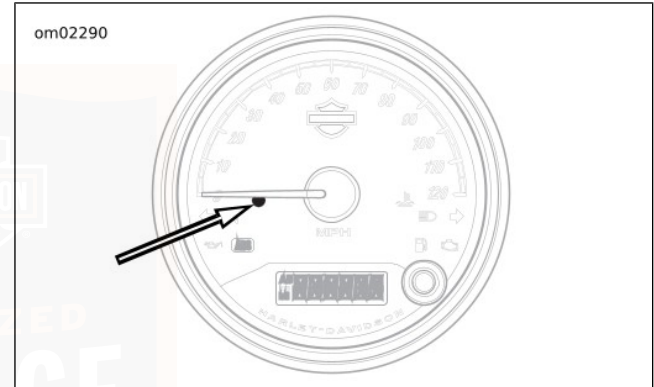


Figure 16. Témoin de sécurité

ACTIVER/DÉSACTIVER

Activé

Lorsque la moto est garée, immobile, et l'interrupteur d'allumage est à la position arrêt (OFF), le système de sécurité s'active automatiquement dans un délai de cinq secondes. Le système s'active, en présence ou non du porte-clés.

Lors de l'activation, les feux de direction clignotent deux fois et la sirène (si elle est équipée et en mode sonore) retentit deux fois. Lorsqu'il est activé, le voyant dans la face de l'indicateur de vitesse clignote très régulièrement.

Désactivé

Porte-clés : un système de sécurité activé est automatiquement désactivé lorsque le porte-clés est présent et que l'interrupteur d'allumage est mis en position d'allumage (IGNITION).

REMARQUE

Un mouvement comme celui consistant à soulever la moto de sa béquille latérale ou une absence de porte-clés (NO FOB) déclenche la détection électronique de présence du porte-clés par le système. Si le porte-clés est présent, le système se désactive. Voir FONCTIONNEMENT > INSTRUMENTS (Page 71).

Lorsque le système se désactive, la sirène (si elle est équipée et en mode sonore) émet un bref signal et le témoin de sécurité clignote rapidement pendant plusieurs secondes, puis s'éteint.

Lorsque le système est désactivé, le conducteur peut conduire ou déplacer la moto pour la garer, l'entreposer ou la réparer sans activer l'alarme.

Désactivation avec un PIN

Si le porte-clés est égaré ou s'il ne peut pas communiquer, le système peut être désactivé avec le numéro d'identification personnel (PIN).

REMARQUE

En cas d'erreur lors de l'entrée du PIN, ramener l'interrupteur d'allumage à la position arrêt (OFF) avant de le remettre à la position d'allumage (IGNITION) avant d'essayer une autre désactivation.

1. Voir Figure 17. Lorsque le témoin de sécurité clignote, mettre l'interrupteur d'allumage en position d'allumage (IGNITION). La fenêtre du compteur kilométrique affiche Entrer le PIN (ENTER PIN).
2. Appuyer sur le bouton à bascule du compteur kilométrique et le relâcher. L'espace du premier chiffre clignote.

3. Entrer les cinq chiffres qui composent le PIN.
 - a. Appuyer sur le bouton à bascule du compteur kilométrique puis le relâcher afin d'intégrer le chiffre au PIN.
 - b. Appuyer pendant 1,5 seconde sur le bouton à bascule du compteur kilométrique pour saisir le numéro. L'affichage active le chiffre suivant du PIN.
 - c. Répéter l'opération jusqu'à ce que les cinq chiffres du PIN soient entrés.

REMARQUE

- Si le chiffre défile au-delà de 9, l'opération reprend à partir de 1.
 - Si l'un des chiffres ne correspond pas au PIN attribué, le système de sécurité est activé.
4. Le véhicule est désactivé et prêt à démarrer.

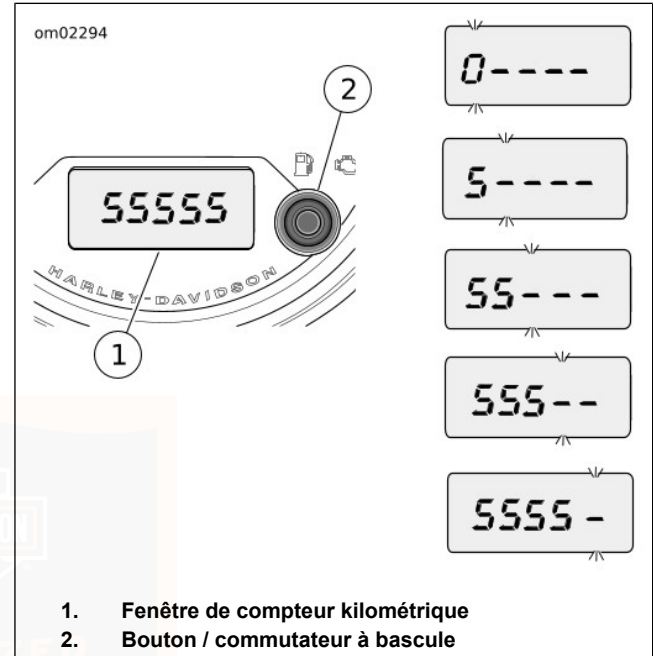


Figure 17. Saisie du PIN (exemple de PIN illustré)

ALARME

Avertissements

Une fois activée, si la moto est déplacée ou soulevée de sa béquille et que le porte-clés à télécommande n'est pas présent, l'alarme avertit l'opérateur en faisant clignoter à trois reprises et de manière alternée les feux de direction et, **si équipé** par un bip de la sirène.

Dans un délai de quatre secondes, si la moto est remise sur sa béquille latérale et qu'aucun autre mouvement n'est détecté, le système reste activé sans que l'alarme ne soit activée.

Si les mouvements de la moto continuent, le système émettra un deuxième avertissement quatre secondes après le premier.

REMARQUE

Pendant les avertissements et les alarmes, le démarreur et les circuits d'allumage restent hors service.

Activation de l'alarme

Si le système de sécurité continue à détecter des mouvements après le deuxième avertissement, le système active l'alarme.

Lorsqu'il est activé, le système de sécurité va :

- Fera clignoter alternativement les quatre feux de direction.

- Faire retentir la sirène, **si équipé**.

Durée : l'alarme s'arrête dans un délai de 30 secondes, et si aucun mouvement n'est détecté, elle ne redémarre pas.

Toutefois, si les mouvements de la moto continuent, le système répète l'alarme de 30 secondes et vérifie à nouveau les mouvements. L'alarme répète ce cycle d'alarme de 30 secondes pendant cinq minutes (10 cycles) ou jusqu'à ce qu'elle soit désactivée.

REMARQUE

L'alarme active aussi les modes DÉL, vibratoire ou sonore d'un Pager de sécurité Harley-Davidson, acheté en option. La portée d'un pager peut aller jusqu'à 0,8 km (½ mi) . Consulter un concessionnaire Harley-Davidson pour de plus amples détails.

Désactivation de l'alarme

Porte-clés à télécommande : Approchez le porte-clés de la moto. Une fois que le module a identifié la présence du porte-clés, le système met fin à l'alarme.

Saisie du PIN : saisir le PIN pour désactiver l'alarme. En cas d'erreur lors de la saisie du PIN, attendre que l'alarme soit entre deux cycles pour saisir le PIN.

MODE SONORE DE LA SIRÈNE (CONFIRMATION)

Mode sonore

Les véhicules équipés d'une sirène peuvent être réglés pour émettre un signal lors de l'activation et de la désactivation. En mode sonore, la sirène émet deux signaux lors de l'activation et un seul signal lors de la désactivation.

Mode silencieux

En mode silencieux, la sirène n'émet aucun signal lors de l'activation ou de la désactivation.

La sirène continue à fournir des signaux d'avertissement et fait retentir l'alarme si la moto est déplacée sans porte-clés.

Changement de mode

Procéder comme suit pour passer du mode sonore au mode silencieux et inversement.

1. En présence du porte-clés de sécurité, mettre l'interrupteur d'allumage en position allumage (IGNITION).
2. Lorsque le témoin de sécurité s'éteint, mettre l'interrupteur d'allumage en position arrêt (OFF).

3. Lorsque le témoin de sécurité s'éteint (mais avant que les feux de direction clignotent deux fois), mettre immédiatement l'interrupteur d'allumage en position allumage (IGNITION).
4. Lorsque le témoin de sécurité s'éteint, mettre immédiatement l'interrupteur d'allumage en position arrêt (OFF).
5. Lorsque le témoin de sécurité s'éteint (mais avant que les feux de direction clignotent deux fois), mettre immédiatement l'interrupteur d'allumage en position allumage (IGNITION). Le système change de mode. La sirène émet un signal ou reste silencieuse selon le mode.

MODE TRANSPORT

Il est possible d'activer le système de sécurité sans activer le détecteur de déplacement pendant un cycle d'allumage. La moto peut être déplacée dans un état activé. La moto ne peut pas être mise en marche ou démarrée dans le mode de transport tant que le porte-clés n'est pas présent.

Pour passer en mode transport

1. En présence du porte-clés de sécurité, mettre l'interrupteur d'allumage en position allumage (IGNITION).
2. Mettre l'interrupteur d'allumage en position arrêt (OFF).
3. Appuyer sur le bouton à bascule du compteur kilométrique dans un délai de 3 secondes.

- Après avoir clignoté une fois, les feux de direction clignotent trois fois pour indiquer que le mode transport du système est activé.

Pour quitter le mode transport

En présence du porte-clés, mettre l'interrupteur d'allumage en position allumage pour désactiver le système et quitter le mode transport.

SERVICES D'ENTREPOSAGE ET D'ENTRETIEN

Stationnement de longue durée

Pour conserver l'activation, entreposer le porte-clés au-delà de la portée de l'antenne. La portée de l'antenne est d'environ 1,5 m (5 ft) . Vérifier que le porte-clés est présent avant de déplacer la moto stationnée.

Si la moto n'est pas utilisée pendant plusieurs mois, en hiver par exemple, voir APRÈS LA CONDUITE > ENTREPOSAGE DE LA MOTO (Page 100) .

Services après-vente

Lorsque la moto est laissée chez un concessionnaire Harley-Davidson , deux options sont possibles :

- Laisser un porte-clés attribué chez le concessionnaire.

- Pour garder le porte-clés, demander au concessionnaire de désactiver le système pour l'entretien (mode entretien) avant de quitter le magasin. Une fois que le mode entretien est actif, le véhicule peut être utilisé sans qu'un porte-clés à télécommande soit présent. Pour rester en mode entretien, les porte-clés affectés doivent rester hors de portée. Si un porte-clés est hors de portée, le mode entretien sera annulé.

DÉCONNEXION DE L'ALIMENTATION

Tous les modèles

Pour déconnecter la batterie ou retirer le fusible principal, suivre la procédure suivante.

- Vérifier que le porte-clés est présent.
- Mettre l'interrupteur d'allumage en position IGNITION (Allumage).
- Retirer le fusible principal de son support.
- Débrancher la batterie si nécessaire.

REMARQUE

Placer l'interrupteur d'allumage en position OFF (Arrêt) avant d'installer le fusible principal.

DÉPANNAGE

Témoin de sécurité

Si le témoin de sécurité reste allumé pendant la conduite, contacter un concessionnaire Harley-Davidson.

Porte-clés

Si le système de sécurité continue à activer les avertissements et les alarmes en présence du porte-clés, contrôler les éléments suivants :

1. **Interférences électromagnétiques** : D'autres dispositifs électroniques, lignes haute tension ou autres sources électromagnétiques peuvent causer le fonctionnement erratique du système de sécurité.
 - a. Vérifier que le porte-clés n'est pas contenu dans une enceinte métallique et ne se trouve pas à moins de 76 mm (3.0 in) de tout autre dispositif électronique.
 - b. Placer le porte-clés attribué sur la selle et mettre l'interrupteur d'allumage en position allumage (IGNITION). Après la désactivation du système, ramener le porte-clés dans un lieu approprié.
 - c. Éloigner la moto à une distance d'au moins 5 m (15 ft) du lieu d'interférence.

2. **Pile du porte-clés déchargée** : Utiliser le PIN pour désactiver le système. Remplacer la pile. Voir SYSTÈME DE SÉCURITÉ > SYSTÈME DE SÉCURITÉ DU PORTE-CLÉS (Page 53).
3. **Porte-clés endommagé** : Utiliser le PIN pour désactiver la moto. Des porte-clés de rechange sont vendus chez les concessionnaires Harley-Davidson.

Sirène (si équipée)

- Si la sirène n'émet pas deux ou trois brefs signaux alors que la commande a été convenablement faite au module de sécurité de s'activer, la sirène est soit en mode silencieux, soit n'est pas connectée, ne fonctionne pas, ou le câblage de la sirène a été ouvert ou court-circuité pendant que la sirène était désactivée.
- Si la sirène est activée et que la pile interne de la sirène est épuisée, court-circuitée, déconnectée ou a été chargée pendant une durée supérieure à 24 heures, la sirène répondra par trois brefs signaux lors de l'activation, au lieu de deux.
- La pile interne de la sirène risque de ne pas se charger si la batterie du véhicule fournit moins de 12,5 V.

- Si la sirène passe en mode indépendant dans lequel elle est alimentée par la pile interne de 9 V, les feux de direction peuvent clignoter ou non. Si c'est le module de sécurité qui active la sirène, les feux de direction clignoteront l'un après l'autre. Si la sirène a été activée et qu'une menace à la sécurité se présente, et que la sirène soit en mode indépendant, elle retentira pendant 20 à 30 secondes puis restera silencieuse pendant 5 à 10 secondes. Ce cycle d'alarme se reproduira dix fois si la sirène est en mode indépendant.



COMMANDES, INSTRUMENTS ET COMMUTATEURS

Levier de guidon d'embrayage

▲ AVERTISSEMENT

Ne pas placer les doigts entre le levier de commande et la poignée du guidon. Une mauvaise position de main peut gêner la manipulation des leviers de commande et entraîner une perte de contrôle du véhicule, pouvant causer la mort ou des blessures graves. (00032a)

Voir Figure 4. Le levier de guidon d'embrayage (1) est actionné avec les doigts de la main gauche. Voir FONCTIONNEMENT > CHANGEMENT DE VITESSE (Page 85).

Levier de sélection de vitesse

Voir Figure 18 . Le levier de sélection de vitesse est activé par le pied gauche. Le point mort se trouve entre la première et la deuxième sur la grille de sélection à six rapports. Voir FONCTIONNEMENT > CHANGEMENT DE VITESSE (Page 85).

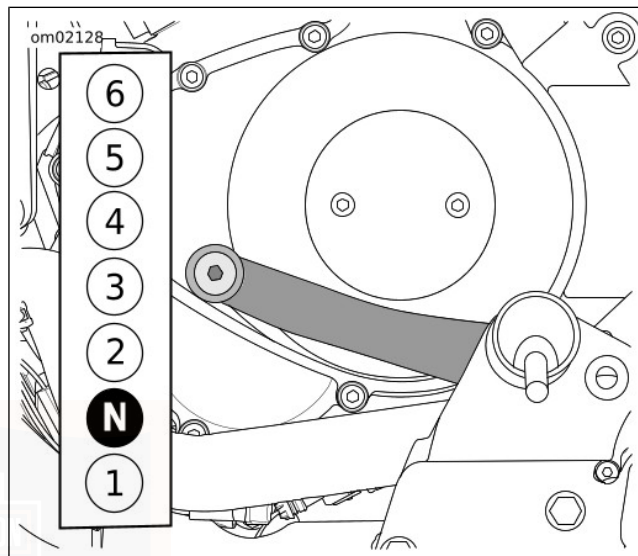


Figure 18. Grille et levier de sélection de vitesse

Module de commande gauche du guidon

Voir Figure 4. Actionner les commutateurs sur le module de commande gauche du guidon (2) avec le pouce de la main gauche. Voir FONCTIONNEMENT > COMMUTATEURS DE COMMANDE DE GAUCHE DU GUIDON (Page 75).

Indicateur de vitesse/compteur kilométrique

Voir Figure 4. La vitesse de conduite actuelle est affichée sur l'indicateur de vitesse (3). La fenêtre du compteur kilométrique, située sur la face de l'indicateur de vitesse, indique le kilométrage total accumulé de la moto et le kilométrage du trajet. Voir FONCTIONNEMENT > INSTRUMENTS (Page 71).

Module de commande droite du guidon

Voir Figure 4. Actionner les commutateurs sur le module de commande droite du guidon (4) avec le pouce de la main droite. Voir FONCTIONNEMENT > COMMUTATEURS DE COMMANDE SUR LA DROITE DU GUIDON (Page 77).

Freins

▲ AVERTISSEMENT

Ne pas placer les doigts entre le levier de commande et la poignée du guidon. Une mauvaise position de main peut gêner la manipulation des leviers de commande et entraîner une perte de contrôle du véhicule, pouvant causer la mort ou des blessures graves. (00032a)

Levier de frein avant : voir Figure 4. Le levier de frein avant (5) commande le frein avant. Actionner le levier de guidon avec les doigts de la main droite.

Pédale de frein arrière : Voir Figure 5. La pédale de frein arrière (6) commande le frein de la roue arrière. Actionner la pédale de frein arrière avec le pied droit.

▲ AVERTISSEMENT

Ne pas serrer le frein avec une force suffisante pour bloquer la roue. Une roue bloquée dérape et peut provoquer une perte de contrôle du véhicule pouvant causer la mort ou des blessures graves. (00053a)

Engager les freins de manière constante pour empêcher les roues de se bloquer. Il est préférable d'établir un équilibre entre les freins avant et arrière.

Poignée tournante de commande des gaz

Accélération : voir Figure 4. Tourner lentement la poignée de commande des gaz (6) en arrière (vers l'arrière de la moto) pour ouvrir la commande des gaz.

Décélération : tourner lentement la poignée de commande des gaz (vers l'avant de la moto) pour fermer la commande des gaz.

Interrupteur d'allumage

REMARQUE

Les phares et les feux arrière fonctionnent lorsque le commutateur se trouve en position de contact (IGNITION).

Voir Figure 4. Déverrouiller l'interrupteur d'allumage (7) avec la clé de contact. Tourner l'interrupteur à la position souhaitée. Voir Tableau 20.

Pour démarrer le moteur, voir FONCTIONNEMENT > DÉMARRAGE DU MOTEUR (Page 78).

Verrou de fourche

AVIS

Mettre l'interrupteur d'allumage en position arrêt (OFF) avant de verrouiller la moto. Si l'interrupteur est laissé sur la position accessoire (ACC), cela maintiendra les voyants lumineux allumés et entraînera la décharge de la batterie. (00492b)

AVIS

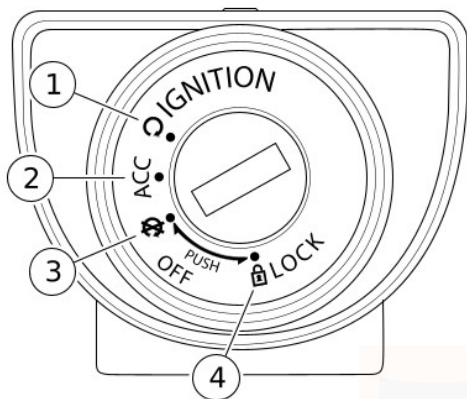
Protéger votre véhicule contre le vol. Après avoir garé la moto, verrouiller la colonne de direction et l'interrupteur d'allumage. Si la moto n'est pas verrouillée, cela risque d'entraîner son vol et/ou des dommages matériels. (00491c)

Voir Figure 19. Garer la moto. Utiliser le verrou de fourche pour empêcher toute utilisation non autorisée et pour prévenir le vol de la moto. Voir Tableau 20.

1. Tourner la fourche complètement vers la gauche.

2. Insérer la clé dans l'interrupteur.
3. Pousser la clé et la mettre en position verrouillée (LOCK).
4. Retirer la clé.
5. Pour déverrouiller la fourche, introduire la clé de contact et pousser et tourner pour la mettre en position arrêt (OFF). Retirer la clé.
6. Vérifier le bon fonctionnement de la direction en faisant tourner le guidon sur toute sa plage de fonctionnement. Le guidon doit tourner librement et sans à-coups.




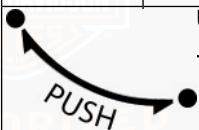
om02127



1. **IGNITION (Allumage)**
2. **ACC (ACCESSOIRE)**
3. **OFF (Arrêt)**
4. **LOCK (Verrou)**

Figure 19. Interrupteur d'allumage et verrou de fourche

Tableau 20. Interrupteur d'allumage et verrou de fourche

COMMUTEUR	NOM	FONCTION
ACC	ACC (ACCESSOIRE)	Allume les accessoires. Les voyants du tableau de bord sont allumés. Le feu de stop et l'avertisseur fonctionnent.
	IGNITION (Allumage)	Met le contact, allume les feux et les accessoires. Le moteur démarre et tourne.
	LOCK (Verrou)	Fourche avant verrouillée.
	OFF (Arrêt)	Éteint l'allumage, les feux et les accessoires. La moto est désactivée et ne peut pas être démarrée.
	USH (JSSER)	Pousser pour verrouiller la fourche avant.

INSTRUMENTS

Indicateur de vitesse

Voir Figure 20 . L'indicateur de vitesse est étalonné en miles par heure (mi/h) (1), en kilomètres par heure (km/h) (3) ou à la fois en miles par heure et en kilomètres par heure (2).

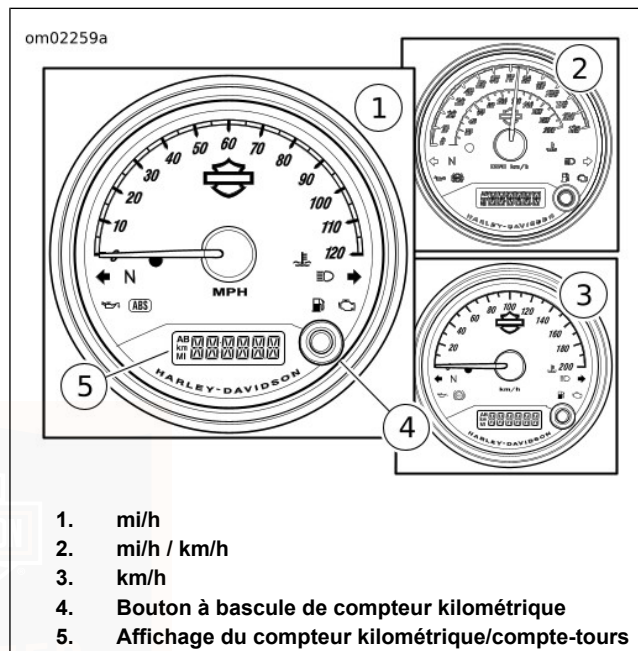


Figure 20. Indicateur de vitesse/compte-tours

Vitesse/compte-tours

Voir Figure 21 . Avec le contact établi, appuyer et relâcher le bouton / commutateur à bascule pour basculer entre les affichages du compteur kilométrique et l'affichage de la

vitesse/du compte-tours (5). L'affichage indique la sélection de vitesse actuelle et la vitesse du moteur en tours/minute (tr/min).

REMARQUE

Le numéro de sélection de la vitesse change uniquement afin de correspondre à la vitesse actuelle lorsque la moto se déplace.

Compteur kilométrique : Kilométrage, Trajet A, Trajet B

Voir Figure 21 . Avec le contact établi, appuyer et relâcher le bouton / commutateur à bascule (2) pour basculer entre le compteur kilométrique (1), le compteur de trajet A (3) et le compteur de trajet B (4).

Appuyer et maintenir enfoncé le bouton / commutateur à bascule pour remettre le compteur de trajet à zéro.

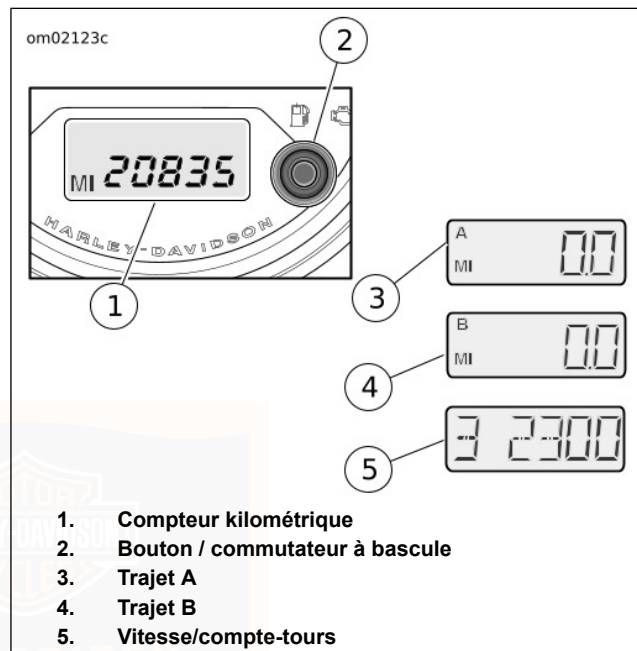


Figure 21. Vitesse/compte-tours/compteur kilométrique

Messages du compteur kilométrique

Compteur de décompte de niveau bas de carburant (LF)

: Voir Figure 22 Lorsque le témoin de niveau bas de carburant s'allume dans la face de l'indicateur de vitesse, un message

de niveau bas de carburant (LF) (1) apparaît dans la fenêtre du compteur kilométrique, accompagné d'un chiffre pour le kilométrage. Voir FONCTIONNEMENT > INDICATEURS (Page 80) .

Le kilométrage affiché ne correspond pas à la consommation de carburant restant, il s'agit d'un affichage de décompte. Le kilométrage de niveau bas de carburant affiché (LF) indique le point à partir duquel le témoin de niveau bas de carburant a été activé.

Renversement (tiP) : Voir Figure 22 Si la moto est renversée, le mot « tiP » (2) s'affiche dans la fenêtre du compteur kilométrique. Le moteur ne démarre pas tant que l'allumage n'a pas été réinitialisé.

Pour réinitialiser, relever la moto et mettre l'interrupteur d'allumage en position d'arrêt (OFF), puis de contact (IGNITION).

Batterie faible du porte-clés (FOB LOW BATT) : Voir Figure 22 . Si la batterie du porte-clés de sécurité est faible, le message « FOB LOW BATT » (Batterie faible de porte-clés) (3) défilera dans la fenêtre du compteur kilométrique. Changer la batterie du porte-clés. Voir SYSTÈME DE SÉCURITÉ > SYSTÈME DE SÉCURITÉ DU PORTE-CLÉS (Page 53) .

Mode transport activé (tSPORT MODE ACTIVE) : Voir Figure 22 Le système de sécurité est en mode transport lorsque le message « tSPORT MODE ACTIVE » (Mode

transport activé) (4) défile dans la fenêtre du compteur kilométrique. Voir SYSTÈME DE SÉCURITÉ > MODE TRANSPORT (Page 63) .

Absence de porte-clés (NO FOB) : Voir Figure 22 Lorsque le système ne peut communiquer avec le porte-clés, ce message (5) est affiché. Voir SYSTÈME DE SÉCURITÉ > DÉPANNAGE (Page 65) .

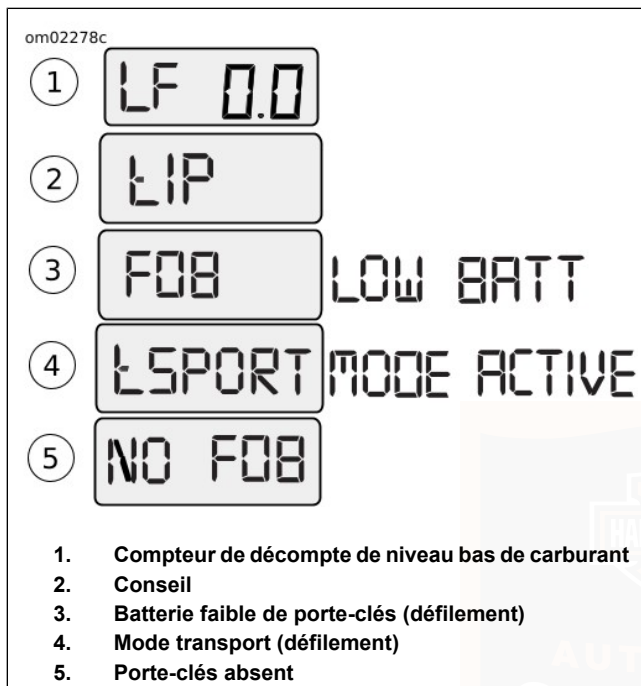


Figure 22. Messages de la fenêtre du compteur kilométrique

Horloge

Voir Figure 23 . Avec le contact établi, appuyer et relâcher le bouton / commutateur à bascule pour basculer entre les affichages du compteur kilométrique et l'affichage de l'heure.

Pour régler l'heure :

1. Maintenir enfoncé le bouton / commutateur à bascule jusqu'à ce que « 12h » (2) commence à clignoter sur l'affichage du compteur kilométrique. Relâcher le barillet de blocage.
2. Enfoncer et relâcher le bouton à bascule une fois (3) pour passer à l'affichage clignotant « 24h » correspondant à l'heure militaire. Chaque fois que le bouton à bascule est enfoncé et relâché, l'affichage bascule entre « 12h » et « 24h ».
3. Lorsque le style souhaité de l'heure est affiché, maintenir enfoncé le bouton à bascule (4) jusqu'à ce que l'affichage des heures clignote.
4. Appuyer et relâcher le bouton à bascule à plusieurs reprises (5) pour faire défiler les heures.
5. Quand l'heure correcte est affichée, maintenir le bouton à bascule jusqu'à ce que l'affichage des minutes (6) commence à clignoter.
6. Appuyer et relâcher le bouton / commutateur à bascule à plusieurs reprises pour faire défiler les minutes (7).

7. Quand l'affichage des minutes est correct, maintenir enfoncé le bouton à bascule jusqu'à ce que l'affichage des minutes cesse de clignoter.

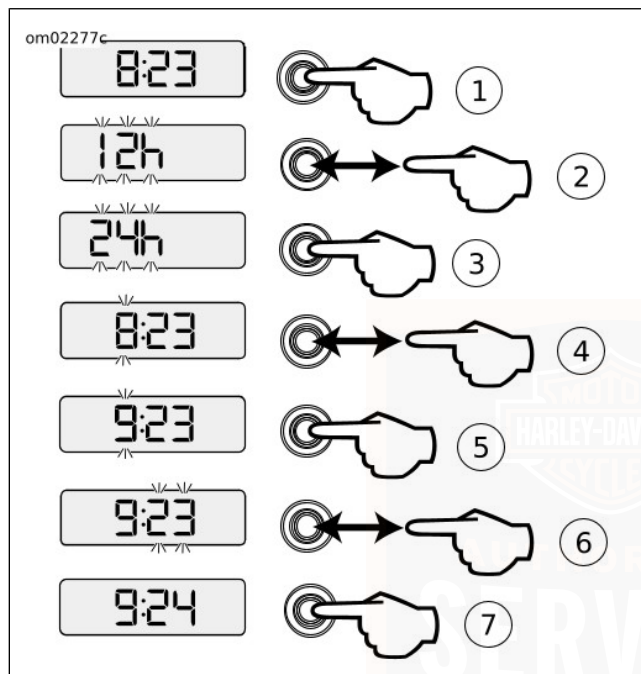


Figure 23. Réglage de l'horloge

COMMUTATEURS DE COMMANDE DE GAUCHE DU GUIDON

Feu de route

▲ AVERTISSEMENT

La fonction d'allumage automatique du phare augmente la visibilité du conducteur pour les autres usagers de la route. S'assurer que le phare est toujours allumé. La mauvaise visibilité du conducteur pour les autres usagers de la route risque d'entraîner la mort ou des blessures graves. (00030b)

Voir Figure 24. Appuyer sur le commutateur de feu de route (1) pour sélectionner le feu de route. Le voyant de feu de route s'allume lorsque le commutateur de feu de route est enfoncé. Se référer au Tableau 21.

Code

Voir Figure 24. Appuyer sur le commutateur de code (2) pour sélectionner le feu de route. Se référer au Tableau 21.

Feu de direction gauche

Voir Figure 24. Appuyer sur le commutateur de feu de direction gauche pour activer le feu de direction gauche. Le feu clignote jusqu'à être éteint manuellement. Pour l'éteindre,

appuyer sur le bouton central d'arrêt. Se référer au Tableau 21.

Feu de direction droit

Voir Figure 24. Appuyer sur le commutateur de feu de direction droit pour activer le feu de direction droit. Le feu clignote jusqu'à être éteint manuellement. Pour l'éteindre, appuyer sur le bouton central d'arrêt. Se référer au Tableau 21.

Avertisseur

Voir Figure 24. Appuyer sur l'avertisseur pour klaxonner. Se référer au Tableau 21.

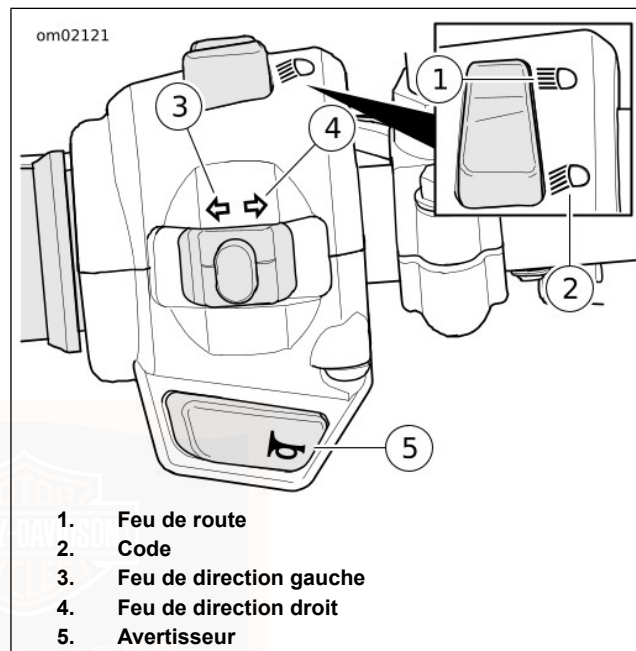


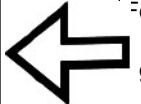
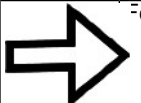



Figure 24. Commutateurs de commande de gauche du guidon

Tableau 21. Commutateurs de commande de gauche du guidon

COMMUTATEUR	NOM	FONCTION
	Feu de route	Appuyer sur le commutateur pour passer le phare en feu de route.
	Code	Appuyer sur le commutateur pour passer le phare en code.
	Feu de direction gauche	Appuyer sur le commutateur de gauche pour activer le feu de direction gauche.
	Feu de direction droit	Appuyer sur le commutateur de droite pour activer le feu de direction droit.
	Avertisseur	Appuyer sur le commutateur pour klaxonner.

COMMUTATEURS DE COMMANDE SUR LA DROITE DU GUIDON

Arrêt

Voir Figure 25. Appuyer sur le commutateur marche/arrêt (1) pour arrêter le moteur. Lorsque le commutateur marche/arrêt est en position arrêt, le moteur ne peut pas démarrer ou tourner. Lorsque le commutateur marche/arrêt est en position marche, le moteur démarre et tourne. Se référer au Tableau 22.

Marche

Voir Figure 25. Mettre le commutateur marche/arrêt en position marche (2) pour actionner les circuits électriques du moteur. Lorsque le commutateur marche/arrêt est en position marche (2), le moteur démarre et tourne. Se référer au Tableau 22.

Démarrage

Voir Figure 25. Lorsque le commutateur marche/arrêt est en position marche, appuyer sur le commutateur du démarreur (3) pour démarrer le moteur. Se référer au Tableau 22.

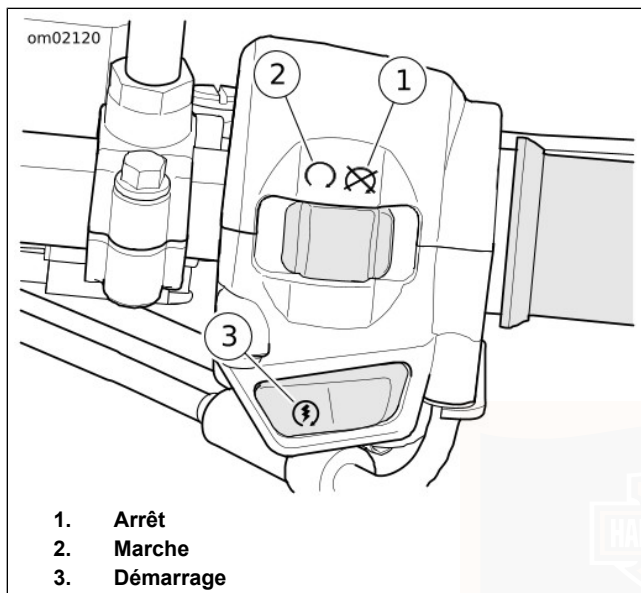


Figure 25. Commutateurs de commande sur la droite du guidon

Tableau 22. Commutateurs de commande sur la droite du guidon

COMMUTATEUR	NOM	FONCTION
	Marche	Mettre le commutateur en position marche pour permettre au moteur de tourner.
	Arrêt	Mettre le commutateur en position arrêt pour arrêter le moteur ou pour l'empêcher de démarrer.
	Démarrage	Appuyer sur le commutateur pour démarrer le moteur.

DÉMARRAGE DU MOTEUR

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de démarrer le moteur, s'assurer que la commande des gaz retourne automatiquement à la position de ralenti lorsqu'elle est relâchée. Une commande des gaz qui empêche le moteur de retourner automatiquement au ralenti peut causer la perte de contrôle, ce qui pourrait causer la mort ou des blessures graves. (00390a)

1. S'assurer que la boîte de vitesse est au point mort.

2. Mettre le commutateur marche/arrêt du moteur en position marche.
3. Mettre l'interrupteur d'allumage en position allumage (IGNITION). Ne pas tourner la commande des gaz.

REMARQUE

Le témoin de moteur s'allume pendant environ 4 secondes et la pompe à carburant fonctionne pendant environ 2 secondes.

4. Serrer le levier d'embrayage contre la poignée.
5. Appuyer sur le commutateur du démarreur.

REMARQUE

Si le moteur ne démarre pas, vérifier que le commutateur marche/arrêt du moteur est en position marche.

AVIS

Laisser le moteur tourner au ralenti pendant 30 à 60 secondes. Ce délai permettra au moteur de se réchauffer et à l'huile d'atteindre toutes les surfaces ayant besoin de lubrification. Sinon, cela risque d'endommager le moteur. (00181b)

6. Relever la béquille latérale avant de commencer à avancer.

DÉMARRAGE APRÈS UN RENVERSEMENT

▲ AVERTISSEMENT

Si un renversement se produit, vérifier le bon fonctionnement de toutes les commandes. La limitation des mouvements des commandes peut affecter la performance des freins ou de l'embrayage ou la possibilité de changer de vitesse, ce qui peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et causer la mort ou des blessures graves. (00350a)

Après un renversement, réinitialiser l'allumage avant de démarrer le moteur.

1. Mettre la moto à la verticale.
2. Réinitialiser l'allumage en tournant l'interrupteur d'allumage sur ARRÊT-ALLUMAGE.

ARRÊT DU MOTEUR

1. Mettre le commutateur marche/arrêt en position arrêt.
2. Mettre l'interrupteur d'allumage en position arrêt.

REMARQUE

Si le moteur cale ou s'arrête pour une raison quelconque, mettre l'interrupteur d'allumage en position ARRÊT afin d'empêcher la batterie de se décharger.

INDICATEURS

Voir Figure 26. Les voyants sur le cadran de l'indicateur de vitesse s'allument pour indiquer le statut de la fonction de la moto associée. Se référer au Tableau 23.

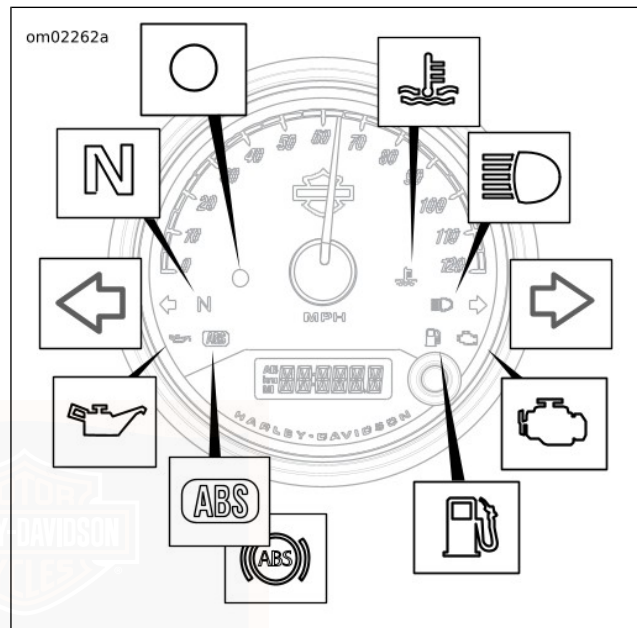


Figure 26. Indicateurs lumineux

Tableau 23. Indicateurs lumineux

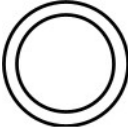




ICÔNE	NOM	FONCTION
	Système de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> Un clignotement toutes les trois secondes indique que le système de sécurité est activé. Lorsque le système est désactivé, le témoin reste allumé pendant quatre secondes avant de s'éteindre. S'il reste allumé en continu, consulter un concessionnaire Harley-Davidson.
	Point mort	S'allume lorsque la boîte de vitesse est au point mort.
	Feu de direction gauche	Clignote lorsque le commutateur de feu de direction est actionné pour un virage à gauche. Appuyer sur le bouton central du commutateur de feu de direction pour l'éteindre.
	Pression huile	Si le voyant reste allumé, couper le moteur et vérifier le niveau d'huile.
	ABS	Clignote jusqu'à 5 km/h (3 mph) et l'ABS est opérationnel.

Tableau 23. Indicateurs lumineux






ICÔNE	NOM	FONCTION
	Température du liquide de refroidissement	S'allume lorsque la température dépasse le maximum.
	Feu de route	S'allume lorsque les feux de route sont activés. Pour passer en code, appuyer sur le commutateur de code.
	Feu de direction droit	Clignote lorsque le commutateur de feu de direction est actionné pour un virage à droite. Appuyer sur le bouton central du commutateur de feu de direction pour l'éteindre.

Tableau 23. Indicateurs lumineux

ICÔNE	NOM	FONCTION
	vérification moteur	<ul style="list-style-type: none"> • S'allume brièvement lorsque l'interrupteur d'allumage est en position allumage (IGN) ou accessoire (ACC). • Si l'indicateur s'allume à un autre moment, consulter un concessionnaire Harley-Davidson pour obtenir une aide au diagnostic.
	Niveau bas de carburant	<ul style="list-style-type: none"> • S'allume lorsque le niveau de carburant est inférieur ou égal à 3,1 L (0.8 USgal). Faire le plein dès que possible avec un carburant approprié. • Peut rester allumé jusqu'à 3 minutes après l'ajout de carburant. • Consulter un concessionnaire Harley-Davidson si le témoin clignote en continu.

SYSTÈME DE FREINAGE

Levier de frein avant

▲ AVERTISSEMENT

Ne pas placer les doigts entre le levier de commande et la poignée du guidon. Une mauvaise position de main peut gêner la manipulation des leviers de commande et entraîner une perte de contrôle du véhicule, pouvant causer la mort ou des blessures graves. (00032a)

Le levier de guidon de frein avant commande le frein de la roue avant et se trouve sur la droite du guidon. Actionner le levier de guidon avec les doigts de la main droite.

Pédale de frein arrière

La pédale de frein arrière commande le frein de la roue arrière et se trouve sur le côté droit. Actionner la pédale de frein arrière avec le pied droit.

Système de freinage sans ABS

Engager les freins uniformément et de manière constante pour empêcher les roues de bloquer. Utiliser les freins avant et arrière de la même façon pour obtenir de meilleurs résultats.

▲ AVERTISSEMENT

Ne pas serrer le frein avec une force suffisante pour bloquer la roue. Une roue bloquée dérape et peut provoquer une perte de contrôle du véhicule pouvant causer la mort ou des blessures graves. (00053a)

Système de freinage antiblocage (ABS)

Le système de freinage antiblocage de Harley-Davidson en option aide le conducteur à garder le contrôle lorsqu'il freine en ligne droite dans une situation d'urgence. L'ABS fonctionne indépendamment des freins avant et arrière pour conserver les roues en rotation et empêcher le blocage non contrôlé des roues sur une chaussée sèche ou sur des surfaces glissantes telles que le gravier, les feuilles mortes ou la conduite sur chaussée mouillée.

Comment fonctionne l'ABS

L'ABS surveille les capteurs des roues avant et arrière pour déterminer la vitesse des roues. Si le système détecte qu'une ou les deux roues ralentissent trop rapidement, ce qui indique qu'elles sont près de se bloquer, l'ABS réagit. Si le taux de décélération ne correspond pas à un critère enregistré dans la mémoire, l'ABS réagit également. Le système ouvre et ferme rapidement les soupapes pour moduler la pression de l'étrier de frein en utilisant seulement la pression de levier/pédale de frein exercée par le conducteur. Pendant

l'activation de l'ABS, le système fournit l'équivalent électronique du pompage manuel des freins. ABS est capable d'effectuer des cycles jusqu'à sept fois par seconde.

Le conducteur reconnaît l'activation de l'ABS par la sensation légère de vibrations dans le levier de guidon ou la pédale de frein arrière. La sensation de vibrations peut aussi être accompagnée d'un cliquètement provenant du module ABS. Ces deux effets sont normaux. Voir Tableau 24.

Pour de plus amples renseignements, visitez www.harley-davidson.com/abs

Comment utiliser l'ABS

Bien que l'ABS représente un avantage énorme en cas de freinage d'urgence, il ne se substitue pas à une conduite sans risque. La façon la plus sûre d'arrêter une moto est de la positionner à la verticale avec les deux roues droites.

L'ABS Harley-Davidson est un système d'assistance manuelle. Dans une situation d'arrêt d'urgence, maintenir la pression sur les freins pendant tous les déclenchements de l'ABS. Ne pas moduler ou « pomper » les commandes de frein. Les roues ne se bloquent pas jusqu'à l'arrêt complet de la moto, lorsque sa vitesse atteint environ 6 km/h (4 mph) et que l'ABS n'est plus nécessaire.

▲ AVERTISSEMENT

L'ABS ne peut pas empêcher le blocage de la roue arrière causé par le frein moteur. L'ABS n'aide pas à résoudre les problèmes de dérive et ne facilite pas la conduite sur les surfaces non revêtues/non uniformes. Une roue bloquée dérape et peut provoquer une perte de contrôle du véhicule pouvant causer la mort ou des blessures graves. (00362a)

ABS : Pneus et roues

Les motos équipées de l'ABS doivent toujours utiliser des pneus et des roues Harley-Davidson. L'ABS surveille la vitesse de rotation des roues par l'intermédiaire de capteurs de vitesse de roue individuels. Le passage à des roues de diamètre différent ou des pneus de taille différente peut altérer la vitesse de rotation. Ceci peut détruire l'étalonnage de l'ABS et nuire à sa capacité de détecter et d'empêcher le blocage incontrôlé des roues. La conduite avec des pressions de pneus différente de celles spécifiées dans le AVANT DE CONDUIRE > VÉRIFICATION DE LA PRESSION DES PNEUS ET INSPECTION DES PNEUS (Page 42) peut réduire la performance de freinage ABS.

Tableau 24. Symptômes et conditions de l'ABS

SYMPTÔME	CONDITION
Témoin ABS allumé en continu	Dysfonctionnement détecté de l'ABS. Contacter un concessionnaire Harley-Davidson pour une assistance technique.
Clignotement du témoin ABS	Ceci indique un processus normal d';auto-diagnostic au début de la mise en marche de la moto lorsque sa vitesse est inférieure à 5 km/h (3 mph). L'ABS n'est pas opérationnel tant que le témoin est allumé. Si le témoin continue à clignoter à des vitesses supérieures à 5 km/h (3 mph), consulter un concessionnaire Harley-Davidson pour l';entretien.
Levier ou pédale de frein sujet à des vibrations lors d'un événement ABS	Condition normale.
Bruit de cliquètement lors d'un événement ABS	Condition normale.

Tableau 24. Symptômes et conditions de l'ABS

SYMPTÔME	CONDITION
Sensation de « poussée » pendant le freinage	Condition normale. Sensibilité maximale lors du freinage avec un seul frein (avant seulement ou arrière seulement). Résultat d'une réduction de la décélération qui peut être causée par des nids de poule ou des bosses sur la route, le frein moteur (le haut régime du moteur force la roue arrière à ralentir), le freinage dur à basse vitesse et d'autres conditions. Ceci est dû au fait que l'ABS module la pression sur l'étrier du frein pour empêcher le blocage non contrôlé des roues.
Raideur temporaire de la pédale de frein arrière	Condition normale. Le frein moteur (le haut régime forçant la roue arrière à ralentir) ou le rétrogradage peuvent activer l'ABS. Si le frein arrière est engagé en même temps ou tout de suite après, l'ABS peut fermer une soupape pour bloquer la pression exercée sur le frein arrière. Ceci est dû au fait que l'ABS module la pression sur l'étrier du frein pour empêcher le blocage non contrôlé des roues.
Murmure des pneus	Condition normale. Selon la surface, le pneu peut murmurer sans bloquer la roue.
Trace noire sur la chaussée	Condition normale. Selon la surface, le pneu peut laisser une trace noire sans bloquer la roue.
Blocage des roues à faible vitesse	Condition normale. L'ABS ne s'active pas sur la roue avant à une vitesse inférieure à 5 km/h (3 mph) ou sur la roue arrière à une vitesse inférieure à 8 km/h (5 mph).

CHANGEMENT DE VITESSE

Recherche du point mort

REMARQUE

Si les vitesses ne se désengagent pas lorsque le moteur est à l'arrêt et l'embrayage en prise, remuer la moto d'avant en arrière tout en appuyant ou en soulevant le levier de sélection de vitesse.

Le point mort se trouve entre la première et la seconde. Sélectionner le point mort en soulevant à mi-course de la première ou en abaissant à mi-course de la deuxième.

Démarrage à partir d'un arrêt

AVIS

L'embrayage doit être complètement débrayé pour permettre un changement de vitesse. Si l'embrayage n'est pas débrayé à fond, cela risque d'entraîner des dommages matériels. (00182a)

REMARQUE

Ouvrir partiellement la commande des gaz de manière à ne pas gripper le moteur lorsque le levier d'embrayage est relâché.

1. Une fois le moteur en marche et la béquille latérale rétractée, tirer le levier d'embrayage vers la poignée du guidon pour débrayer.

REMARQUE

Toujours commencer à faire avancer la moto en première vitesse.

2. Appuyer fermement sur le levier de sélection de vitesse pour l'enfoncer à fond vers le bas et relâcher. La boîte de vitesse est maintenant en première.
3. Relâcher lentement le levier d'embrayage et ouvrir progressivement la commande des gaz en même temps.

Passage en vitesse supérieure (accélération)

REMARQUE

Débrayer complètement avant de passer les vitesses.

Voir Figure 27. Passer à la vitesse supérieure suivante lorsque la moto atteint la vitesse de changement. Se référer au Tableau 25.

1. Fermer la commande des gaz.
2. Tirer lentement le levier de guidon d'embrayage contre la poignée du guidon pour débrayer.
3. Relever à fond le levier de sélection de vitesses et relâcher.
4. Relâcher lentement le levier d'embrayage et ouvrir progressivement la commande des gaz en même temps.
5. Répéter les étapes ci-dessus pour engager les autres vitesses.

Tableau 25. Vitesses recommandées pour le passage en vitesse supérieure

CHANGEMENT DE VITESSE	mi/h	km/h
De première en deuxième	15	25
De deuxième en troisième	25	40
De troisième en quatrième	35	55

Tableau 25. Vitesses recommandées pour le passage en vitesse supérieure

CHANGEMENT DE VITESSE	mi/h	km/h
De quatrième en cinquième	45	70
De cinquième en sixième	55	85

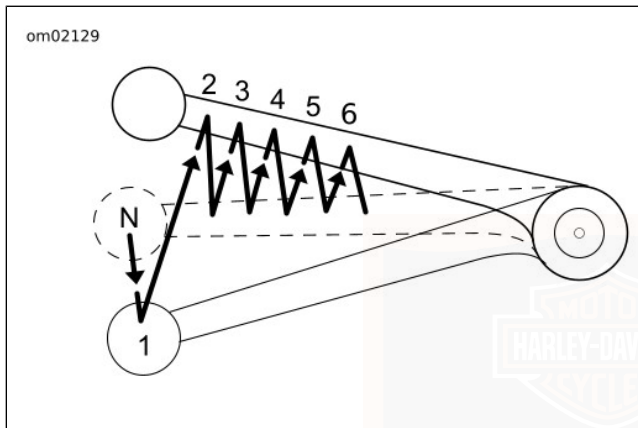


Figure 27. Sélections de passage en vitesse supérieure

Rétrogradation (décélération)

▲ AVERTISSEMENT

Ne pas rétrograder à des vitesses supérieures à celles indiquées. Si l'on passe à une vitesse inférieure en allant trop vite, cela peut faire déraeper la roue arrière et conduire à la perte de contrôle du véhicule, et pourrait causer la mort ou des blessures graves. (00045b)

Voir Figure 28. Lorsque la vitesse du moteur diminue, par exemple lors de la montée d'une pente ou d'un ralentissement pour un virage, passer à la vitesse inférieure suivante. Se référer au Tableau 26.

1. Fermer la commande des gaz.
2. Tirer lentement le levier de guidon d'embrayage contre la poignée du guidon pour débrayer.
3. Appuyer fermement sur le levier de sélection de vitesse pour l'enfoncer à fond vers le bas et relâcher.
4. Relâcher lentement le levier d'embrayage et ouvrir graduellement la commande des gaz.
5. Répéter les étapes ci-dessus pour engager les autres vitesses.

AVIS

Passer au point mort avant d'arrêter le moteur. Le mécanisme de sélection de vitesse risque d'être endommagé lors du changement de vitesse quand le moteur est arrêté. (00183a)

Le mécanisme de sélecteur de vitesse permet de passer au point mort à partir de la première ou de la deuxième.

Tableau 26. Vitesses de rétrogradage recommandées

CHANGEMENT DE VITESSE	mi/h	km/h
De sixième en cinquième	50	80
De cinquième en quatrième	40	65
De quatrième en troisième	30	50
De troisième en deuxième	20	30
De deuxième en première	10	15

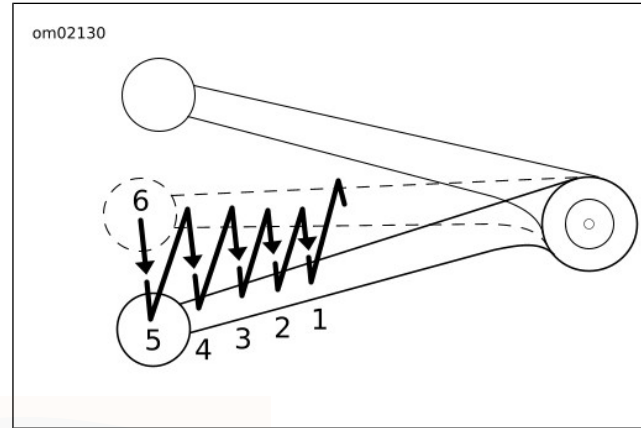


Figure 28. Sélections de rétrogradation

PIÈCES ET ACCESSOIRES GENUINE MOTOR

Rendez-vous chez votre concessionnaire Harley-Davidson pour obtenir une copie du catalogue des pièces et accessoires Genuine Motor ou visiter www.harley-davidson.com pour voir des milliers d'accessoires Genuine Motor disponibles pour les motos Harley-Davidson .

Le site Internet inclut les outils et ressources suivants pour accessoriser et personnaliser les motos.

Catalogue en ligne

Le catalogue complet des pièces et accessoires Genuine Motor est disponible en ligne au format Format document portable (PDF) . Le catalogue inclut des centaines de pages de produits accessoires et maintenance Harley-Davidson .

Achetez ce qu'il vous faut pour votre moto

Parcourir les catégories d'accessoires et les options disponibles pour une moto spécifique. Consulter les descriptions des produits, les prix, les configurations et les fiches d'instructions en ligne pour un grand nombre de produits disponibles.

NETTOYAGE ET ENTRETIEN GÉNÉRAL

- Les produits de nettoyage Harley-Davidson sont testés minutieusement pour leur utilisation sur les surfaces de la moto. Ils sont formulés pour être compatibles avec les autres produits de nettoyage Harley-Davidson. Consulter un concessionnaire Harley-Davidson pour l'achat des produits de nettoyage recommandés. Voir Tableau 27 et Tableau 28.
- L'entretien, le nettoyage et la protection des surfaces de la moto sont la responsabilité du propriétaire.
- Nettoyer et protéger les surfaces esthétiques de la moto le plus souvent possible pour empêcher la formation de rouille et de corrosion.
- Certaines finitions peintes et autres surfaces peuvent être rayées si du gravier, des impuretés ou de la saleté sont raclés sur la surface pendant le lavage. Utiliser des serviettes propres et éviter de frotter les sédiments sur les finitions lustrées.
- Ne pas utiliser des serviettes en papier, d'étoffe en tissu ou d'autres matériaux contenant des fibres de nylon qui peuvent créer des rayures fines sur les surfaces.
- Pour la réparation des surfaces rayées, consulter un concessionnaire Harley-Davidson.

▲ AVERTISSEMENT

Observer les avertissements figurant sur les étiquettes des produits de nettoyage. Si les avertissements ne sont pas suivis, cela pourrait causer la mort ou des blessures graves. (00076a)

▲ AVERTISSEMENT

Ne pas laver les disques de frein avec des produits de nettoyage qui contiennent soit du chlore soit de la silicone. Les produits de nettoyage qui contiennent du chlore et de la silicone peuvent entraver le bon fonctionnement des freins, ce qui pourrait causer la mort ou des blessures graves. (00077a)

AVIS

Ne pas utiliser de dispositif de lavage haute pression pour nettoyer le véhicule. L'utilisation d'un dispositif de lavage haute pression peut endommager l'équipement. (00489c)

AVIS

L'utilisation d'un produit abrasif ou d'un équipement de polissage électrique causera des dommages esthétiques permanents sur les panneaux de carrosserie. Utiliser seulement les produits recommandés et les techniques décrits dans ce manuel pour éviter d'endommager les panneaux de carrosserie. (00245b)

Nettoyage des roues et des pneus

REMARQUE

La corrosion des roues n'est pas considérée comme un défaut de matériau ni de fabrication.

- Les roues peuvent subir une corrosion ou un dommage esthétique si elles ne sont pas nettoyées, polies et conservées de manière adéquate.
- Harley-Davidson recommande de prendre soin des roues une fois par semaine.
- Éliminer tout produit chimique agressif, tout nettoyant de roue à base d'acides, ainsi que le sel et l'accumulation de poussière des freins qui pourraient se trouver sur les roues.
- Après avoir nettoyé les roues avec le produit WHEEL & TIRE CLEANER (NETTOYANT POUR ROUES ET PNEUS), utiliser les produits lustrants et d'étanchéité selon le type de roues de la moto. Voir Tableau 27.

Radiateur

Voir MAINTENANCE ET LUBRIFICATION > NETTOYAGE DU RADIATEUR (Page 122) pour obtenir des informations importantes concernant le nettoyage du radiateur.

PRODUITS DE NETTOYAGE RECOMMANDÉS

Les produits suivants sont recommandés pour les motos, pièces et accessoires Harley-Davidson. Votre moto peut ne pas être équipée de tous les composants mentionnés dans les tableaux.

Tableau 27. Produits de nettoyage et d'entretien recommandés

PRODUIT N° DE PIÈCE	OBJECTIF	CADRE	CARROS- SERIE PANNEAUX DE	ROUES	FINI FINI	AUTRE
BARE METAL POLISH (PRODUIT DE POLISSAGE POUR MÉTAL NU) 93600028 (USA) 93600083 (hors États-Unis)	Polit l'aluminium poli non revêtu de couche transparente ou les surfaces en acier inoxydable polies. ⁽¹⁾	Si applicable				
CUIR NOIR PRODUIT DE RAJEUNISSE- MENT 93600033 (USA) 93600081 (hors États-Unis)	Rajeunit les produits en cuir noir pour leur donner l'apparence d'un produit tout neuf.	Non	Non	Non	Non	Produits en cuir noir
BUG REMOVER (PRODUIT NETTOYANT POUR LES INSECTES) 93600122 (U.S.) 93600140 (non U.S.)	Enlève les insectes des surfaces en métal, en plastique ou des surfaces peintes.	Oui	Oui	Oui	Oui	

Tableau 27. Produits de nettoyage et d'entretien recommandés

PRODUIT N° DE PIÈCE	OBJECTIF	CADRE	CARROS- SERIE PANNEAUX DE	ROUES	FINI FINI	AUTRE
CHROME CLEAN & SHINE (PRODUIT NETTOYANT - LUSTRANT POUR CHROME) 93600031 (U.S.A.) 93600082 (hors États-Unis)	Fait briller les surfaces chromées et nettoie les surfaces en aluminium brossé ou en acier inoxydable.	Si applicable				
DENIM PAINT CLEANER 93600124 (ÉTATS-UNIS) 93600127 (non U.S.)	Nettoyant et produit de finition rapide sans eau.	Oui	Oui	Oui	Oui	
LUSTRANT POUR MO- TEUR 93600002 (États-Unis) 93600068 (hors États-Unis)	Rajeunit la finition ridée noire des moteurs.	Non	Non	Non	Non	Moteurs Wrinkle Black
RAVIVEUR DE LUSTRE À USAGE QUOTIDIEN 93600157 (ÉTATS-UNIS) 93600158 (hors États-Unis)	Nettoie, fait briller, donne de l'éclat et protège en peu de temps.	Oui	Oui	Oui	Non	
REVÊTEMENT PAR PULVÉ- RISATION DE GRAPHÈNE 93600166 (États-Unis) 93600169 (hors États-Unis)	Fournit une barrière protectrice sur les surfaces peintes brillantes et chromées. Repousse l'eau et la poussière.	Oui	Oui	Si appli- cable	Non	

Tableau 27. Produits de nettoyage et d'entretien recommandés

PRODUIT N° DE PIÈCE	OBJECTIF	CADRE	CARROS- SERIE PANNEAUX DE	ROUES	FINI FINI	AUTRE
PRODUIT DE FINITION GLOSS 93600123 (U.S.) 93600125 (non U.S.)	Produit une finition brillante avec une protection contre les rayons ultraviolets. Contrairement à la cire, permet au chrome de respirer. Utile pour les pare-brise.	Oui	Oui	Oui	Non	
HARLEY TRAVEL CARE KIT (KIT D'ENTRETIEN DE VOYAGE HARLEY) 93600149 (États-Unis unique- ment)	Produits de nettoyage et d'entretien de taille voyage. (Ne pas utiliser sur un fini Denim.)	Oui	Oui	Oui	Non	
PROTECTEUR DE CUIR 93600034 (États-Unis) 93600080 (hors États-Unis)	Imperméabilise et protège les produits en cuir.	Non	Non	Non	Non	Articles en cuir
NETTOYANT LAVAGE RA- PIDE 93600162 (États-Unis) 93600171 (hors États-Unis)	Nettoyant de lavage rapide pour moto peu sale. Nettoie toutes les surfaces ; un effet de film protecteur prévient l'apparition de taches.	Oui	Oui	Oui	Oui	
SCRATCH & SWIRL RE- PAIR (TRAITEMENT POUR ÉGRATIGNURES ET ÉRA- FLURES) 93600155 (ÉTATS-UNIS) 93600156 (hors États-Unis)	Élimine les rayures fines et les marques de friction.	Oui	Oui	Non	Non	

Tableau 27. Produits de nettoyage et d'entretien recommandés

PRODUIT N° DE PIÈCE	OBJECTIF	CADRE	CARROS- SERIE PANNÉAUX DE	ROUES	FINI FINI	AUTRE
SEAT, SADDLEBAG & TRIM CLEANER (NETTOYANT POUR SELLES, SA- COCHES ET GARNITURES) 93600167 (États-Unis) 93600170 (hors États-Unis)	Nettoie et conditionne le vinyle, le cuir et le plastique. Utiliser ce produit sur les selles, les sacoches, le carénage intérieur et d'autres pièces de garni- ture.	Non	Non	Non	Non	Selles, sacoches et garni- ture
SPRAY CLEANER & PO- LISH (PRODUIT NETTOYA- NT ET LUSTRANT AÉRO- SOL) 93600029 (États-Unis) 93600084 (hors États-Unis)	Aérosol nettoyant et produit de finition rapide. Diminue l'attraction statique de la poussière. Fonctionne bien pour enlever les insectes. ⁽¹⁾	Oui	Oui	Oui	Non	
SAVON POUR MOTO SUN- WASH 93600129 (U.S.) 93600141 (hors États-Unis)	Lavage complet de toutes les surfaces en utilisant un gant de lavage. Réduit toutes les taches d'eau dure lors du lavage de la moto au soleil.	Oui	Oui	Oui	Oui	
WHEEL & TIRE CLEANER (PRODUIT DE NETTOYAGE POUR ROUES ET PNEUS) 93600121 (ÉTATS-UNIS) 93600126 (hors États-Unis)	Élimine la poussière de frein et la sale- té de la route des roues, pneus et fla- ncs blancs. Ne pas utiliser ce produit sur des cadres ou des pièces anodi- sées.	Non	Non	Oui	Non	Tuyaux d'échap- pement et silencieux noirs
<i>(1) NE PAS utiliser BARE METAL POLISH (produit lustrant pour métal nu) ou SPRAY CLEANER & POLISH (PRODUIT NETTOYANT ET LUSTRANT AÉROSOL) sur les roues en aluminium revêtues, car cela pourrait retirer la couche de protection.</i>						

Tableau 28. Produits d'entretien de surface recommandés

PRODUIT N° DE PIÈCE	OBJECTIF
ÉPONGE MANGEUSE D'INSECTES 93600110	Lorsque l'ÉPONGE MANGEUSE D'INSECTES est imbibée d'eau et de PRODUIT NETTOYANT POUR LES INSECTES, elle se ramollit et dissout les insectes et la poussière de la route.
KIT DE BROSSES DE NETTOYAGE 94844-10	Kit de brosses pour un nettoyage minutieux des motos.
APPLICATEURS DE FINITION 93600107	Applicateurs larges en coton pour le nettoyage des fentes et des surfaces finies.
DISPOSABLE DETAILING SOFT CLOTH (CHIFFON DE FINITION JETABLE SOFT-CLOTH) 93600114	Chiffon non absorbant pour l'application et le polissage du SWIRL & SCRATCH REPAIR (TRAITEMENT POUR ÉGRATIGNURES ET ÉRAFLURES) et du GLAZE POLY SEALANT (PRODUIT D'ÉTANCHÉITÉ POLYMÈRE) sur les surfaces peintes ou chromées.
HARLEY WASH BUCKET (SEAU DE LAVAGE HARLEY) 94811-10	Seau de lavage avec tablier pour mettre les fournitures. Inclut la protection GRIT GUARD (PROTECTION CONTRE LES ABRASIFS).
HOG BLASTER MOTORCYCLE DRYER (SÉCHOIR POUR MOTO HOG BLASTER) 94651-09 (120 V) 94865-09 (220 V)	Émet un courant d'air filtré chaud et sec. Réduit les traînées et les tâches d'eau.
CHIFFON MICROFIBRE DE FINITION 94663-02	Chiffon de finition très absorbant pour le polissage et l'imperméabilisation. Ne contient pas de fibres en nylon.
PEAU CHAMOIS SYNTHÉTIQUE 94791-01	Chiffon synthétique pour le séchage très absorbant sans laisser de résidus. Humecter le chiffon et l'essorer avant l'utilisation pour une meilleure absorbance.

Tableau 28. Produits d'entretien de surface recommandés

PRODUIT N° DE PIÈCE	OBJECTIF
WASH MITT (GANT DE NETTOYAGE) 94760-99	Gant de nettoyage absorbant en mélange de laine.
BROSSE DE ROUE ET DE RAYON 43078-99	Brosse de nettoyage en forme conique pour les roues.

Tableau 29. Produits de polissage et de scellement de roues

ROUES	PRODUIT	DESCRIPTION
Anodisées	GRAPHÈNE	Nettoie la surface et enlève les rayures fines. Fournit un enduit respirable contre l'acide, les produits chimiques, le sel et la poussière de freins.
	PRODUIT DE FINITION GLOSS	Scelle et protège contre les produits chimiques puissants, le sel et d'autres sédiments afin d'empêcher la corrosion.
Chrome	CHROME CLEAN & SHINE (PRODUIT NETTOYANT - LUSTRANT POUR CHROME)	Nettoyant non abrasif pour rehausser l'éclat des roues en chrome.
	PRODUIT DE FINITION GLOSS	Scelle et protège contre les produits chimiques puissants, le sel et d'autres sédiments afin d'empêcher l'oxydation.
Aluminium ou acier inoxydable poli et nu	BARE METAL POLISH (PRODUIT DE POLISSAGE POUR MÉTAL NU) ⁽¹⁾	Produit à polir microabrasif pour roues réusinées. Ne pas utiliser sur le chrome.
<i>(1) NE PAS utiliser BARE METAL POLISH sur les roues en aluminium revêtues, car cela pourrait retirer la couche de protection.</i>		

LAVAGE DE LA MOTO

Utiliser uniquement les produits de nettoyage et d'entretien recommandés. Voir Tableau 27 et Tableau 28.

96 Après la conduite

REMARQUE

Durant le rinçage et le lavage, éviter de projeter directement de l'eau sur les composants électriques, l'élément du filtre à

air et les zones hermétiques des bagages ou des sacoches (si ces équipements sont présents). Éviter de projeter de l'eau sous les housses de sacoches en cuir (si la moto en est équipée).

Préparation

1. Laisser refroidir la moto avant le rinçage ou le lavage. Les jets d'eau sur les surfaces chaudes peuvent laisser des taches d'eau et des dépôts minéraux.
2. Rincer la moto du bas vers le haut.
3. Pour enlever des insectes ou de la boue séchée, tremper sous un chiffon mouillé.

Nettoyage des roues et des pneus

1. Rincer les surfaces des roues et des pneus. Éviter les éclaboussures de poussière des freins sur le chrome ou les surfaces peintes.
2. Appliquer du NETTOYANT DE ROUE ET DE PNEU. Laisser le nettoyant agir pendant une minute.

3. Nettoyer la roue avec un ÉPONGE MANGEUSE D'INSECTES ou une BROSSE POUR ROUE ET RAYON. Bien frotter toute la poussière des freins et d'autres sédiments qui se sont accumulés sur la roue. L'accumulation de poussière sur les freins peut empiéger l'humidité et la saleté, ce qui pourrait entraîner une corrosion des roues.
4. Bien rincer.

Lavage de la moto

REMARQUE

Voir les instructions appropriées dans cette section pour le nettoyage du cuir, des finitions Denim (ternes), des pare-brise et autres surfaces spéciales.

1. Le cas échéant, vaporiser du BUG REMOVER (PRODUIT NETTOYANT POUR LES INSECTES) pour enlever les insectes.
 - a. Rincer toutes les surfaces touchées pendant la préparation.
 - b. Vaporiser la zone avec le BUG REMOVER (PRODUIT NETTOYANT POUR INSECTES).
 - c. Laisser agir une minute le temps que le produit agisse.

- d. Utiliser l'éponge BUG EATER SPONGE (ÉPONGE MANGEUSE D'INSECTES) pour le lavage, afin de retirer facilement les insectes.
2. Préparer la solution de lavage.
 - a. Remplir d'eau propre un HARLEY WASH BUCKET (SEAU DE LAVAGE HARLEY).
 - b. Ajouter du SUNWASH BIKE SOAP (SAVON POUR MOTO SUNWASH) en suivant les instructions figurant sur l'emballage.
 - c. Tremper le WASH MITT (GANT DE LAVAGE) et/ou la BUG EATER SPONGE (ÉPONGE MANGEUSE D'INSECTES) dans la solution SUNWASH.
3. Laver toutes les surfaces en commençant par le haut et en progressant vers le sol.
4. Rincer la moto deux fois dans les deux sens :
 - a. Rincer de bas en haut.
 - b. Rincer de haut en bas.

Séchage de la moto

1. Sécher les surfaces du haut vers le bas en utilisant une PEAU DE CHAMOIS SYNTHÉTIQUE ou un SÈCHE-MOTO HOG BLASTER. Éviter d'utiliser de l'air comprimé sur les haut-parleurs ou autres composants fragiles.
2. Tremper la peau de chamois dans de l'eau propre et l'essorer. La peau de chamois est plus absorbante lorsqu'elle est mouillée.
3. Essuyer la moto.
4. Répéter si nécessaire jusqu'à ce que la surface soit sèche.

Polissage et imperméabilisation

REMARQUE

Si la moto a un fini Denim, sauter la procédure Polissage et imperméabilisation.

1. Appliquer l'ENDUIT POLYMÈRE GLAZE avec un CHIFFON DOUX DE FINITION JETABLE ou un CHIFFON DE FINITION EN MICROFIBRE en suivant les instructions figurant sur l'emballage.
2. Tamponner avec un DISPOSABLE DETAILING SOFT CLOTH (CHIFFON DE FINITION JETABLE SOFTCLOTH).

3. Polir et imperméabiliser les roues pour empêcher la corrosion.

ENTRETIEN DU CUIR ET DU VINYLE

AVIS

Ne pas utiliser d'agent de blanchiment ni de détergent contenant un agent de blanchiment sur les sacoches, les selles, les panneaux des réservoirs ou les surfaces peintes. Sinon, cela risque d'entraîner des dommages matériels. (00229a)

Ne pas utiliser de savon ordinaire pour nettoyer le cuir ou la fourrure. Cela pourrait dessécher le cuir ou en éliminer les huiles.

Le cuir, le vinyle et les autres surfaces synthétiques doivent être nettoyés et traités régulièrement pour conserver leur aspect et prolonger leur durée de vie. Nettoyer et traiter ces surfaces une fois par saison ou plus fréquemment en cas de conditions difficiles.

Ces surfaces ne sont pas prévues pour une exposition prolongée aux intempéries. Protéger ces surfaces avec une housse imperméable pour selle Harley-Davidson ou une housse de rangement moto (vendues séparément).

1. Aspirer ou souffler la poussière présente sur la surface.

2. Bien nettoyer les surfaces avec le NETTOYANT POUR SELLES, SACOCHES ET GARNITURES en suivant les instructions sur la bouteille.
3. Laisser le matériel sécher naturellement et complètement à la température ambiante avant d'utiliser d'autres produits sur le matériel. Ne pas utiliser de moyens artificiels pour sécher le matériel rapidement.
4. Pour le cuir seulement, rajeunir les surfaces noires décolorées avec le PRODUIT DE RAJEUNISSEMENT POUR LE CUIR NOIR et appliquer du PROTECTEUR DE CUIR pour assurer l'étanchéité et la préservation du cuir.

REMARQUE

Nombre d'accessoires et de selles Harley-Davidson sont fabriqués en cuir traité ou non traité, ou comportent des inserts en cuir. Les matières naturelles vieillissent différemment et requièrent un entretien différent de celui des matières synthétiques. Les housses de selle et panneaux en cuir acquièrent un certain « caractère » avec le temps, par exemple des plissures. Le cuir est un matériau poreux et organique. Chaque produit en cuir se formera à l'usage. Ces produits en cuir vieillissent en prenant leur propre forme et leur propre style avec le temps et suite à l'exposition au soleil ou à la pluie. Cette patine est naturelle et ajoute une touche de personnalité à votre moto Harley-Davidson.

FINI DENIM

Certaines motos ont un fini Denim (terne ou mat). Le fini Denim a des caractéristiques qui diffèrent de celles des finis brillants de toutes les autres motos Harley-Davidson. Comme le tissu Denim, la peinture Denim peut prendre un aspect patiné ou lustré avec l'âge et l'usure, ce qui ajoute du caractère et de la personnalité à ce fini. Pour les produits recommandés, voir Tableau 27..

- En cas de rayure, le revêtement coloré de la peinture peut présenter des éraflures/marques qui ne peuvent pas être effacées.
- S'il est poli, le fini devient moins mat et plus brillant avec le temps.

Nettoyage du fini Denim

Pour les dépôts légers : Utiliser le DENIM PAINT CLEANER (NETTOYANT DE PEINTURE POUR DENIM) et un CHIFFON SOFTCLOTH.

Pour les gros dépôts : Utiliser soit le SAVON POUR MOTO SUNWASH et un GANT DE LAVAGE H-D propre, soit du NETTOYANT LAVAGE RAPIDE. Rincer abondamment à l'eau propre.

ENTRETIEN DE L'ÉCHAPPEMENT

Laisser refroidir les composants de l'échappement avant de les nettoyer.

Pour les surfaces chromées de l'échappement, appliquer le produit Boot Mark Remover (Produit nettoyant pour traces de bottes) pour retirer les traces de bottes, le plastique fondu ou de la résine d'asphalte. Laisser le gel agir quelques minutes, gratter les matériaux fondus, puis rincer.

Pour les surfaces noires d'échappement, appliquer du produit Wheel & Tire Cleaner (nettoyant pour pneu et roue) lorsque la moto est humide au cours du nettoyage. Essuyer ou frotter les surfaces d'échappement et rincer.

REMARQUE

Aucune garantie n'est offerte pour les tuyaux d'échappement et les silencieux en ce qui concerne leur décoloration. Le bleuissement est provoqué par les caractéristiques de réglage, le calage des comes, la surchauffe, et d'autres raisons. Il ne s'agit pas d'un défaut de fabrication.

ENTREPOSAGE DE LA MOTO

Si la moto n'est pas utilisée pendant plusieurs mois, suivre les instructions pour protéger la moto. Toujours protéger les pièces contre la corrosion, conserver la batterie et empêcher l'accumulation de gomme et de vernis dans le carburant avant l'entreposage.

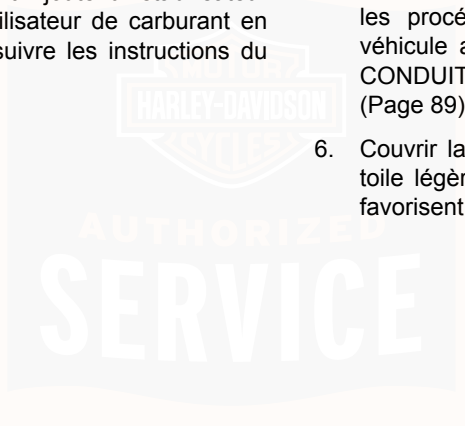
Faire une liste de tout ce que vous faites et l'accrocher à une poignée du guidon. Au moment de la remise en service de la moto, cette liste sert de référence/liste de vérification pour remettre la moto en bon état de fonctionnement.

▲ AVERTISSEMENT

Ne pas entreposer la moto avec un réservoir rempli d'essence dans un local (maison ou garage) où il existe des flammes vives, des veilleuses, des étincelles ou des moteurs électriques. L'essence est un produit extrêmement inflammable et hautement explosif, qui peut entraîner la mort ou des blessures graves. (00003a)

1. Remplir le réservoir de carburant. Ajouter un stabilisateur de carburant. Utiliser un stabilisateur de carburant en vente dans le commerce et suivre les instructions du fabricant.

2. Chauffer la moto jusqu'à la température de fonctionnement. Changer l'huile et retourner le moteur pour faire circuler l'huile fraîche. Voir MAINTENANCE ET LUBRIFICATION > CHANGER L'HUILE ET LE FILTRE À HUILE (Page 108).
3. Préparer la batterie pour l'entreposage. Voir PROCÉDURES D'ENTRETIEN > MAINTENANCE DE LA BATTERIE (Page 131).
4. Vérifier le système de refroidissement et le remplir. Voir MAINTENANCE ET LUBRIFICATION > LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT (Page 120).
5. Pour protéger les panneaux de carrosserie, le moteur, le châssis et les roues de la moto contre la corrosion, suivre les procédures d'entretien de l'esthétique de votre véhicule avant d'entreposer la moto. Voir APRÈS LA CONDUITE > NETTOYAGE ET ENTRETIEN GÉNÉRAL (Page 89).
6. Couvrir la moto avec un matériau respirant tel qu'une toile légère. Les matériaux en plastique non respirant favorisent la formation de condensation et de corrosion.



REMARQUES



MAINTENANCE

▲ AVERTISSEMENT

Effectuer les procédures d'entretien et de maintenance indiquées dans le tableau des intervalles d'entretien périodiques. Un manque de maintenance périodique aux intervalles recommandés peut affecter la sécurité du fonctionnement de la moto, ce qui pourrait causer la mort ou des blessures graves. (00010a)

▲ AVERTISSEMENT

Si la moto est conduite dans des conditions difficiles (froid sévère, chaleur extrême, environnement très poussiéreux, routes très endommagées, dans de l'eau stagnante, etc.), effectuer la maintenance régulière à des intervalles plus fréquents pour assurer le bon fonctionnement de la moto. Si la moto n'est pas maintenue, cela pourrait causer la mort ou des blessures graves. (00094a)

Entretien de la moto à des intervalles réguliers. Des conditions de conduite dans la poussière ou sous la pluie ou bien des styles de conduite peuvent nécessiter un entretien de la moto à des intervalles plus fréquents. Voir MANUEL DU PROPRIÉTAIRE > INTERVALLES D'ENTRETIEN ET DOSSIERS (Page 191).

Bien que certaines de ces procédures puissent être réalisées avec peu d'outils, toujours consulter votre concessionnaire Harley-Davidson pour les mises à jour. Ne pas oublier que votre concessionnaire Harley-Davidson agréé réalise toujours l'entretien de votre moto avec les dernières méthodes d'usine recommandées et les derniers équipements.

Enregistrer chaque entretien pour conserver la garantie couvrant la moto neuve. Voir INTERVALLES D'ENTRETIEN ET DOSSIERS > FICHES D'ENTRETIEN (Page 191).

MAINTENANCE EN COURS DE RODAGE

REMARQUE

L'entretien initial d'une moto neuve est obligatoire pour assurer la validité de la garantie et le bon fonctionnement du système de contrôle des évaporations de carburant.

Après avoir conduit une moto neuve sur 1.600 km (1000 mi), visiter un concessionnaire Harley-Davidson agréé pour la première révision. Voir INTERVALLES D'ENTRETIEN ET DOSSIERS > FICHES D'ENTRETIEN (Page 191).

PRÉPARATION DE LA MOTO POUR L'ENTRETIEN

▲ AVERTISSEMENT

Toujours vérifier la capacité nominale et l'état des treuils, élingues, chaînes ou câbles avant de les utiliser. Le dépassement de la capacité nominale ou l'utilisation de dispositifs de levage en mauvais état peut causer un accident qui pourrait conduire à la mort ou des blessures graves. (00466c)

REMARQUE

Toujours utiliser des cales ou des dispositifs de support appropriés pour soutenir la moto en cours d'entretien.

Mise à la verticale de la moto

1. Placer la moto à la verticale sur une surface de niveau ou sur un dispositif de levage adapté le cas échéant.
2. Vérifier que la moto est à niveau.
3. La fixer à l'aide de sangles d'arrimage.

ÉLIMINATION ET RECYCLAGE

Protéger notre environnement ! De nombreuses municipalités disposent d'installations de recyclage des liquides, plastiques et métaux usagés. Éliminer ou recycler l'huile, les lubrifiants, le carburant, le liquide de refroidissement, le liquide de frein

et les batteries usagés conformément aux réglementations locales. Plusieurs pièces et accessoires Harley-Davidson sont composés de plastiques et de métaux recyclables.

LUBRIFICATION DU MOTEUR

Lubrification du moteur

▲ MISE EN GARDE!

Le contact prolongé ou répété avec de l'huile moteur usagée peut être dangereux pour la peau et être à l'origine d'un cancer de la peau. Laver rapidement les zones affectées avec de l'eau et du savon. (00358b)

▲ MISE EN GARDE!

Ne pas provoquer de vomissement en cas d'ingestion d'huile moteur. Appeler un médecin immédiatement. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste. (00357d)

AVIS

Ne pas changer de marque de lubrifiant sans distinction, car certains lubrifiants réagissent chimiquement les uns avec les autres une fois mélangés. L'utilisation de lubrifiants de qualité inférieure risque d'endommager le moteur. (00184a)

Toujours utiliser la qualité d'huile appropriée correspondant à la température la plus basse anticipée avant la prochaine vidange. Se référer au Tableau 30.

Cette moto était livrée à l'origine avec le produit GENUINE HARLEY-DAVIDSON H-D 360 20W50 MOTORCYCLE OIL (HUILE POUR MOTO 20W50 GENUINE HARLEY-DAVIDSON H-D 360). H-D 360 est l'huile recommandée pour des conditions normales d'utilisation. S'il est prévu de conduire

dans des conditions de froid ou de chaleur extrême, se reporter au Tableau 30 pour d'autres choix.

Si c'est nécessaire et que l'huile H-D 360 n'est pas disponible, ajouter une huile homologuée pour les moteurs diesel. Dans la liste des types acceptables, figurent : CH-4, CI-4 et CJ-4. Les viscosités préférées, par ordre de préférence décroissante, sont les suivantes : 20W50, 15W40 et 10W40.

À la première occasion, consulter un concessionnaire agréé pour revenir à une huile moteur 100 % Harley-Davidson.

Tableau 30. Huiles moteur recommandées

TYPE	VISCOSITÉ	TEMPÉRATURE AMBIANTE LA PLUS BASSE TEMPÉRATURE	DÉMARRAGES PAR TEMPS FROID AU-DESSOUS DE 10 C (50 F)
Screamin' Eagle SYN3 Full Synthetic Motorcycle Lubricant (Lubrifiant entièrement synthétique pour moto Screamin' Eagle SYN3)	SAE 15W50	Au-dessus de -1 °C (30,2 °F)	Excellent
Screamin' Eagle SYN3 Full Synthetic Motorcycle Lubricant (Lubrifiant entièrement synthétique pour moto Screamin' Eagle SYN3)	SAE 20W50	Au-dessus de -1 °C (30,2 °F)	Excellent
Genuine Harley-Davidson H-D 360 Motorcycle Oil	SAE 20W50	Au-dessus de 4 °C (39,2 °F)	Bon
Genuine Harley-Davidson H-D 360 Motorcycle Oil	SAE 50	Au-dessus de 16 °C (60,8 °F)	Médiocre
Genuine Harley-Davidson H-D 360 Motorcycle Oil	SAE 60	Au-dessus de 27 °C (80,6 °F)	Médiocre

Lubrification à basse température

Changer l'huile moteur plus souvent là où le climat est plus froid. Si la moto est fréquemment conduite moins de 24 km (15 mi), et à des températures ambiantes inférieures à 16 °C (60 °F), réduire les intervalles de vidange d'huile à 2.400 km (1500 mi).

REMARQUE

Des températures ambiantes plus basses nécessitent des vidanges d'huile plus fréquentes.

La vapeur d'eau est un sous-produit normal de la combustion. Lors de la conduite par temps froid, une certaine quantité de vapeur d'eau se condense sur les surfaces froides à l'intérieur du moteur. Par temps de gel, cette eau va se transformer en neige fondue ou en glace. Si le moteur ne chauffe pas jusqu'à la température de fonctionnement, les dépôts de neige fondue ou de glace peuvent boucher les conduites d'huile et endommager le moteur. Avec le temps, cette eau s'accumule, se mélange avec l'huile moteur et forme un mélange visqueux dangereux pour le moteur.

Si le moteur peut chauffer jusqu'à une température de fonctionnement normale, une grande partie de l'eau s'évapore et est évacuée par le reniflard du carter.

VÉRIFIER LE NIVEAU D'HUILE MOTEUR

AVIS

Si le témoin de pression d'huile ne s'éteint pas, toujours commencer par vérifier l'alimentation en huile. Si l'alimentation en huile est normale et que le témoin reste allumé, arrêter immédiatement le moteur et ne pas utiliser la moto tant que la cause du problème n'a pas été déterminée et corrigée. Le non-respect de cette instruction peut entraîner un endommagement du moteur. (00157a)

Vérification du niveau d'huile à froid

1. Placer le véhicule à la verticale. Voir MAINTENANCE ET LUBRIFICATION > PRÉPARATION DE LA MOTO POUR L'ENTRETIEN (Page 104).
2. Voir Figure 29. Retirer la jauge (1) et l'essuyer.
3. Introduire la jauge et la visser.
4. Retirer la jauge. Vérifier la présence d'huile sur la jauge.
5. Si de l'huile n'est pas visible, ajouter suffisamment d'huile pour amener le niveau au bas de la jauge. Voir MAINTENANCE ET LUBRIFICATION > LUBRIFICATION DU MOTEUR (Page 104).

Vérification du niveau d'huile à chaud

AVIS

Ne pas laisser le niveau d'huile chaude descendre au-dessous du repère Add/Fill (ajout/remplissage) indiqué sur la jauge. Ne pas suivre cette consigne risque d'entraîner des dommages matériels et/ou un mauvais fonctionnement du véhicule. (00189a)

AVIS

Ne pas trop remplir le réservoir d'huile. Cela risquerait de faire couler de l'huile dans le filtre à air, ce qui pourrait causer des dommages et/ou un dysfonctionnement de l'équipement. (00190b)

1. Faire tourner la moto jusqu'à ce que le moteur atteigne sa température de fonctionnement normale.
2. Placer le véhicule à la verticale.
3. Voir Figure 29. Retirer la jauge (1) et l'essuyer.
4. Introduire la jauge et la visser.
5. Retirer la jauge. Vérifier que le niveau d'huile se situe dans le repère « X » de la jauge.

6. Si le niveau d'huile est au-dessous du repère « X », ajouter juste assez d'huile pour amener le niveau jusqu'au repère. Voir MAINTENANCE ET LUBRIFICATION > LUBRIFICATION DU MOTEUR (Page 104).

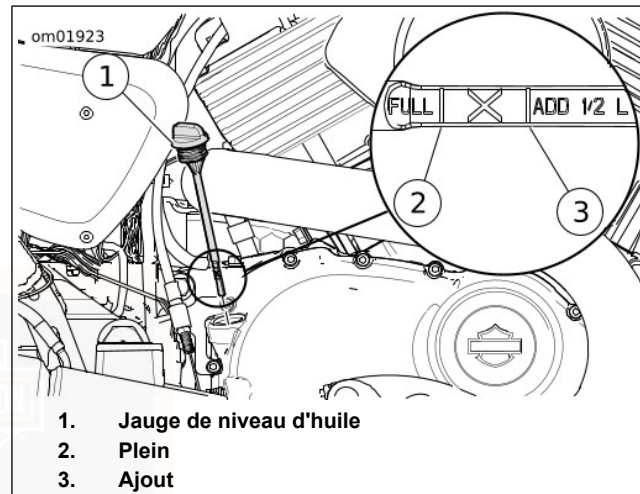


Figure 29. Niveau d'huile moteur

CHANGER L'HUILE ET LE FILTRE À HUILE

▲ AVERTISSEMENT

S'assurer qu'il n'y a aucun lubrifiant ou fluide sur les pneus, les roues et les freins lors du remplacement du lubrifiant. La traction peut être négativement affectée, ce qui pourrait provoquer une perte de contrôle de la moto et causer la mort ou des blessures graves. (00047d)

1. Faire tourner la moto jusqu'à ce que le moteur atteigne sa température de fonctionnement normale.
2. Arrêter le moteur.
- 3.

REMARQUE

L'huile moteur est chaude lorsque le bouchon de vidange est retiré.

Voir Figure 30 . Déposer le bouchon de vidange d'huile moteur. Mettre le joint torique au rebut.

4. Laisser l'huile se vidanger complètement. Éliminer correctement les déchets.
5. Déposer le carénage de radiateur. Voir MAINTENANCE ET LUBRIFICATION > NETTOYAGE DU RADIATEUR (Page 122) .

108 Maintenance et lubrification

REMARQUE

Il n'est pas nécessaire de déconnecter les connecteurs du régulateur.

6. Voir Figure 31. Déposer le boulon et la rondelle du régulateur (1). Soutenir le régulateur si nécessaire.
7. Retirer le filtre à huile (3).
Outil spécial : OIL FILTER WRENCH (CLÉ À FILTRE À HUILE) (HD-51453)
8. Mettre le filtre au rebut.
9. Éliminer tout débris de joint usé présent sur la bride de filtre à huile.
10. Lubrifier le joint du filtre à huile **neuf** avec de l'huile moteur propre.

REMARQUE

Ne pas utiliser de clé à filtre à huile pour l'installation.

11. Poser un filtre à huile **neuf** (3). Serrer le filtre à huile à la main d'un demi à trois quarts de tour une fois que le joint commence à toucher la surface de montage du filtre.

12. Mettre le régulateur en place à l'aide du boulon et de la rondelle. Serrer.

Couple : 9–11 N·m (80–97 **in-lbs**) *Fixation du régulateur*

13. Poser le bouchon de vidange d'huile moteur et un joint torique **neuf**. Serrer.

Couple : 20–25 N·m (15–18 ft-lbs) *Bouchon de vidange d'huile moteur*

AVIS

Ne pas trop remplir le réservoir d'huile. Cela risquerait de faire couler de l'huile dans le filtre à air, ce qui pourrait causer des dommages et/ou un dysfonctionnement de l'équipement. (00190b)

14. Ajouter d'abord l'huile moteur. Voir MAINTENANCE ET LUBRIFICATION > LUBRIFICATION DU MOTEUR (Page 104) .

Volume : 2,4 L (2,5 qt)

15. Effectuer la **vérification à froid** du niveau d'huile moteur. Voir MAINTENANCE ET LUBRIFICATION > VÉRIFIER LE NIVEAU D'HUILE MOTEUR (Page 106) .

16. Mettre le moteur en marche et vérifier avec soin qu'il n'y a pas de fuites d'huile au niveau du bouchon de vidange et du filtre à huile.

17. Poser le carénage de radiateur. Voir MAINTENANCE ET LUBRIFICATION > NETTOYAGE DU RADIATEUR (Page 122) .

18. Effectuer la **vérification à chaud** du niveau d'huile moteur. Voir MAINTENANCE ET LUBRIFICATION > VÉRIFIER LE NIVEAU D'HUILE MOTEUR (Page 106) .

19. Faire l'appoint d'huile si nécessaire.

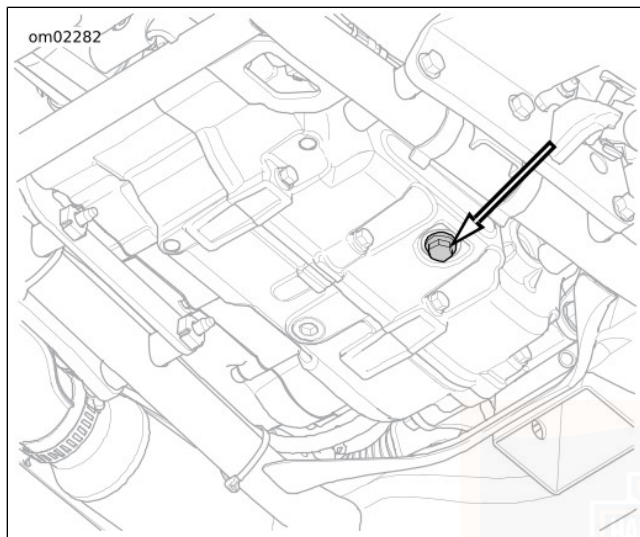
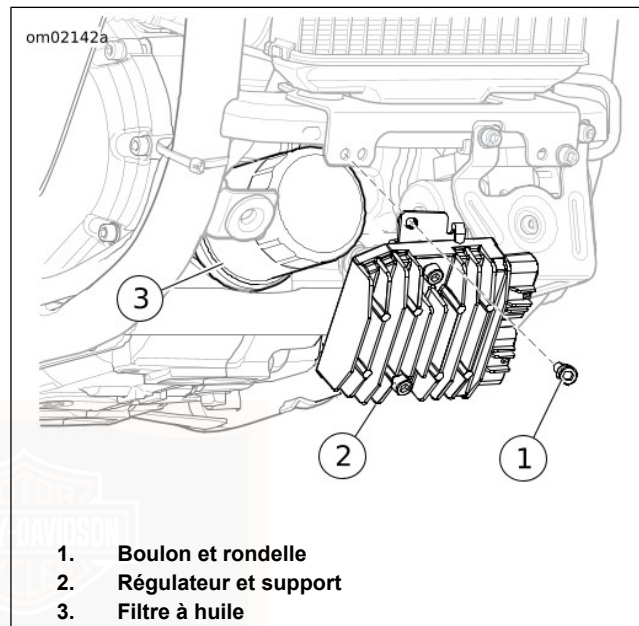


Figure 30. Bouchon de vidange d'huile moteur



1. Boulon et rondelle
2. Régulateur et support
3. Filtre à huile

Figure 31. Filtre à huile moteur et régulateur
VÉRIFIER LE FLÉCHISSEMENT DE LA
COURROIE D'ENTRAÎNEMENT.

REMARQUE

Toujours utiliser BELT TENSION GAUGE (VÉRIFICATEUR DE TENSION DE COURROIE) (N° DE PIÈCE : HD-35381-A)

pour mesurer le fléchissement de courroie. Si un vérificateur de tension de courroie n'est pas utilisé, les courroies pourraient avoir une tension trop faible. Les courroies desserrées peuvent se rompre à cause du saut d'une dent entraînant le sertissage et la rupture du cordon extensible.

Vérifier le fléchissement :

- Avec la transmission au point mort.
- Avec le moteur à température ambiante.
- Avec la moto à la verticale ou appuyée sur la béquille latérale et la roue arrière soulevée du sol.
- Avec la moto non chargée : pas de conducteur, pas de bagage et les sacoches vides.

▲ AVERTISSEMENT

Pour éviter tout démarrage accidentel de la moto, risquant d'entraîner la mort ou des blessures graves, déposer le fusible principal avant de poursuivre. (00251b)

1. Désactiver le système de sécurité. Déposer le fusible principal. Voir PROCÉDURES D'ENTRETIEN > FUSIBLES (Page 139) .
2. Mettre la boîte de vitesses au point mort.

REMARQUE

*Lors du réglage d'une courroie **neuve**, faire tourner la roue arrière sur quelques tours avant de régler la tension.*

3. Voir Figure 32 . Mesurer le fléchissement de courroie à l'aide de :

Outil spécial : BELT TENSION GAUGE (VÉRIFICATEUR DE TENSION DE COURROIE) (HD-35381-A)

- a. Faire glisser le joint torique (4) vers le repère de 0 (3).
- b. **Modèles équipés d'une fenêtre de fléchissement de courroie** : ajuster le berceau de la courroie (2) contre le bas de la courroie d'entraînement en alignement avec la fenêtre de fléchissement de courroie.
- c. **Tous les autres modèles** : ajuster le berceau de courroie (2) contre le bas de la courroie d'entraînement à mi-chemin entre les poulies d'entraînement.
- d. Pousser le bouton (6) vers le haut jusqu'à ce que le joint torique s'abaisse vers le repère de 4,54 kg (10 lb) (5) et s'immobilise.

4. Mesurer le fléchissement de la courroie :

- a. **Modèles équipés d'une fenêtre de fléchissement de courroie** : voir Figure 34. Mesurer le fléchissement de la courroie tel qu'il apparaît dans la fenêtre de fléchissement de la courroie tout en maintenant fixe le vérificateur. Chaque graduation de fléchissement représente environ 1,6 mm (1/16 in)
- b. **Tous les autres modèles** : voir Figure 33. Mesurer le fléchissement de la courroie (4) tout en immobilisant la jauge.

5. *REMARQUE*

Régler à la spécification la plus basse (la plus serrée) si la courroie a moins de 1 600 km (1 000 mi).

Comparer avec les spécifications. Voir Tableau 31. S'il n'est pas conforme aux spécifications, consulter un concessionnaire Harley-Davidson.

6. Poser le fusible principal.

Tableau 31. Spécification du fléchissement de la courroie*

JAPONAIS	mm	po
Harley-Davidson Street® 500 (XG500)	12,7 à 15,9	0,50 à 0,62
Harley-Davidson Street® 750 (XG750)	12,7 à 15,9	0,50 à 0,62
Street Rod™ (XG750A)	12,7 à 15,9	0,50 à 0,62

* Fléchissement mesuré à une tension de 4,5 kg (10 lb).

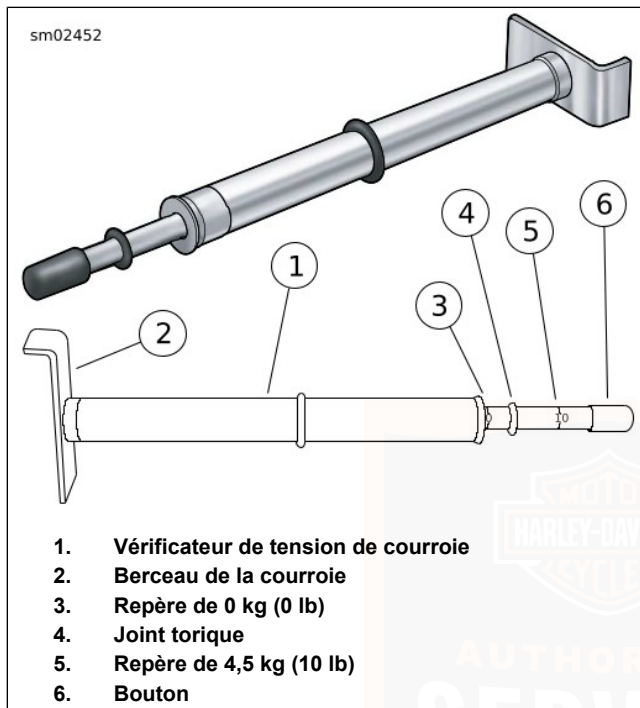


Figure 32. Vérificateur de tension de courroie

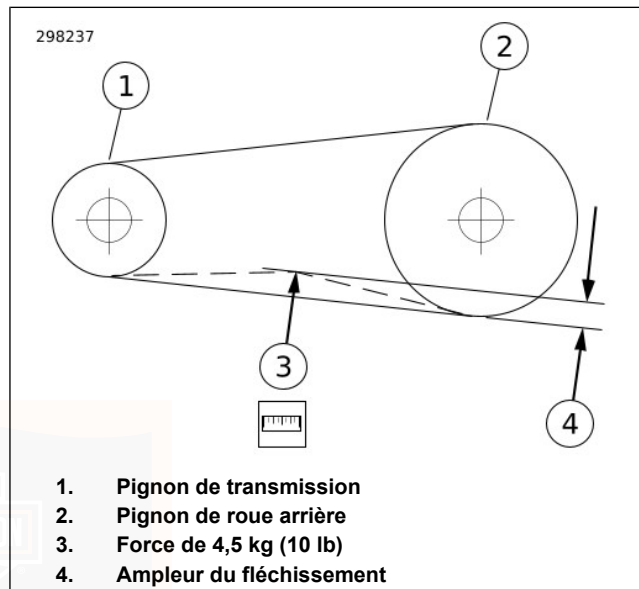


Figure 33. Vérification du fléchissement de la courroie

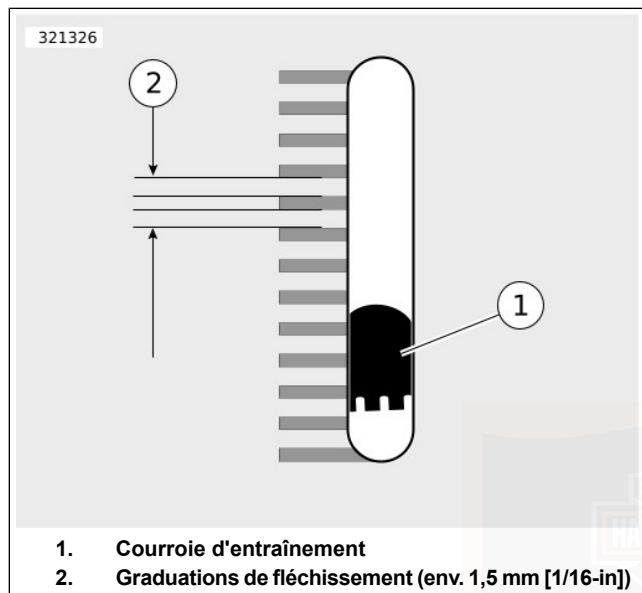


Figure 34. Fenêtre de fléchissement de la courroie
GRAISSAGES DIVERS

Pour tous les programmes de maintenance, voir MANUEL DU PROPRIÉTAIRE > INTERVALLES D'ENTRETIEN ET DOSSIERS (Page 191) .

Pour toute information spécifique à la lubrification des articles suivants, consulter le manuel d'entretien approprié ou un concessionnaire Harley-Davidson.

- Câbles de commande des gaz

AVIS

Le câble de commande de l'embrayage doit être huilé et réglé périodiquement pour compenser l'usure de la garniture d'embrayage. Ne pas huiler et régler le câble de commande de l'embrayage risque d'entraîner des dommages matériels. (00203c)

- Câble d'embrayage
- Commandes au guidon de frein et d'embrayage
- Roulement de colonne de direction
- Béquille latérale
- Axes et bagues d'étrier de frein avant et arrière

LUBRIFICATION DE LA SERRURE DE BOUCHON DE CARBURANT

Lubrifier la serrure de bouchon de carburant avec du lubrifiant HARLEY LUBE.

CONTRÔLE ET RÉGLAGE DES CÂBLES DE COMMANDE DES GAZ

Vérifier l'absence de dégâts, d'usure ou d'abrasion sur les câbles de commande des gaz.

Contactez un concessionnaire Harley-Davidson pour une assistance technique.

CONTRÔLE DES COMMANDES D'EMBRAYAGE ET DE FREIN

Levier de guidon d'embrayage

Le levier de guidon d'embrayage doit se déplacer sans point dur sur toute sa course.

Consultez un concessionnaire Harley-Davidson pour l'entretien.

Levier de guidon de frein

- Le levier de guidon de frein doit se déplacer sans point dur sur toute sa course.
- Vérifier que levier de guidon de frein présente une certaine résistance lorsqu'il est actionné.

Consultez un concessionnaire Harley-Davidson pour l'entretien.

CONTRÔLE DES PLAQUETTES ET DES DISQUES DE FREIN

Plaquettes de frein

Harley-Davidson a donné à cette nouvelle moto le meilleur matériau de friction de plaquette de frein disponible. Il est sélectionné pour fournir la meilleure performance possible dans des conditions sèches, mouillées et à température de marche élevée. Il dépasse toutes les exigences de la réglementation actuellement en vigueur. Toutefois, on peut entendre du bruit dans certaines conditions de freinage. Cela est normal pour ce matériau de friction.

▲ AVERTISSEMENT

Toujours remplacer les plaquettes de frein par jeu complet, afin que les freins fonctionnent correctement et en toute sécurité. Un mauvais fonctionnement des freins risque de causer la mort ou des blessures graves. (00111a)

1. Vérifier le disque de frein à mesure qu'il tourne. Le disque doit rester centré dans l'étrier de frein.
2. Voir Figure 35. Mesurer l'épaisseur du matériau de friction de la plaquette de frein.

REMARQUE

Les plaquettes peuvent ne pas s'user uniformément. Les rainures sur les plaquettes de frein ne sont plus visibles lorsque les plaquettes s'approchent de leur fin de vie utile.

3. Se référer au Tableau 32. Si l'épaisseur du matériau de friction de plaquette de frein est égale ou inférieure à l'épaisseur minimale, remplacer les plaquettes. Toujours remplacer les plaquettes de frein par paires. Contacter un concessionnaire Harley-Davidson.

Tableau 32. Spécifications des freins

ÉPAISSEUR MINIMALE	mm	po
Plaquettes de frein	0,5	0,020
Disque de frein avant	5,4	0,213
Disque de frein arrière	5,4	0,213

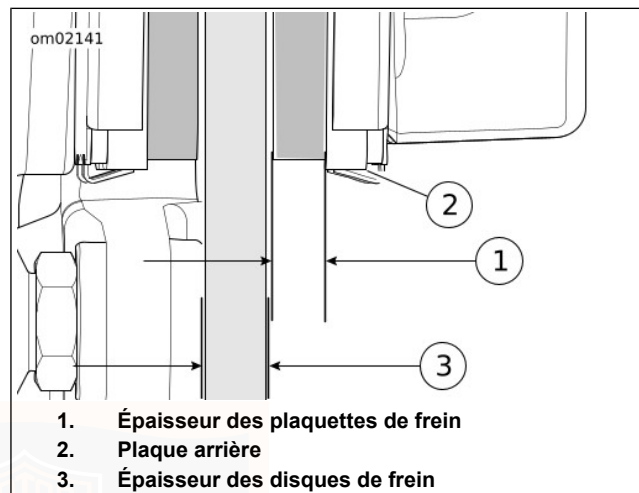


Figure 35. Épaisseur des freins

Disque de frein

1. Se référer au Tableau 32. Vérifier l'épaisseur des disques de frein et la comparer à la valeur indiquée dans le tableau.
2. Remplacer si nécessaire. Contacter un concessionnaire Harley-Davidson.

VÉRIFICATION DU NIVEAU ET REMPLACEMENT DU LIQUIDE DE FREIN

REMARQUE

- Lors de chaque entretien, vérifier la teneur en humidité du liquide à l'aide du DOT 4 BRAKE FLUID MOISTURE TESTER (TESTEUR D'HUMIDITÉ DU LIQUIDE DE FREIN DOT 4) (N° DE PIÈCE : HD-48497-A). Suivre les instructions fournies avec l'outil.
- Nettoyer le système de freinage et remplacer le liquide de frein DOT 4 tous les deux ans, ou plus fréquemment si le test du liquide de frein révèle une teneur en humidité supérieure ou égale à 3 %.
- Du liquide de frein ne doit jamais être ajouté ou vidangé du système de freinage dans des conditions d'usure normale. Le volume du réservoir est suffisant pour fournir du liquide jusqu'aux limites d'usure des plaquettes et des disques.
- Le niveau du liquide dans le réservoir diminue à mesure que le frein s'use. Si le niveau est bas, vérifier l'usure des plaquettes et des disques de frein. Voir MAINTENANCE ET LUBRIFICATION > CONTRÔLE DES PLAQUETTES ET DES DISQUES DE FREIN (Page 115).

Vérification du niveau de liquide de frein

1. Mettre la moto à la verticale. Vérifier le niveau du liquide dans le réservoir. Voir MAINTENANCE ET LUBRIFICATION > PRÉPARATION DE LA MOTO POUR L'ENTRETIEN (Page 104).
2. **Avant** : Voir Figure 36. Vérifier le niveau dans la jauge à vitre du réservoir avant. Le niveau doit être au-dessus du repère MIN.
3. **Arrière** : Voir Figure 37. Vérifier le niveau du liquide sur le côté du réservoir de liquide de frein arrière. Le niveau doit être au-dessus du repère MIN.

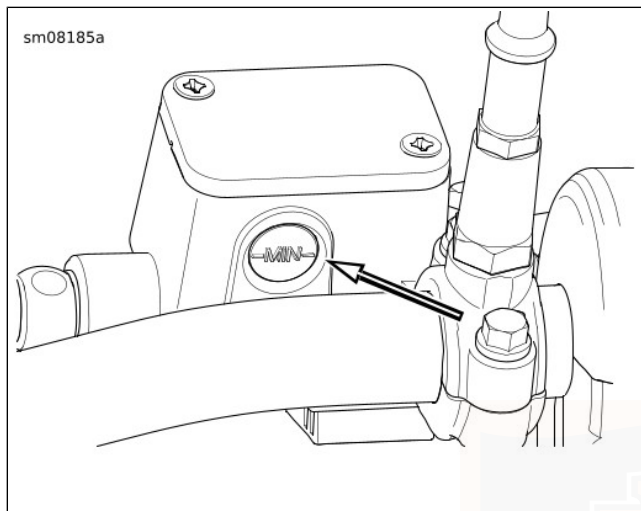


Figure 36. Jauge à vitre du réservoir de maître-cylindre avant

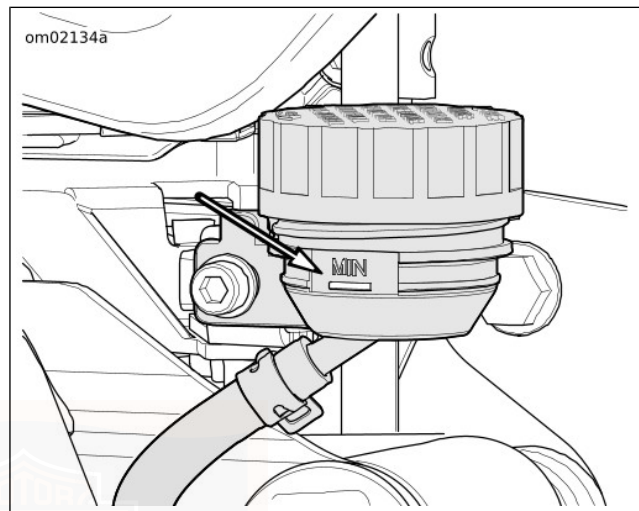


Figure 37. Niveau MIN dans le réservoir de maître-cylindre arrière

Remplacement du liquide de frein

▲ AVERTISSEMENT

Le contact avec du liquide de frein DOT 4 peut avoir des effets graves sur la santé. Ne pas porter des vêtements et des lunettes de protection adaptés risque de provoquer la mort ou des blessures graves.

- En cas d'inhalation : Garder son calme, évacuer à l'air frais, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Retirer les vêtements souillés ou éclaboussés. Rincer la peau immédiatement à grande eau pendant 15 à 20 minutes. En cas d'irritation, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux pendant au moins 15 minutes à l'eau courante, en gardant les yeux ouverts. En cas d'irritation, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Contactez le Centre antipoison. Consulter immédiatement un médecin.
- Pour plus d'informations, consulter la fiche de données de sécurité (FDS) sur le site sds.harley-davidson.com (00240e)

▲ AVERTISSEMENT

Le liquide de frein DOT 4 absorbe l'humidité ambiante au fil du temps, ce qui change les propriétés du liquide. Vérifier la présence d'humidité dans le liquide de frein à chaque intervalle d'entretien ou une fois par an (selon la première échéance). Vidanger et remplacer le liquide de frein tous les deux ans ou plus fréquemment si la teneur en humidité est supérieure ou égale à 3 %. L'absence de vidange et de remplacement du liquide de frein peut nuire à la capacité de freinage, ce qui risque d'entraîner la mort ou des blessures graves. (06304b)

AVIS

Le liquide de frein DOT 4 endommage les surfaces peintes et les panneaux de carrosserie avec lesquels il entre en contact. Toujours faire attention et protéger les surfaces contre les éclaboussures lorsque l'on travaille sur les freins. Sinon, cela risque de causer des dommages esthétiques. (00239c)

Pour vous assurer que le système de freinage fonctionne comme prévu, vérifiez la teneur en humidité du liquide de frein à chaque intervalle d'entretien ou au moins une fois par an, à l'aide d'un testeur d'humidité pour liquide de frein DOT 4 (no de pièce HD-48497-A ou équivalent) et en suivant les instructions fournies avec l'outil. Procéder à la vidange du liquide de frein DOT 4 tous les 2 ans, ou plus fréquemment

si le test révèle une teneur en humidité supérieure ou égale à 3 %.

Harley-Davidson recommande d'utiliser le liquide de frein Harley-Davidson Platinum Label DOT 4, qui présente une excellente teneur en humidité et des propriétés empêchant la corrosion.

VÉRIFICATION DE L'ABSENCE DE FUITES ET D'ABRASION DES SYSTÈMES

Vérifier l'absence de fuites, de dégâts et d'abrasion sur toutes les conduites et durits. Pour les intervalles appropriés, voir MANUEL DU PROPRIÉTAIRE > INTERVALLES D'ENTRETIEN ET DOSSIERS (Page 191).

- Circuit de carburant et conduites de carburant
- Circuit de refroidissement et conduites de liquide refroidissement
- Système de freinage et conduites de frein

EMBRAYAGE MÉCANIQUE

AVIS

Le câble de commande de l'embrayage doit être huilé et réglé périodiquement pour compenser l'usure de la garniture d'embrayage. Ne pas huiler et régler le câble de commande de l'embrayage risque d'entraîner des dommages matériels. (00203c)

120 Maintenance et lubrification

Ajuster le câble de commande de l'embrayage aux intervalles spécifiés. Voir INTERVALLES D'ENTRETIEN ET DOSSIERS > FICHES D'ENTRETIEN (Page 191).

Si l'embrayage glisse en présence d'une charge ou se grippe pendant le débrayage, le câble de commande peut nécessiter un ajustement ou l'embrayage peut nécessiter un entretien. Contacter un concessionnaire Harley-Davidson pour une assistance technique.

CONTRÔLE DU JEU AUX SOUPAPES

Consulter un concessionnaire Harley-Davidson pour le contrôle et le réglage du jeu aux soupapes.

LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

Généralités

AVIS

Utiliser uniquement du liquide de refroidissement et antigel Genuine Harley-Davidson Extended Life. L'utilisation d'autres liquides de refroidissement ou mélanges pourrait endommager le véhicule. (00179c)

Le GENUINE HARLEY-DAVIDSON EXTENDED LIFE ANTIFREEZE AND COOLANT (LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT ET ANTIGEL GENUINE HARLEY-DAVIDSON EXTENDED LIFE) est préalablement

dilué et est prêt à l'emploi. Il fournit une protection contre les basses températures jusqu'à -36,7 °C (-34 °F). NE PAS ajouter d'eau.

AVIS

L'eau déminéralisée doit être utilisée avec l'antigel dans le système de refroidissement. L'eau calcaire peut causer l'accumulation de dépôts dans les passages, ce qui réduit l'efficacité du système de refroidissement, peut conduire à une surchauffe et endommager le véhicule. (00195b)

Si le LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT ET ANTIGEL GENUINE HARLEY-DAVIDSON EXTENDED LIFE n'est pas disponible, un mélange d'eau déminéralisée et d'antigel à l'éthylène glycol peut être utilisé. Dès que possible, utiliser à nouveau le LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT ET ANTIGEL GENUINE HARLEY-DAVIDSON EXTENDED LIFE.

Vérification du niveau du liquide de refroidissement

1. Placer la moto en position verticale. Voir MAINTENANCE ET LUBRIFICATION > PRÉPARATION DE LA MOTO POUR L'ENTRETIEN (Page 104).
2. Laisser refroidir le moteur.
3. Déposer le couvercle latéral gauche. Voir PROCÉDURES D'ENTRETIEN > COUVERCLES LATÉRAUX (Page 129).

4. Voir Figure 38. Vérifier que le niveau du liquide de refroidissement est au niveau ou légèrement au-dessus du trait de remplissage à froid « COLD FILL » (2).

REMARQUE

Si la bouteille de liquide de refroidissement est vide lorsque le moteur est refroidi, inspecter le système pour déceler les fuites. Réparer au besoin. Remplir le système avec le liquide de refroidissement et purger tout air piégé.

5. Si le niveau est en dessous du trait de remplissage à froid (« COLD FILL ») sur le réservoir, retirer le bouchon du réservoir de trop-plein.
6. Ajouter du LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT ET ANTIGEL GENUINE HARLEY-DAVIDSON EXTENDED LIFE jusqu'à ce que le niveau du liquide atteigne le trait de remplissage à froid « COLD FILL » ou soit légèrement au-dessus de celui-ci.
7. Installer le bouchon du réservoir de trop-plein.

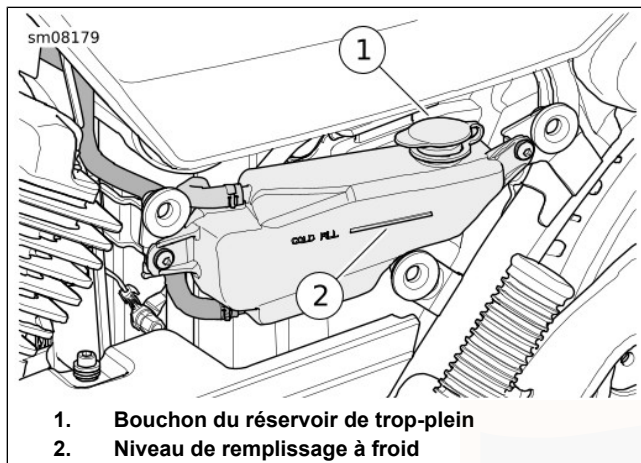


Figure 38. Réservoir de trop-plein du liquide de refroidissement

NETTOYAGE DU RADIATEUR

▲ MISE EN GARDE!

À la température de fonctionnement, le radiateur et le refroidisseur d'huile contiennent des liquides brûlants. Si le radiateur ou le refroidisseur d'huile est touché, cela peut provoquer des brûlures mineures ou modérées. (00141b)

1. Voir Figure 39. Déposer les vis (5) et les rondelles (4).
2. Déposer le carénage de radiateur (3) de la patte de fixation (1).

AVIS

L'utilisation d'un nettoyeur à haute pression pour nettoyer les radiateurs et les refroidisseurs d'huile risque d'endommager les ailettes de refroidissement et de réduire le débit d'air. La réduction du débit d'air peut provoquer une surchauffe qui risque d'endommager le véhicule. (00056c)

AVIS

Nettoyer régulièrement la surface d'admission du radiateur. Des feuilles et autres débris peuvent s'accumuler sur la surface du radiateur et nuire à son bon fonctionnement, voire entraîner une surchauffe et endommager le véhicule. (00197d)

3. Éliminer les débris accumulés sur les ailettes de radiateur (2).
4. Aligner le haut du carénage de radiateur avec la patte de fixation.

5. Poser les rondelles et les vis. Serrer à un couple de 9–11 N·m (80–97 in-lbs).

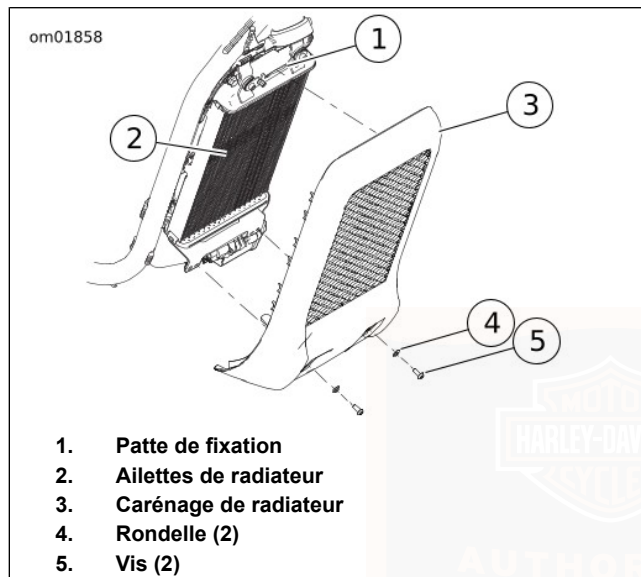


Figure 39. Carénage de radiateur

REPLACEMENT DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

Voir un concessionnaire Harley-Davidson pour le remplacement du liquide de refroidissement.

VÉRIFICATION DE L'ÉTANCHÉITÉ DU SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT

Voir INTERVALLES D'ENTRETIEN ET DOSSIERS > FICHES D'ENTRETIEN (Page 191) pour connaître tous les programmes de maintenance.

1. Laisser refroidir les composants du système d'échappement.
2. Vérifier le système d'échappement pour déceler des signes évidents de fuite tels que des traces de carbone ou tout autre type de traces au niveau des raccords de tuyaux.
 - a. Vérifier qu'aucune fixation n'est desserrée ou manquante.
 - b. Vérifier que les colliers ou les supports de tuyaux ne sont pas cassés.
 - c. Vérifier si des pare-chaleur d'échappement sont détachés ou rompus.
3. Réparer toute fuite décelée. Contacter un concessionnaire Harley-Davidson.

ENTRETIEN DE LA FOURCHE AVANT

▲ AVERTISSEMENT

Inspecter régulièrement les amortisseurs et la fourche avant. Remplacer les pièces présentant des fuites, des dommages ou des signes d'usure, qui peuvent nuire à la stabilité et à la manœuvrabilité et pourraient causer la mort ou des blessures graves. (00012a)

Faire vidanger et remplir l'huile de fourche avant à des intervalles réguliers par un concessionnaire Harley-Davidson.

La fonction d'amortissement de la fourche peut être altérée si le niveau d'huile de fourche est bas.

Si la fourche ne semble pas fonctionner correctement ou si une fuite d'huile non négligeable est observée, consulter un concessionnaire Harley-Davidson.

Voir INTERVALLES D'ENTRETIEN ET DOSSIERS > FICHES D'ENTRETIEN (Page 191) pour connaître tous les programmes de maintenance.

RÉGLAGE DES ROULEMENTS DE COLONNE DE DIRECTION

▲ AVERTISSEMENT

Le réglage des roulements de colonne de direction doit être effectué par un concessionnaire Harley-Davidson. Un mauvais réglage des roulements affectera négativement la manœuvrabilité et la stabilité, ce qui risque de causer la mort ou des blessures graves. (00051b)

Voir INTERVALLES D'ENTRETIEN ET DOSSIERS > FICHES D'ENTRETIEN (Page 191) pour connaître tous les programmes de maintenance.

Voir un concessionnaire Harley-Davidson pour régler les roulements de la colonne de direction.

CONTRÔLE DU ROULEMENT DE FOURCHE ARRIÈRE

Consulter un concessionnaire Harley-Davidson pour le contrôle du roulement de fourche arrière.

AMORTISSEURS

Inspecter les amortisseurs et les bagues en caoutchouc à intervalles réguliers pour déceler les fuites ou la détérioration des bagues.

▲ AVERTISSEMENT

L'amortisseur ne peut pas être réparé. Toute tentative de réparation pourrait provoquer une explosion et causer la mort ou des blessures graves. (00602d)

- Ne pas remplir, démonter, perforer l'amortisseur ni l'exposer aux flammes.
- Le remplacement et l'élimination doivent être effectués par un concessionnaire Harley-Davidson agréé.

CONTRÔLE DU FILTRE À AIR

**Harley-Davidson Street 500 (XG500),
Harley-Davidson Street 750 (XG750)**

1. Voir Figure 40. Déposer la vis (1).
2. Déposer le couvercle (2).
3. Déposer les écrous (3).
4. Déposer le support (4).
5. Déposer l'élément de filtre (5).

6. Tenir l'élément de filtre à air sous une source de lumière forte. L'élément est suffisamment propre si la lumière est uniformément visible à travers.
7. Le cas échéant, jeter l'élément de filtre. Installer un **nouvel** élément de filtre.
8. Poser l'élément de filtre (5).
9. Poser le support (4).
10. Poser les écrous (3).

Couple : 6–8 N·m (54–70 **in-lbs**) *Écrous du support de filtre à air*

11. Poser le couvercle (2).
12. Poser la vis (1).

Couple : 6–8 N·m (54–70 **in-lbs**) *Vis de couvercle de filtre à air*

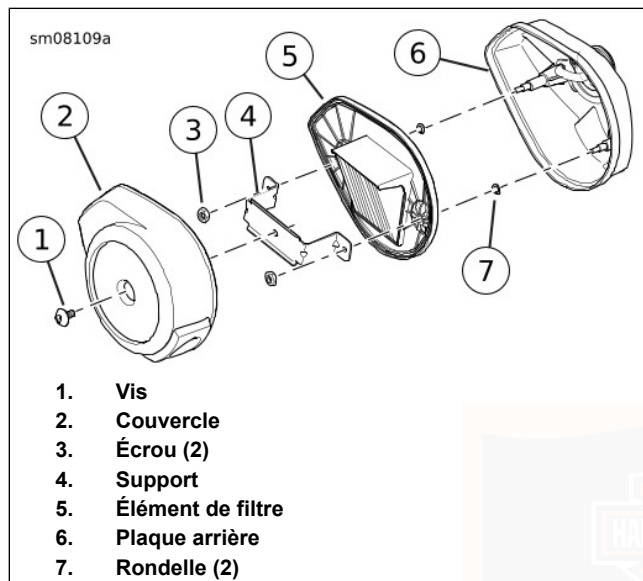


Figure 40. Filtre à air : Harley-Davidson Street 500 (XG500), Harley-Davidson Street 750 (XG750)

Street Rod (XG750A)

1. Voir Figure 41 . Déposer la vis de couvercle (1).
2. Déposer le couvercle (2).

3. Retirer les vis du filtre à air (3).
4. Retirer l'élément de filtre à air (4).
5. Tenir l'élément de filtre à air sous une source de lumière forte. L'élément est suffisamment propre si la lumière est uniformément visible à travers.
6. Le cas échéant, jeter l'élément de filtre à air. Poser un élément **neuf**.
 - a. Si l'élément est jeté, retirer le tuyau de reniflard (5) de l'élément de filtre à air et le poser dans l'élément **neuf**.
7. Poser l'élément de filtre à air (5).
8. Poser les vis du filtre à air (3).
Couple : 5–7 N·m (44–62 **in-lbs**) *Vis du filtre à air*
9. Poser le couvercle (2).
10. Poser la vis de couvercle (1).
Couple : 6–8 N·m (53–71 **in-lbs**) *Vis de couvercle de filtre à air*

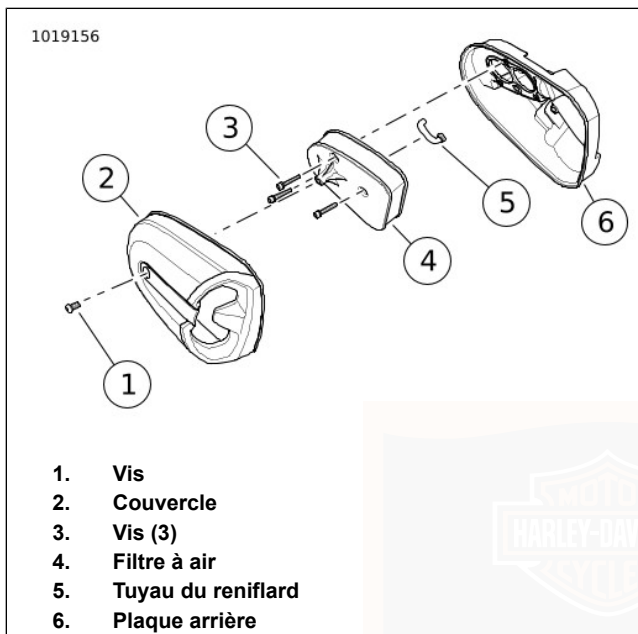


Figure 41. Filtre à air : Street Rod (XG750A)

NETTOYAGE DE LA BATTERIE

Voir PROCÉDURES D'ENTRETIEN > MAINTENANCE DE LA BATTERIE (Page 131) pour connaître les instructions de nettoyage.

REPLACEMENT DES BOUGIES

Remplacer les bougies aux intervalles kilométriques spécifiés. Voir INTERVALLES D'ENTRETIEN ET DOSSIERS > FICHES D'ENTRETIEN (Page 191).

⚠ AVERTISSEMENT

Déconnecter un câble de bougie avec le moteur en marche peut causer une électrocution suivie de mort ou de blessures graves. (00464b)

⚠ MISE EN GARDE!

NE PAS tirer sur les fils électriques. Cela pourrait endommager le conducteur interne en entraînant une résistance élevée et entraîner des blessures légères ou modérées. (00168a)

Voir Tableau 11 pour connaître les spécifications relatives aux bougies.

1. Débrancher les câbles de bougie en les tirant par les capuchons de connecteurs moulés.
2. Vérifier le type de bougie. Utiliser uniquement les bougies indiquées pour votre modèle de moto.
3. Vérifier l'écartement des bougies en fonction du tableau des spécifications.

4. Toujours serrer au couple approprié.
5. Brancher chaque capuchon de connecteur moulé jusqu'à ce qu'il s'enclenche sur la bougie.

Vérifier tout l'équipement électrique et tous les commutateurs dont le bon fonctionnement du feu de stop, du phare, des feux de direction et de l'avertisseur.

CONTRÔLE DES COMMUTATEURS ET COMPOSANTS ÉLECTRIQUES

▲ AVERTISSEMENT

S'assurer que le phare, les feux arrière et de stop et les feux de direction fonctionnent correctement avant la conduite. La mauvaise visibilité du conducteur pour les autres usagers de la route risque d'entraîner la mort ou des blessures graves. (00478b)



COUVERCLES LATÉRAUX

Voir Figure 42. La procédure de retrait du couvercle latéral est identique pour les côtés gauche et droit.

1. **Déposer** : Tirer sur le couvercle latéral (1) pour libérer les montants des œillets (2).
2. **Pose** : Aligner les montants du couvercle latéral sur les œillets (2).
3. Faire pression sur le couvercle latéral jusqu'à ce que les montants soient complètement logés dans les œillets.

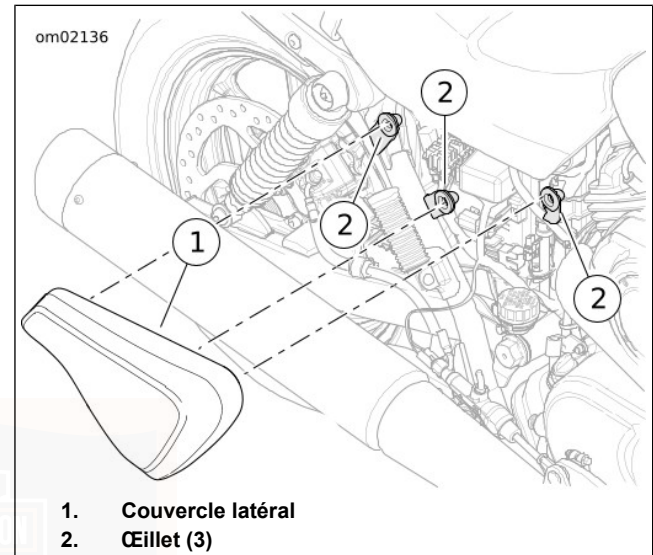


Figure 42. Couvercle latéral droit

CONNECTEUR DE CHARGEUR DE BATTERIE

Voir Figure 43. Réaliser la maintenance de la batterie entre les déplacements et pendant l'entreposage peut conserver la charge de la batterie et prolonger sa durée de vie. Brancher le connecteur de tendeur de batterie sur un tendeur de batterie pendant l'entreposage ou sur un chargeur de batterie si la

tension de la batterie chute en dessous des spécifications. Voir PROCÉDURES D'ENTRETIEN > MAINTENANCE DE LA BATTERIE (Page 131).

Voir PROCÉDURES D'ENTRETIEN > COUVERCLES LATÉRAUX (Page 129). Déposer le couvercle latéral gauche pour accéder au connecteur. Déposer le bouchon de connecteur. Connecter la batterie à travers le connecteur à un chargeur/tendeur de batterie à contrôle constant et automatique. Le connecteur est compatible avec tous les tendeurs/chargeurs de batterie Harley-Davidson.

Lors de la dépose du tendeur/chargeur, remplacer le capuchon de connecteur pour éviter les dommages causés par l'humidité lorsqu'il n'est pas utilisé. Remettre correctement le connecteur en place sous le couvercle latéral.

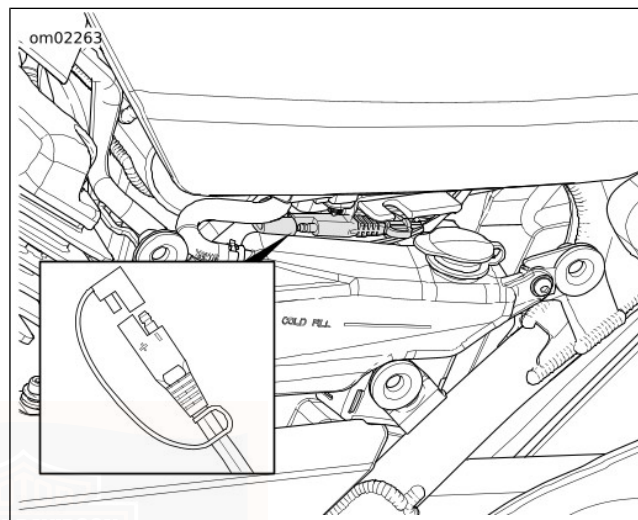


Figure 43. Connecteur de chargeur de batterie

MAINTENANCE DE LA BATTERIE

Sécurité de la batterie

▲ AVERTISSEMENT

Les batteries contiennent de l'acide sulfurique qui peut causer de graves brûlures aux yeux et à la peau. Porter un masque facial de protection, des gants en caoutchouc et des vêtements de protection lors de la manipulation des batteries. **GARDER LES BATTERIES HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.** (00063a)

▲ AVERTISSEMENT

De l'hydrogène gazeux explosif, qui s'échappe lors de la charge, peut causer la mort ou des blessures graves. Charger la batterie dans un endroit bien aéré. Toujours garder la batterie à l'écart de flammes vives, d'étincelles électriques et d'articles de tabac allumés. **GARDER LES BATTERIES HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.** (00065a)

▲ AVERTISSEMENT

Les batteries, les bornes de batterie et autres accessoires contiennent du plomb, des composés du plomb et d'autres produits chimiques reconnus par l'État de Californie comme étant à l'origine de cancers, de malformations congénitales ou d'autres lésions du système reproductif. Se laver les mains après manipulation. (00019e)

▲ AVERTISSEMENT

Ne jamais retirer l'étiquette d'avertissement de la batterie. Il est nécessaire de lire et de bien comprendre l'ensemble des précautions indiquées sur l'étiquette d'avertissement afin d'éviter la mort ou des blessures graves. (00064b)

Informations sur la mise en charge des batteries à tapis de verre absorbé (AGM)

Cette moto est équipée d'une batterie AGM (Absorbed Glass Mat) sans entretien et scellée en permanence de conception supérieure aux batteries classiques noyées au plomb-acide. Cette conception de batterie offre de nombreuses années de service fiable lorsque l'équipement de charge de batterie et les procédures d'entreposage appropriées sont utilisés. En raison de sa conception scellée et étanche, un chargeur de batterie automatique à surveillance continue, qui utilise un régime de charge maximum de 5 A à moins de 14,6 V, est

recommandé pour empêcher des états de surcharge entraînant une sécheresse des cellules de la batterie. Il est déconseillé d'utiliser des chargeurs de batterie à courant constant (y compris des chargeurs à régime lent), qui risquent d'endommager les batteries AGM. Ne jamais ouvrir la batterie sous aucun prétexte.

Il est conseillé d'utiliser un chargeur de batterie à surveillance continue Harley-Davidson pour maintenir une charge complète entre les utilisations ou lorsque la moto n'est pas utilisée pendant plus de deux semaines. La meilleure méthode consiste à installer le chargeur chaque fois que la moto n'est pas utilisée. Harley-Davidson propose une large gamme de chargeurs entièrement automatiques (versions Amérique du Nord et internationales disponibles). Ces chargeurs de batterie comprennent un câble à déconnexion rapide qui permet un branchement facile afin de charger la batterie sans devoir démonter la moto.

La garantie pourrait être annulée si la batterie n'est pas chargée régulièrement ou si elle n'est pas chargée avec des chargeurs de batterie à courant constant.

Nettoyage et inspection

Le dessus de la batterie doit être propre et sec. Les dépôts d'impuretés ou traces d'électrolyte sur la batterie peuvent entraîner la décharge spontanée de celle-ci.

1. Nettoyer le dessus de la batterie.

2. Nettoyer les connecteurs des câbles et les bornes de la batterie à l'aide d'une brosse métallique ou de papier de verre fin pour retirer toute oxydation.
3. Inspecter les vis, les colliers et les câbles de la batterie. Vérifier pour toute rupture, branchement desserré et corrosion.
4. Vérifier que les bornes de la batterie ne sont pas fondues ou endommagées à cause d'un serrage excessif.
5. Inspecter la batterie pour déceler des traces de décoloration, un couvercle soulevé ou un boîtier gauchi ou déformé. Ces conditions peuvent indiquer que la batterie a été sujette au gel, à la surchauffe ou à la surcharge.
6. Examiner le boîtier de batterie afin de détecter des fissures ou des fuites.

Chargement et stockage de la batterie

Une batterie laissée sur la moto peut soit se décharger spontanément soit se décharger à partir de charges parasites. Les charges parasites surviennent lors de fuite des diodes et lors de l'entretien de la mémoire de l'ordinateur. Une batterie retirée d'un véhicule subira également un phénomène de décharge spontanée. Il n'est pas nécessaire de retirer la batterie de la moto pour la stocker.

- Les batteries subissent des décharges spontanées plus rapides lorsque la température ambiante est plus élevée.
- Afin de réduire la vitesse de décharge spontanée, entreposer la batterie dans un endroit frais et sec.

Un chargeur de batterie automatique, à surveillance continue, avec un régime de charge de 5 A ou moins à 14,6 V est recommandé. Il est déconseillé d'utiliser des chargeurs à courant constant (y compris les chargeurs à régime lent) pour charger les batteries scellées AGM. Toute surcharge entraînera la vaporisation de l'eau ainsi que l'usure prématurée de la batterie. Ne jamais charger une batterie sans avoir lu au préalable les instructions spécifiques au chargeur utilisé. En complément des directives du fabricant, suivre ces consignes générales de sécurité.

Charger la batterie lorsque :

- Les feux de la moto brillent faiblement.
- Le démarreur électrique produit un son faible.
- La batterie n'a pas été utilisée pendant plus de deux semaines.

▲ AVERTISSEMENT

Toujours déconnecter ou mettre le chargeur de batterie HORS TENSION avant de brancher les câbles du chargeur sur la batterie. Connecter les câbles alors que le chargeur est en MARCHÉ risque de provoquer des étincelles et de faire exploser la batterie qui pourrait causer la mort ou des blessures graves. (00066a)

REMARQUE

S'assurer que l'allumage ainsi que tous les accessoires électriques sont bien éteints.

Toujours suivre les instructions de charge fournies avec le chargeur.

1. Avec la batterie sur la moto.
 - a. Brancher le câble du chargeur de batterie sur le connecteur de chargeur de batterie. Voir PROCÉDURES D'ENTRETIEN > CONNECTEUR DE CHARGEUR DE BATTERIE (Page 129).
 - b. Lorsque la charge est terminée, mettre le chargeur hors tension. Débrancher le connecteur du chargeur de batterie.

2. Sans la batterie sur la moto.

- a. Placer la batterie sur une surface plane.
- b. Brancher le câble du chargeur de batterie sur le câble de l'adaptateur de connecteur de batterie fourni avec le chargeur.

AVIS

Ne pas inverser les branchements du chargeur décrits dans les étapes suivantes sous risque d'endommager le circuit de charge de la moto. (00214a)

- c. Connecter le câble rouge du chargeur à la borne positive (+) de la batterie.
- d. Connecter le câble noir du chargeur à la borne négative (-) de la batterie.
- e. S'éloigner de la batterie et allumer le chargeur.

▲ AVERTISSEMENT

Toujours déconnecter ou mettre le chargeur de batterie HORS TENSION avant de déconnecter les câbles du chargeur de la batterie. Déconnecter les pinces alors que le chargeur est en MARCHE risque de provoquer des étincelles et de faire exploser la batterie qui pourrait causer la mort ou des blessures graves. (00067a)

- f. Lorsque la charge est terminée, mettre le chargeur hors tension. Déconnecter le câble du chargeur de batterie noir. Déconnecter le câble du chargeur de batterie rouge.

REPLACEMENT DE LA BATTERIE

Retirer la batterie.

1. Déposer les couvercles latéraux gauche et droit. Voir PROCÉDURES D'ENTRETIEN > COUVERCLES LATÉRAUX (Page 129).
2. Déposer la selle. Voir PROCÉDURES D'ENTRETIEN > SELLE (Page 151).
3. Déposer le fusible principal. Voir PROCÉDURES D'ENTRETIEN > FUSIBLES (Page 139).

4. **Pour les modèles destinés à la Californie, l'Asie-Pacifique, l'Angleterre, HDI et l'Inde uniquement :** Voir Figure 44. Déposer le solénoïde de purge.
 - a. Débrancher le connecteur du solénoïde de purge (2).
 - b. Déposer les conduites reliant le solénoïde au module d'induction et le solénoïde à l'absorbeur (3 et 4) du solénoïde de purge (1).
5. Voir Figure 45. Tirer la soupape à vapeur (1) de l'attache (2).
6. Mettre la soupape à vapeur et les conduites de côté.
7. Voir Figure 46. Déposer la protection de courroie avant.
 - a. Retirer les vis et les rondelles (2).
 - b. Déposer la protection de courroie avant (1).

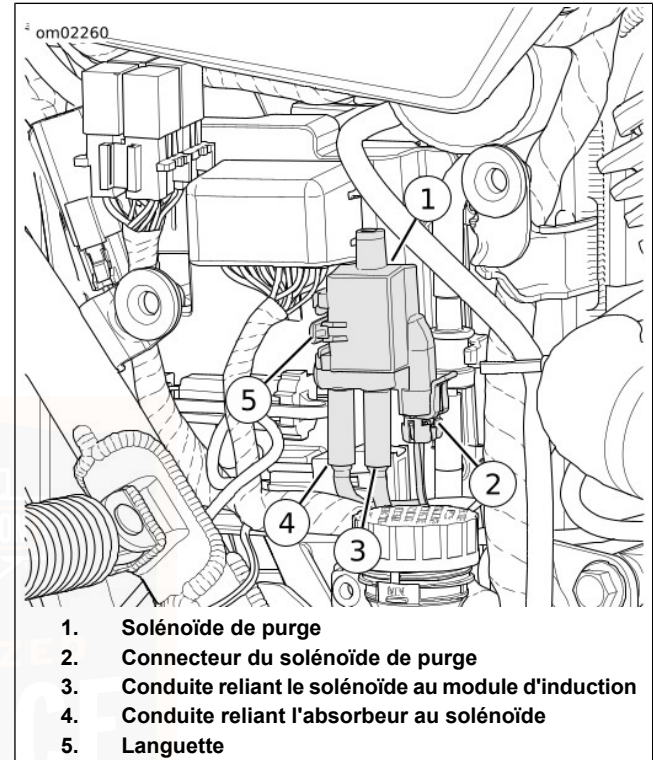


Figure 44. Solénoïde de purge

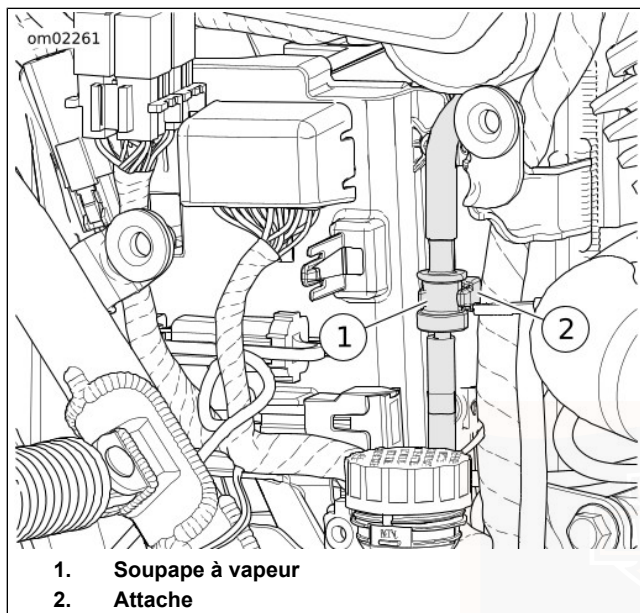


Figure 45. Soupape à vapeur

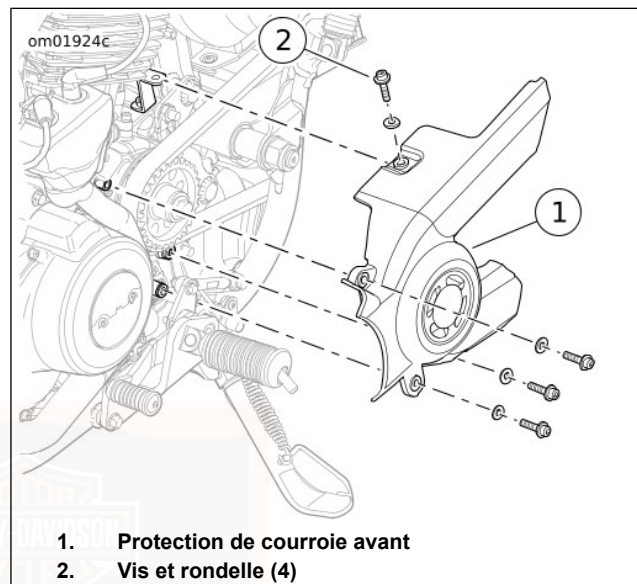


Figure 46. Protection de courroie avant

8. Voir Figure 47. Déposer le panneau électrique.
 - a. Déposer les vis (3).
 - b. Retirer délicatement le panneau électrique (1) de la batterie.

▲ AVERTISSEMENT

Commencer par débrancher le câble négatif (-) de la batterie. Si le câble positif (+) touche la masse alors que le câble négatif (-) est branché, des étincelles risquent de provoquer une explosion de la batterie pouvant entraîner la mort ou des blessures graves. (00049a)

9. Voir Figure 48. Déconnecter le câble négatif de la batterie (1) du goujon de masse (2).
10. Voir Figure 47. Déconnecter le câble positif (5) de la batterie.
11. Déposer la batterie.
12. Débrancher le câble négatif de la batterie.

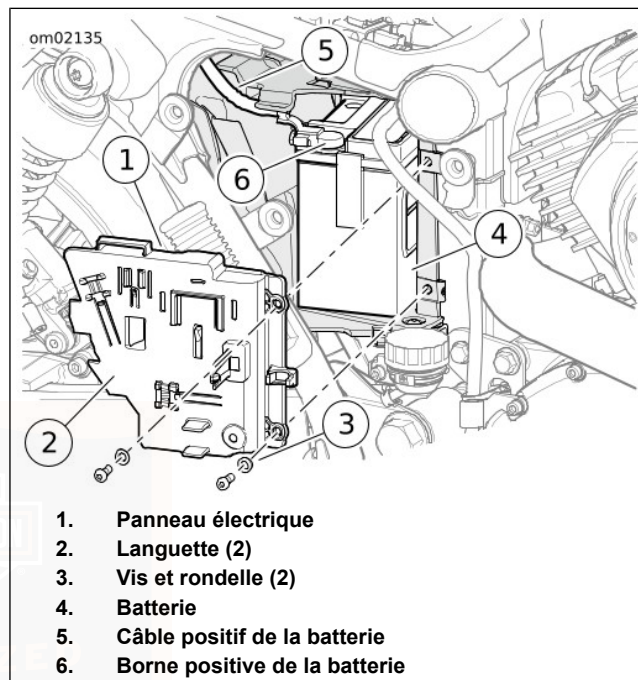


Figure 47. Batterie

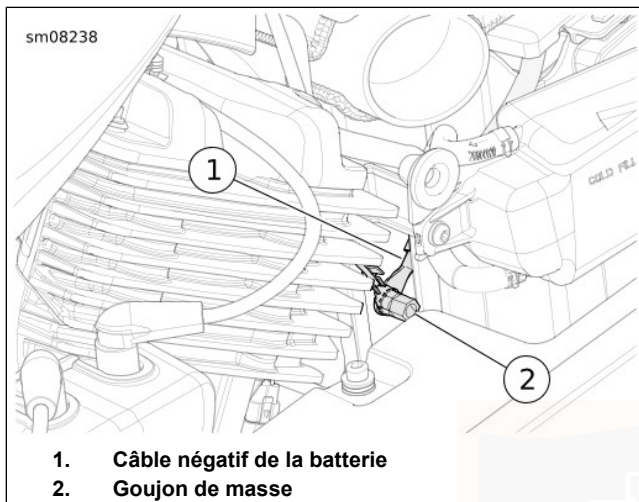


Figure 48. Câble de masse de la batterie

Installation de la batterie.

▲ AVERTISSEMENT

Commencer par brancher le câble positif (+) de la batterie. Si le câble positif (+) touche la masse alors que le câble négatif (-) est branché, des étincelles risquent de provoquer une explosion de la batterie pouvant entraîner la mort ou des blessures graves. (00068a)

AVIS

Connecter les câbles correctement aux bornes de batterie. Sinon, cela risquerait d'endommager le circuit électrique de la moto. (00215a)

1. Poser le câble négatif de la batterie sur la borne négative (-) de la batterie.
Couple : 6,8–7,9 N·m (60–70 **in-lbs**) *Borne négative de la batterie*
2. Acheminer le câble négatif à travers le boîtier de batterie.
3. Voir Figure 47. Poser la batterie (4) dans le boîtier de batterie.
4. Connecter le câble positif de la batterie (5) à la borne positive de la batterie (6).
Couple : 6,8–7,9 N·m (60–70 **in-lbs**) *Borne positive de la batterie*
5. Voir Figure 48. Connecter le câble négatif de la batterie (1) au goujon de masse (2).
Couple : 6–7,5 N·m (54–66 **in-lbs**) *Goujon de masse*
6. Voir Figure 47. Installer le panneau électrique.

7. S'assurer que les languettes du panneau électrique (2) sont insérées dans les fentes.

8. Poser les vis (3).

Couple : 5,3–6,5 N·m (47–57 **in-lbs**) *Vis de panneau électrique*

9. Voir Figure 46. Placer la protection de courroie avant (1). Poser les vis et les rondelles (2). .

Couple : 6–8 N·m (54–70 **in-lbs**) *Vis de protection de courroie*

▲ AVERTISSEMENT

Une pression excessive peut se produire dans le réservoir de carburant si la soupape à vapeur n'est pas montée verticalement avec le raccord long en haut. Des fuites causées par une pression excessive peuvent provoquer une explosion ou un incendie risquant de causer la mort ou des blessures graves. (00265a)

10. Voir Figure 45. Appuyer sur la soupape à vapeur (1) et l'insérer dans l'attache (2).

11. **Pour les modèles destinés à la Californie, l'Asie-Pacifique, l'Angleterre, HDI et l'Inde uniquement** : Voir Figure 44. Poser le solénoïde de purge.

a. Poser le solénoïde de purge (1).

b. Poser les conduites reliant le solénoïde au module d'induction et le solénoïde à l'absorbeur (3 et 4).

c. Connecter le connecteur du solénoïde de purge (2).

12. Poser le fusible principal. Voir PROCÉDURES D'ENTRETIEN > FUSIBLES (Page 139).

13. Poser la selle. Voir PROCÉDURES D'ENTRETIEN > SELLE (Page 151).

14. Installer les caches latéraux. Voir PROCÉDURES D'ENTRETIEN > COUVERCLES LATÉRAUX (Page 129).

FUSIBLES

Pour tous les problèmes touchant à l'équipement électrique, consulter un concessionnaire Harley-Davidson qui dispose des pièces et de l'équipement nécessaires pour effectuer ces travaux électriques.

REMARQUE

- Les fusibles ne se remettent pas en marche.
- Toujours remplacer un fusible par un fusible de calibre identique.
- Utiliser uniquement des fusibles de type ATO comme remplacements.

Fusible principal

REMARQUE

Le calibre du fusible principal est de 40 A.

Retirer le fusible principal lors de toute opération de maintenance sur la moto.

1. Couper le contact.
2. Déposer le couvercle latéral droit. Voir PROCÉDURES D'ENTRETIEN > COUVERCLES LATÉRAUX (Page 129).
3. Voir Figure 49. Retirer le fusible principal (2).
4. Remettre le fusible en place une fois la maintenance terminée.

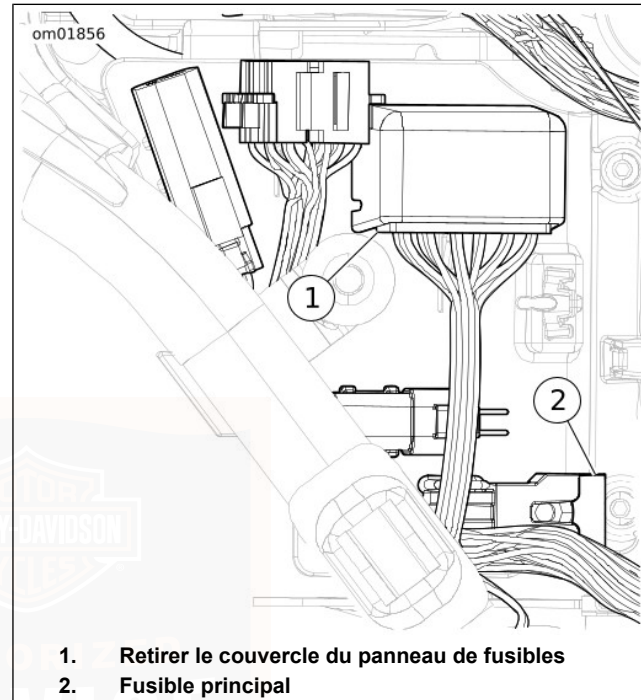


Figure 49. Emplacement du panneau de fusible et du fusible principal

Remplacement des fusibles

1. Couper le contact.
2. Déposer le couvercle latéral droit. Voir PROCÉDURES D'ENTRETIEN > COUVERCLES LATÉRAUX (Page 129).
3. Voir Figure 49. Retirer le couvercle du panneau de fusibles (1).
4. Voir Figure 50. Retirer le fusible suspect et inspecter l'élément. Remplacer le fusible si l'élément est brûlé ou fendu. Se référer au Tableau 33.
5. Remettre en place le couvercle du panneau de fusibles de sorte que les pattes s'emboîtent en position.
6. Installer le couvercle latéral droit.

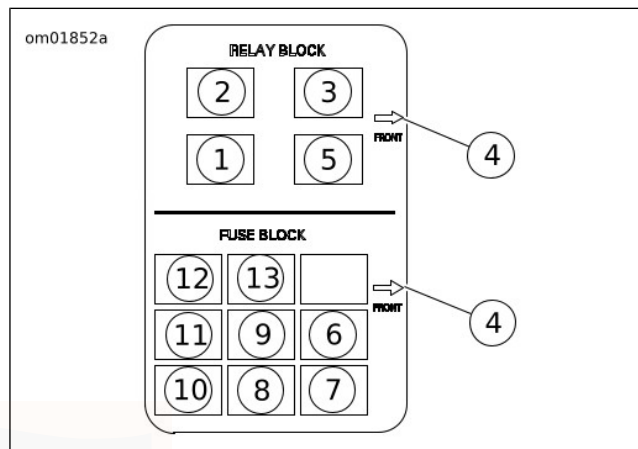


Figure 50. Identification des relais et des fusibles

Tableau 33. Identification des relais et des fusibles

AR-TICLE	DESCRIPTION
1	Relais du système
2	Relais du démarreur
3	Relais de refroidissement
4	Avant du véhicule
5	Relais d'allumage
6	Fusibles des feux et instruments - 10 A
7	Fusible accessoire - 5 A
8	Fusible du ventilateur - 15 A

Tableau 33. Identification des relais et des fusibles

AR-TICLE	DESCRIPTION
9	Fusible des feux - 10 A
10	Fusible d'allumage - 15 A
11	Fusible de pompe à carburant - 10 A
12	Fusible de batterie - 5 A
13	Fusible de sécurité - 10 A

Relais

En cas de problème associé à un relais, consulter le manuel d'entretien, le manuel de diagnostic électrique ou un concessionnaire agréé.

PHARE

Vérification de l'alignement du phare

1. Vérifier la pression des pneus. Voir AVANT DE CONDUIRE > VÉRIFICATION DE LA PRESSION DES PNEUS ET INSPECTION DES PNEUS (Page 42).
2. Ajuster les amortisseurs arrière pour le conducteur et la charge prévue. Voir AVANT DE CONDUIRE > RÉGLAGE DES AMORTISSEURS (Page 49).
3. Remplir le réservoir de carburant ou ajouter un poids égal de lest.

REMARQUE

Choisir un mur peu éclairé.

4. Voir Figure 51. Garer la moto sur une ligne (1) perpendiculaire au mur.
5. Positionner la moto de manière que l'axe avant soit à 7,6 m (25 ft) du mur.
6. Tracer une ligne verticale (2) sur le mur.
7. Orienter la roue avant tout droit en direction du mur.
8. Mesurer la distance (4) entre le sol et le centre de l'ampoule de feu de route.
9. Activer le feu de route. Vérifier l'alignement du phare.
10. Régler si nécessaire.

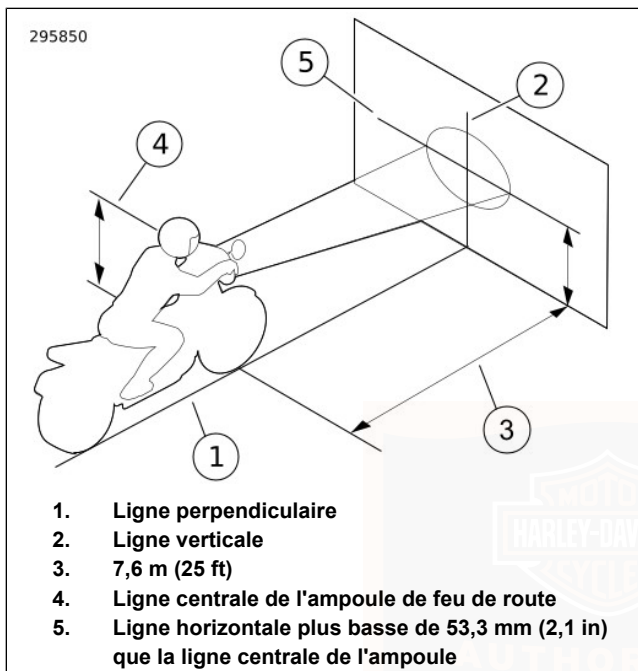


Figure 51. Vérification de l'alignement du phare

Réglage du phare

Réglage horizontal

1. **Harley-Davidson Street 500 (XG500), Harley-Davidson Street 750 (XG750)** : Déposer le pare-brise Speed Screen.
 - a. Voir Figure 52. Déposer les vis (1) et les rondelles (2) du Speed Screen.
 - b. Retirer le pare-brise Speed Screen de son support supérieur (4).
 - c. Retirer le pare-brise Speed Screen de son support inférieur (5).
2. **Street Rod (XG750A)** : Déposer le pare-brise Speed Screen.
 - a. Voir Figure 53. Retirer le pare-brise Speed Screen (2) de son support (1).
3. Voir Figure 54. Desserrer le contre-écrou de réglage horizontal (1).
4. Diriger le faisceau du phare droit vers l'avant.
5. Serrer le contre-écrou de réglage horizontal.
Couple : 27,5–32,5 N·m (20–24 ft-lbs) *Contre-écrou horizontal du phare*

REMARQUE

Effectuer tous les réglages avant de poser le Speed Screen.

6. Voir Figure 53. Aligner les montants du Speed Screen (3) sur les œillets.

7. **Harley-Davidson Street 500 (XG500), Harley-Davidson Street 750 (XG750)** : Poser le Speed Screen.

a. Poser le pare-brise Speed Screen sur son support inférieur (5).

b. Aligner le Speed Screen sur le boîtier supérieur du Speed Screen (4).

c. Poser les rondelles (2) et les vis (1).

Couple : 2,3–3,3 N·m (20–29 in-lbs) *Vis du pare-brise Speed Screen*

8. **Street Rod (XG750A)** : Poser le Speed Screen.

a. Voir Figure 53. Aligner les montants du pare-brise Speed Screen avec les œillets et pousser.

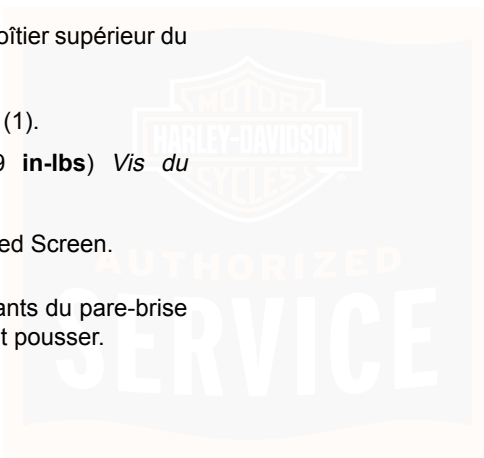
Réglage vertical

1. Voir Figure 54. Desserrer le contre-écrou (1) du boulon de réglage vertical (2).

2. Orienter le phare sur la ligne horizontale tracée au mur.

3. Serrer le contre-écrou de réglage vertical.

Couple : 20,6–25,5 N·m (15–19 ft-lbs) *Contre-écrou de réglage vertical du phare*



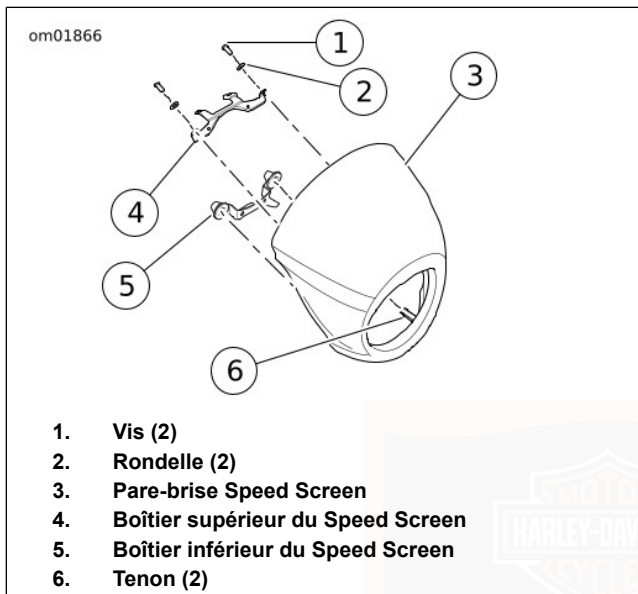


Figure 52. Speed Screen avec phares : Harley-Davidson Street 500 (XG500), Harley-Davidson Street 750 (XG750)

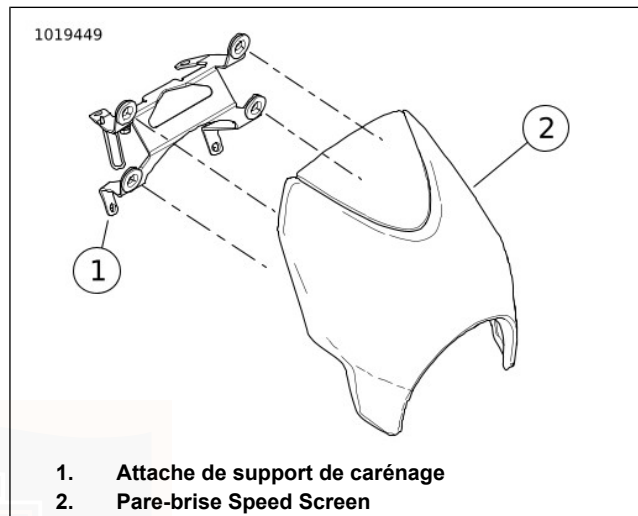


Figure 53. Speed Screen avec phares : Street Rod (XG750A)

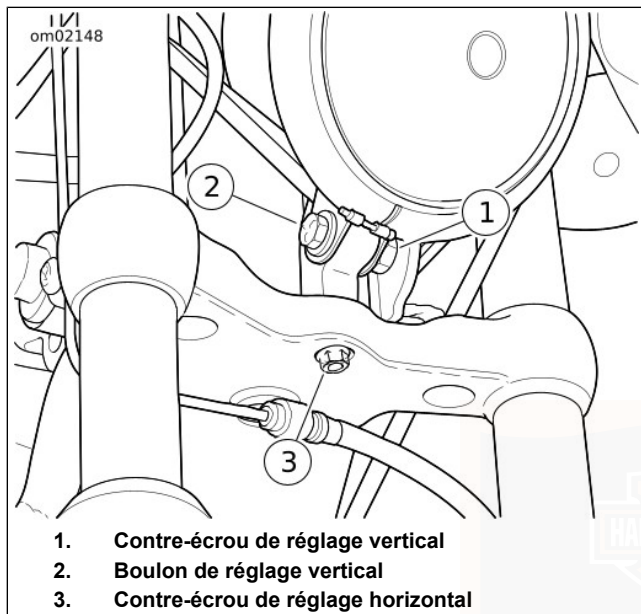


Figure 54. Réglage du phare

Remplacement de l'ampoule de feu de route ou de feu de position

⚠ AVERTISSEMENT

La fonction d'allumage automatique du phare augmente la visibilité du conducteur pour les autres usagers de la route. S'assurer que le phare est toujours allumé. La mauvaise visibilité du conducteur pour les autres usagers de la route risque d'entraîner la mort ou des blessures graves. (00030b)

Déposer

1. Déposer le fusible principal. Voir PROCÉDURES D'ENTRETIEN > FUSIBLES (Page 139).
2. Déposer le pare-brise Speed Screen. Voir Figure 52 et Figure 53.
3. Voir Figure 55. Retirer l'ensemble de diffuseur (5).
 - a. Déposer les vis (6).
 - b. Retirer l'ensemble de diffuseur.
 - c. Débrancher les connecteurs de feu de position et du phare.

4. Retirer la gaine (1).
5. Voir Figure 56. Déverrouiller l'attache de retenue (3).
 - a. Appuyer sur l'attache de retenue des deux côtés de la languette de verrouillage (2).
 - b. Voir Figure 57. Déplacer l'attache de retenue vers l'extérieur en position déverrouillée (1).
 - c. Voir Figure 58. Faire pivoter l'attache de retenue de 45° vers le haut.
6. Retirer l'ampoule du phare.

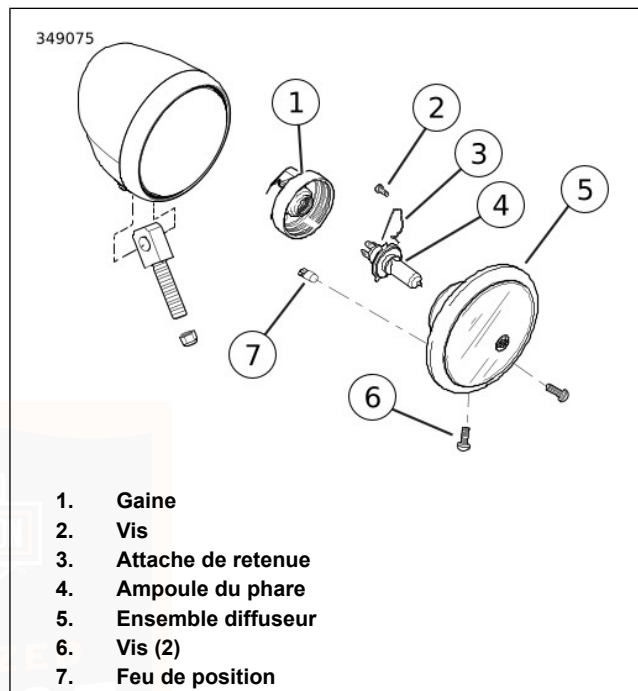


Figure 55. Ampoule du phare

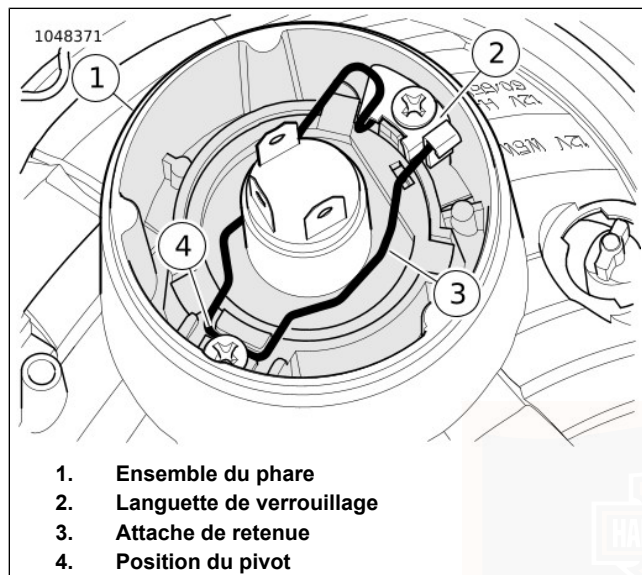


Figure 56. Attache de retenue de phare, verrouillée

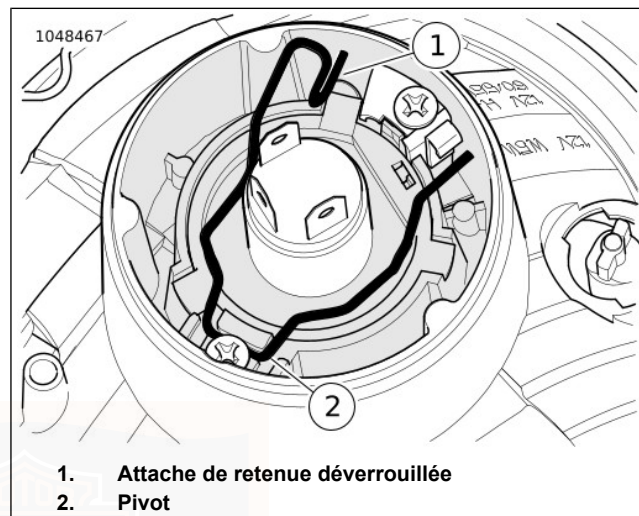


Figure 57. Attache de retenue déverrouillée

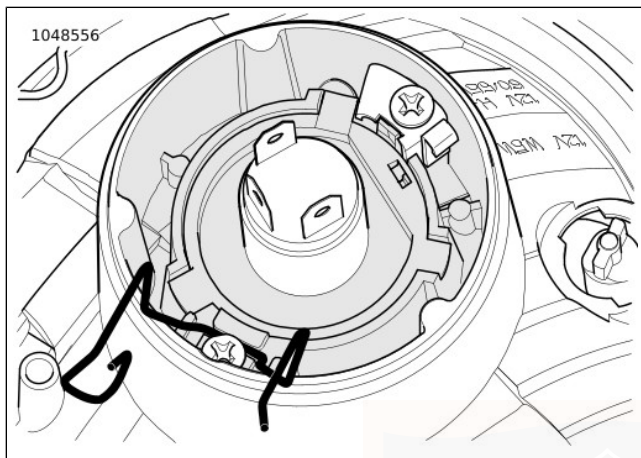


Figure 58. Attache de retenue de phare, ouverte

Pose

AVIS

Ne jamais toucher l'ampoule à quartz. Les traces de doigts attaquent le verre et diminuent la durée de vie de l'ampoule. Manipuler l'ampoule avec un papier ou un chiffon propre et sec. Sinon, cela risque d'endommager l'ampoule. (00210b)

1. Voir Figure 55. Poser l'ampoule du phare (4).
 - a. Aligner les languettes de l'ampoule du phare sur les languettes sur l'ensemble de diffuseur (5).
 - b. Installer l'ampoule du phare.

2. Verrouiller l'attache de retenue.
 - a. Voir Figure 57. Faire pivoter l'attache de retenue de 45° vers le bas.
 - b. Appuyer sur l'attache de retenue.
 - c. Voir Figure 58. Déplacer l'attache de retenue vers l'intérieur en position verrouillée.

3. Voir Figure 55. Poser l'ensemble de diffuseur (5).
 - a. Poser la gaine (1).
 - b. Brancher les connecteurs de feu de position et du phare.
 - c. Poser l'ensemble de diffuseur (5).
 - d. Poser les vis (6). Serrer.
Couple : 1,8–2,4 N·m (16–21 **in-lbs**) *Vis de phare*

4. Installer l'écran de vitesse. Voir Figure 52 et Figure 53.
5. Poser le fusible principal. Voir PROCÉDURES D'ENTRETIEN > FUSIBLES (Page 139).

▲ AVERTISSEMENT

S'assurer que tous les feux et commutateurs fonctionnent correctement avant d'utiliser la moto. La mauvaise visibilité du conducteur peut causer la mort ou des blessures graves. (00316a)

6. Vérifier le fonctionnement de toutes les ampoules.

REPLACEMENT D'AMPOULE DE FEU ARRIÈRE : LED

Le feu arrière est un ensemble Diode électroluminescente (LED) . Remplacer le feu arrière comme une unité. Voir un concessionnaire Harley-Davidson .

REPLACEMENT DE L'AMPOULE DE FEU DE DIRECTION : LAMPE À INCANDESCENCE

Remplacement de l'ampoule de feu de direction

1. Voir Figure 59. Insérer une pièce dans l'encoche. Tourner lentement la pièce jusqu'à ce que le capuchon du diffuseur sorte du boîtier d'ampoule.
2. Tout en enfonçant l'ampoule, la tourner dans le sens antihoraire pour la retirer. Déposer l'ampoule.
3. Inspecter l'état des contacts électriques dans la douille. Au besoin, les nettoyer avec une petite brosse métallique et un produit de nettoyage pour contacts électriques.
4. Enduire de produit ELECTRICAL CONTACT LUBRICANT (LUBRIFIANT DE CONTACT ÉLECTRIQUE) les contacts dans la douille et au bas de la **nouvelle** ampoule.
5. Aligner les broches de la **nouvelle** ampoule avec les guides de la douille. Enfoncer l'ampoule **neuve** dans la douille et la tourner dans le sens horaire.
6. Avec l'encoche vers le bas, remettre en place avec un déclic le capuchon de diffuseur sur le boîtier d'ampoule.

▲ AVERTISSEMENT

S'assurer que tous les feux et commutateurs fonctionnent correctement avant d'utiliser la moto. La mauvaise visibilité du conducteur peut causer la mort ou des blessures graves. (00316a)

7. Vérifier le fonctionnement de toutes les ampoules.

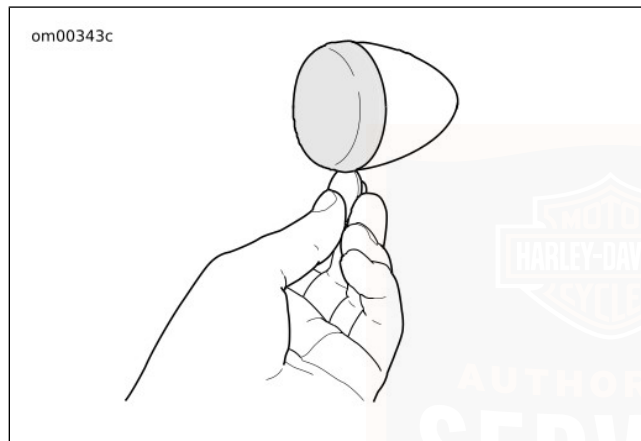


Figure 59. Retirer le diffuseur

REPLACEMENT DE L'AMPOULE DE FEU DE DIRECTION : LED

La lampe du feu de direction LED est un ensemble scellé. Remplacer le feu de direction en bloc. Voir un concessionnaire Harley-Davidson .

SELLE

Selle : Harley-Davidson Street 500 (XG500), Harley-Davidson Street 750 (XG750)

Dépose de la selle

1. Voir Figure 60. Retirer la vis de retenue de selle (6).
2. Faire glisser la selle (1) vers l'arrière afin de la libérer de la languette de retenue de selle (3).
3. Faire glisser la selle vers l'avant et au-dessus du réservoir de carburant (2).
4. Tirer la selle vers l'avant à travers la courroie de selle (4).

Pose de la selle

1. Voir Figure 60. Faire passer l'arrière de la selle (1) à travers la courroie de selle (4).

2. Glisser la selle vers l'avant et l'engager sur sa languette de retenue (3).

3. Poser la vis de retenue (6) de la selle.

Couple : 2,3–4,5 N·m (20–40 **in-lbs**) *Vis de retenue de selle*

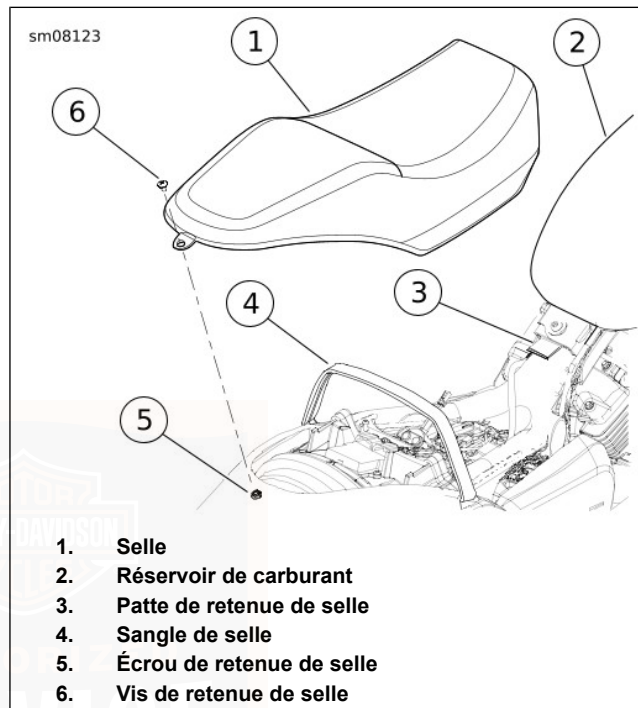


Figure 60. Selle : Harley-Davidson Street 500 (XG500), Harley-Davidson Street 750 (XG750)

Selle : Street Rod (XG750A)

Dépose de la selle

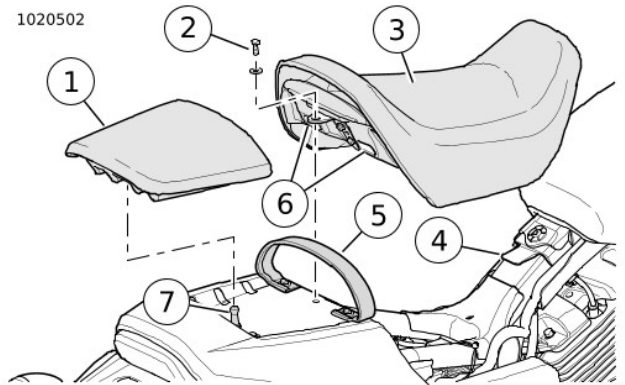
1. Voir Figure 61. Retirer le siège du passager (1).
 - a. Soulever l'arrière du siège du passager pour dégager la selle du montant de retenue (7).
 - b. Faire glisser le siège du passager vers l'arrière pour le retirer.
2. Déposer la selle (3).
 - a. Retirer la rondelle et la vis de retenue de selle (2).
 - b. Placer la sangle de la selle (5) à distance de la selle.
 - c. Glisser la selle vers l'arrière. Déposer la selle.

Pose de la selle

1. Voir Figure 61. Poser la selle (3).
 - a. Glisser la selle vers l'avant et l'engager sur sa languette de retenue (4).

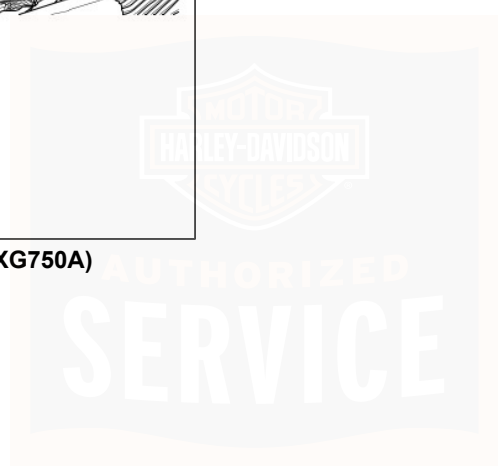
- b. Poser la rondelle et la vis de retenue de selle (2).
Couple : 9–11 N·m (80–97 **in-lbs**) *Rondelle et vis de retenue de selle*
2. Placer la sangle de la selle (5) sur l'arrière de la selle (3).
3. Poser le siège du passager (1).
 - a. Placer le siège du passager (1) à l'arrière de la selle (3).
 - b. Faire glisser le siège du passager vers l'avant en enclenchant les deux languettes dans les fentes (6).
 - c. Aligner le montant de retenue (7) et l'œillet. Pousser vers le bas jusqu'à ce que le siège du passager soit bien en place.

1020502



1. **Siège du passager**
2. **Rondelle et vis de retenue**
3. **Selle**
4. **Patte de retenue de selle**
5. **Sangle de selle**
6. **Fentes (2)**
7. **Montant de retenue**

Figure 61. Selle : Street Rod (XG750A)



DÉPANNAGE : GÉNÉRALITÉS

▲ AVERTISSEMENT

La section consacrée au dépannage du présent manuel du propriétaire est un guide pour diagnostiquer les problèmes. Lire le manuel d'entretien avant d'effectuer tout travail. Une réparation et/ou une maintenance inadéquates pourraient causer la mort ou des blessures graves. (00080a)

Utiliser les listes de vérification suivantes pour le dépannage. Vérifier avec attention chaque cause car le problème peut être avoir plusieurs origines.

MOTEUR

Le démarreur ne fonctionne pas ou ne fait pas tourner le moteur

1. Commutateur marche/arrêt du moteur en position arrêt.
2. L'interrupteur d'allumage n'est pas en position marche.
3. Batterie déchargée ou connexions desserrées ou corrodées (le solénoïde broute).
4. Levier d'embrayage non serré contre le guidon ou transmission pas au point mort.
5. Fusible grillé.

Le moteur tourne, mais ne démarre pas

1. Commutateur marche/arrêt du moteur en position arrêt.
2. Réservoir de carburant vide.
3. Filtre à carburant colmaté.
4. Batterie déchargée ou connexions de bornes de batterie desserrées ou endommagées.
5. Bougies encrassées.
6. Connexions de bobine de bougie desserrées ou en mauvais état et créant des courts-circuits.
7. Connexions de fil ou de câble desserrées ou corrodées au niveau de la bobine ou de la batterie.
8. Pompe à carburant inopérante.
9. Fusible grillé.

Le démarrage est difficile

1. Bougies en mauvais état, ont un écartement inadéquat ou sont partiellement encrassées.
2. Batterie presque déchargée.
3. Branchements de fil ou de câble desserré à l'une des bornes de batterie ou au niveau de la bobine.
4. Huile moteur trop épaisse (utilisation par temps froid).

5. Tuyau de mise à l'air libre du réservoir de carburant ou conduite de carburant bouchés, réduisant le débit de carburant.
6. Présence d'eau ou de saleté dans le circuit de carburant.
7. Pompe à carburant inopérante.

Le moteur démarre, mais tourne irrégulièrement ou a des ratés

1. Bougies en mauvais état ou partiellement encrassées.
2. Écartement des bougies trop ou pas assez important.
3. Batterie presque déchargée.
4. Fil endommagé ou connexion desserrée au niveau des bornes de la batterie ou des bobines.
5. Fil mal isolé provoquant un court-circuit intermittent.
6. Eau ou saleté dans le circuit de carburant, le filtre ou le carburateur.
7. Circuit de mise à l'air libre carburant bouché. Contacter un concessionnaire.
8. Un ou plusieurs injecteurs encrassés.

Encrassement fréquent d'une bougie

1. Mauvaise bougie.

Pré-allumage ou détonation (cognements ou cliquetis)

1. Mauvais carburant.
2. Erreur dans le type de bougie utilisée.

Surchauffe

1. Alimentation en huile insuffisante ou l'huile ne circule pas.
2. Important dépôt de carbone provenant d'une surcharge de moteur. Contacter un concessionnaire.

Vibration excessive

1. Écrous d'arbre de pivot de fourche arrière desserrés. Contacter un concessionnaire.
2. Boulons de fixation de moteur avant desserrés. Contacter un concessionnaire.
3. Cadre endommagé. Contacter un concessionnaire.
4. Courroie très usée.
5. Roues et/ou pneus endommagés. Contacter un concessionnaire.
6. Véhicule mal aligné. Contacter un concessionnaire.

L'huile moteur ne circule pas (témoin de pression d'huile allumé)

1. Alimentation d'huile insuffisante ou diluée.
2. Alimentation en huile bouchée par la glace et la boue par temps de gel.
3. Fil du commutateur de voyant d'huile mis à la masse. Contacter un concessionnaire.
4. Clapet antiretour endommagé ou mal installé Contacter un concessionnaire.
5. Problème de pompe à huile. Contacter un concessionnaire.

SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT

Surchauffe

1. Niveau bas du liquide de refroidissement ou liquide de refroidissement incorrect.
2. Les ventilateurs de refroidissement ne fonctionnent pas.
3. Le débit d'air dans le radiateur est bloqué.
4. Blocage des passages du liquide de refroidissement
5. Défaillance de la jauge de température
6. Problème de bouchon de radiateur.
7. Défaillance du thermostat

SYSTÈME ÉLECTRIQUE

L'alternateur ne charge pas

1. Régulateur non mis à la masse. Contacter un concessionnaire.
2. Fil de masse du moteur desserré ou endommagé. Contacter un concessionnaire.
3. Fils du circuit de charge desserrés ou endommagés. Contacter un concessionnaire.

Le taux de charge de l'alternateur est inférieur à la normale

1. Batterie faible.
2. Utilisation excessive d'accessoires rajoutés.
3. Connexions desserrées ou corrodées.
4. Périodes prolongées de conduite au ralenti ou à faible vitesse.

TRANSMISSION

Le changement de vitesse est rigide

1. Tige de sélecteur de vitesse tordue. Contacter un concessionnaire.

2. Le mécanisme de sélection de vitesse de la transmission a besoin d'être réglé. Contacter un concessionnaire.

Saut de vitesses

1. Tige de sélecteur de vitesse mal réglée. Contacter un concessionnaire.
2. Fourchettes de sélection (à l'intérieur de la transmission) mal réglées. Contacter un concessionnaire.
3. Crabots de sélection de vitesse usés dans la transmission. Contacter un concessionnaire.

L'embrayage patine

1. Commande d'embrayage mal réglée. Contacter un concessionnaire.
2. Disques de friction usés. Contacter un concessionnaire.
3. Tension du ressort d'embrayage insuffisante. Contacter un concessionnaire.

Embrayage grippé ou qui ne relâche pas

1. Commande d'embrayage mal réglée. Contacter un concessionnaire.
2. Tension du ressort d'embrayage insuffisante. Contacter un concessionnaire.

3. Disques d'embrayage voilés. Contacter un concessionnaire.

L'embrayage broute

1. Disques de friction ou disques d'acier usés ou voilés. Contacter un concessionnaire.

FREINS

Les freins ne tiennent pas normalement

1. Maître-cylindre manque de fluide. Contacter un concessionnaire.
2. Présence de bulles d'air dans la conduite de frein. Contacter un concessionnaire.
3. Piston de maître-cylindre ou cylindre de roue usé. Contacter un concessionnaire.
4. Graisse ou huile sur les plaquettes de frein. Contacter un concessionnaire.
5. Plaquettes de freins très usées. Contacter un concessionnaire.
6. Disque de frein très usé ou voilé. Contacter un concessionnaire.
7. Évanouissement des freins à cause d'un échauffement cumulatif interne. Freinage excessif ou fort frottement des plaquettes de frein. Contacter un concessionnaire.

8. Frottements de frein. Contacter un concessionnaire.



REMARQUES



GARANTIE ET MAINTENANCE

Le présent manuel du propriétaire contient la garantie couvrant cette nouvelle moto et votre fiche de maintenance du propriétaire.

Il est de la responsabilité du propriétaire de respecter le programme de maintenance aux intervalles kilométriques spécifiés dans le présent manuel du propriétaire. Toutes les interventions de maintenance spécifiées doivent être exécutées dans les délais impartis pour que la garantie limitée demeure valable.

Certains pays, États ou autres lieux pourraient exiger que toute maintenance et tout entretien réguliers soient effectués par un concessionnaire Harley-Davidson agréé pour que la garantie limitée reste en vigueur. Consulter un concessionnaire Harley-Davidson agréé pour les exigences locales.

1. Prendre rendez-vous auprès d'un concessionnaire Harley-Davidson pour une inspection et un entretien avant les premiers 1.600 km (1000 mi), et dès que possible si un problème survient.
2. Apporter ce manuel du propriétaire lors des visites chez le concessionnaire agréé Harley-Davidson pour faire inspecter et réviser la moto.

3. Demander au technicien du concessionnaire de signer la fiche de maintenance dans le manuel du propriétaire aux intervalles kilométriques appropriés. Ces fiches devraient être conservées par le propriétaire comme pièces justificatives de la bonne exécution des interventions d'entretien.
4. Conserver également tous les autres reçus attestant de l'achat de pièces, de la réalisation de toute opération d'entretien ou de maintenance.

En cas de revente du véhicule, ces documents devront être remis au nouveau propriétaire.

Utiliser uniquement des pièces et des accessoires approuvés de Harley-Davidson, qui ont été conçus, testés et approuvés pour le modèle et l'année de la moto.

L'utilisation de certaines pièces de performance de marques concurrentes peut annuler la garantie limitée partiellement ou en totalité. Consulter un concessionnaire Harley-Davidson agréé pour de plus amples informations.

Les concessionnaires agréés Harley-Davidson sont des propriétaires exploitants indépendants qui peuvent vendre et installer des pièces et accessoires non fabriqués par Harley-Davidson ou dont l'utilisation n'est pas approuvée sur la moto. Il faut, par conséquent, comprendre que Harley-Davidson n'est pas, et ne peut pas être, responsable de la qualité, de l'adaptation ou de la sécurité de toute pièce,

tout accessoire ou toute modification de conception d'une autre marque que Harley-Davidson (main-d'œuvre comprise) pouvant être vendu et/ou installé par des concessionnaires Harley-Davidson agréés.

HARLEY-DAVIDSON, ET RIEN D'AUTRE

Les pièces de rechange Harley-Davidson Genuine sont conçues et testées spécifiquement pour être utilisées sur la moto. Insister pour que le concessionnaire Harley-Davidson agréé utilise uniquement des pièces et des accessoires de rechange Genuine Motor de Harley-Davidson pour conserver l'intégrité de la moto Harley-Davidson et la continuité de sa garantie limitée. Les pièces et accessoires Harley-Davidson ne sont pas tous appropriés pour le modèle et l'année de la moto.

AVIS

Il est possible de surcharger le système de charge du véhicule en ajoutant trop d'accessoires électriques. Si l'ensemble des accessoires électriques en marche à un moment quelconque consomme plus de courant électrique que celui produit par le circuit de charge de la moto, cette consommation électrique peut entraîner la décharge de la batterie et la détérioration du circuit électrique du véhicule. (00211d)

REMARQUE

L'installation de pièces pour les véhicules tout terrain ou de course visant à améliorer la performance peut annuler complètement ou partiellement la garantie limitée. Consulter la garantie limitée couvrant les motos Harley-Davidson dans ce manuel du propriétaire ou un concessionnaire agréé Harley-Davidson pour de plus amples détails.

RÉGLEMENTATION SUR LE BRUIT EPA AUX ÉTATS-UNIS

La réglementation sur le bruit EPA exige que les déclarations suivantes soient incluses dans le manuel du propriétaire.

Réglementation EPA

MODIFICATION DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DU BRUIT INTERDITE : Les lois fédérales interdisent les actions suivantes ou les conséquences qui en résultent : (1) La dépose ou la mise hors service, par quelque personne que ce soit pour tout autre but que la maintenance, la réparation ou le remplacement d'un dispositif ou d'un élément de design intégré à un véhicule neuf dans le but d'un contrôle du bruit avant sa vente ou sa livraison au dernier acheteur ou pendant son utilisation, ou (2) l'utilisation du véhicule après que ledit dispositif ou élément de design a été déposé ou mis hors service par quelque personne que ce soit.

PARMI LES ACTES CONSIDÉRÉS COMME MODIFICATION, CITONS LES ACTES SUIVANTS :

1. Le remplacement des silencieux et/ou le système d'échappement entier avec des pièces non conformes à la législation sur le bruit pour une utilisation sur la voie publique.
2. La dépose ou la modification des déflecteurs internes du silencieux de quelque manière que ce soit.
3. Le remplacement de l'ensemble admission/filtre à air par un ensemble non conforme à la législation sur le bruit pour une utilisation sur la voie publique.
4. La modification de l'ensemble admission/filtre à air de telle manière que le véhicule ne soit plus conforme à la législation sur le bruit pour une utilisation sur la voie publique.

Harley-Davidson recommande de confier tous les travaux de maintenance liés au bruit à un concessionnaire Harley-Davidson agréé qui utilise des pièces Harley-Davidson authentiques.

INFORMATIONS SUR LA GARANTIE/L'ENTRETIEN

Tout concessionnaire Harley-Davidson agréé peut fournir des travaux de réparation sous garantie pour la moto. Le fait qu'une concession agréée Harley-Davidson exécute des

réparations sous garantie ne crée pas de relation mandataire entre Harley-Davidson et la concession agréée. Pour toute question concernant les obligations de garantie, contacter un concessionnaire Harley-Davidson agréé.

Pour des travaux d'entretien normaux ou des travaux sous garantie selon les conditions ci-dessus, le nom et l'adresse du concessionnaire américain Harley-Davidson agréé le plus proche peuvent être obtenus en composant le 1-800-258-2464 (États-Unis uniquement). Pour chercher les concessionnaires dans le monde, voir www.harley-davidson.com.

ANNONCE DES VICES DE SÉCURITÉ AUX ÉTATS-UNIS

Les défauts concernant la sécurité doivent être transmis à la NHTSA et à Harley-Davidson.

Déclaration de la NHTSA

Si vous pensez que votre moto a un défaut qui pourrait causer un accident ou pourrait causer des blessures ou la mort, informez immédiatement la NHTSA en plus d'en informer Harley-Davidson.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et, si elle détermine qu'un vice de sécurité existe dans un groupe de motos, elle peut ordonner une campagne de rappel et de réparation. Toutefois, la NHTSA ne peut pas

s'impliquer dans des problèmes individuels entre vous et votre concessionnaire Harley-Davidson agréé, ou Harley-Davidson.

Vous pouvez contacter la NHTSA par les moyens suivants. Des informations supplémentaires sur la sécurité des véhicules à moteur sont disponibles sur le site Internet.

Téléphone : Numéro vert pour la sécurité des véhicules (gratuit) au 1-888-327-4236 (TTY : 1-800-424-9153).

Site Internet : www.safercar.gov

Adresse : Administrateur, NHTSA, 400 Seventh Street SW, Washington, DC 20590

DOCUMENTATION REQUISE POUR LES MOTOS D'IMPORTATION

Si une moto Harley-Davidson est importée aux États-Unis, une documentation additionnelle est requise pour que cette moto soit éligible pour être couverte par la garantie limitée de moto Harley-Davidson des États-Unis. Un concessionnaire Harley-Davidson agréé peut fournir un formulaire expliquant les exigences.

COORDONNÉES DU PROPRIÉTAIRE

En cas de changement d'adresse, de revente de la moto ou d'achat d'une moto Harley-Davidson d'occasion, consulter un concessionnaire Harley-Davidson agréé pour mettre à jour les coordonnées du propriétaire.

Ceci permettra à Harley-Davidson d'avoir des renseignements exacts (tels qu'ils sont exigés par la loi dans certains pays) et permettra à Harley-Davidson d'aviser le propriétaire en cas de rappel de sécurité ou de programme de produit.

Les droits et avantages qui vous sont conférés et les obligations de Harley-Davidson tels que formulés dans ce document sont séparés et indépendants de tous droits et obligations établis dans un contrat d'entretien qui aurait pu avoir été contacté auprès d'un concessionnaire et/ou une compagnie d'assurance de tierce partie. Harley-Davidson n'autorise aucune entité à accroître les obligations de garantie de Harley-Davidson associées à la moto ou à cette garantie limitée.

Lors de la mise à jour des coordonnées, votre concessionnaire agréé Harley-Davidson aura besoin de votre numéro d'identification de véhicule (VIN), du kilométrage affiché par le compteur kilométrique et de la date du transfert du véhicule (si applicable).

QUESTIONS ET PRÉOCCUPATIONS

En cas de questions ou de problèmes relatifs à la performance de la moto ou concernant l'application de la garantie limitée décrite dans le présent document, ou si le service offert par un concessionnaire Harley-Davidson agréé n'est pas satisfaisant, procéder comme suit :

1. Contacter le concessionnaire de vente et/ou d'entretien et demander à parler au responsable du service après-vente.
2. Si le problème ne peut pas être résolu de manière satisfaisante par le concessionnaire, contacter le Harley-Davidson Customer Support Centre en envoyant une description du problème à l'adresse ci-dessous, ou composer le numéro ci-dessous.

Aux États-Unis, les lois de garantie d'état, souvent appelées « lois des citrons », pourraient fournir certains droits qui ne sont pas mentionnés spécifiquement dans le présent document. Selon les droits permis dans votre État, Harley-Davidson exige l'envoi d'un avis préalable par écrit mentionnant toute défectuosité ou non-conformité à la garantie qui aurait pu se présenter avec votre moto Harley-Davidson. Harley-Davidson apprécie l'opportunité d'étudier vos problèmes et de restaurer votre satisfaction concernant la moto en effectuant les réparations nécessaires, conformément aux conditions de la garantie limitée de Harley-Davidson. Harley-Davidson demande que la plainte soit envoyée au Harley-Davidson Customer Support Center.

- À l'attention de Harley-Davidson Motor Company :
Harley-Davidson Customer Support Center P.O. Box 653
Milwaukee, Wisconsin 53201 1-800-258-2464 (États-Unis
uniquement) 1-414-343-4056

Cette garantie ne signifie pas que chaque moto Harley-Davidson est exempte de défauts. Des défauts peuvent être introduits par mégarde sur les motos pendant les processus de conception et de fabrication, et ces défauts peuvent nécessiter des réparations. C'est pourquoi Harley-Davidson fournit la garantie limitée, afin de remédier aux défauts qui entraînent un dysfonctionnement ou une panne d'un composant pendant la période de garantie. Le recours en vertu de cette garantie écrite ou de toute garantie implicite est limité à la réparation, au remplacement ou au réglage de la pièce défectueuse. Ce recours exclusif sera considéré comme conforme à son objectif essentiel tant que Harley-Davidson, par l'intermédiaire de ses concessionnaires agréés, sera désireux et en mesure de réparer, remplacer ou régler les pièces défectueuses de la manière prescrite. La responsabilité de Harley-Davidson, le cas échéant, ne dépassera en aucun cas le coût de la correction du défaut, comme prévu par les présentes, et prendra fin à l'expiration de la garantie.

SERVICE

REMARQUES



GARANTIE LIMITÉE MOTOS HARLEY-DAVIDSON DE 2020

24 mois/kilométrage illimité

Harley-Davidson garantit pour toute moto neuve Harley-Davidson de 2020 qu'un concessionnaire Harley-Davidson agréé réparera ou remplacera gratuitement toute pièce détachée qui présenterait des vices de matériaux ou de main-d'œuvre dans des conditions normales d'utilisation. Une telle réparation ou un tel remplacement de pièces défectueuses constituera la seule obligation de Harley-Davidson et votre seul recours exclusif dans le cadre de cette garantie limitée. Cette garantie limitée est en vigueur uniquement pour la durée définie ci-dessous.

Personne, y compris les concessionnaires Harley-Davidson, n'est autorisé à modifier, prolonger ou renoncer à une partie, quelle qu'elle soit, de cette garantie.

En vertu de cette garantie, il appartient au propriétaire d'utiliser et d'entretenir correctement sa moto, et d'en prendre soin comme décrit dans le manuel du propriétaire. Harley-Davidson vous recommande de conserver des copies de toutes les fiches de maintenance et de tous les reçus.

IL N'EXISTE AUCUNE AUTRE GARANTIE EXPRESSE (AUTRE QUE LES GARANTIES LIMITÉES SÉPARÉES D'ÉMISSION, DE BRUIT ET DE RADIO) COUVRANT LA MOTO. Toute garantie implicite de qualité marchande et

d'adéquation au but recherché est limitée à la durée de la garantie expresse, ou à la durée établie dans les statuts de garantie de votre État, la durée la plus courte prévalant. Toute garantie implicite ne sera pas transmise aux acheteurs futurs de la moto.

La garantie implicite d'adéquation à un usage particulier ne s'applique pas si votre moto est utilisée pour une course, y compris si elle est équipée à cet effet.

Certains pays ou régions interdisent les limitations de durée des garanties implicites ; il se peut donc que la limitation ci-dessus ne s'applique pas au propriétaire.

DANS LES LIMITES AUTORISÉES PAR LA LOI, NI HARLEY-DAVIDSON NI SES CONCESSIONNAIRES AGRÉÉS NE SERONT TENUS POUR RESPONSABLES DE LA PERTE DE TEMPS, DU DÉSAGRÈMENT, DE LA PERTE D'UTILISATION DE LA MOTO, DE LA PERTE COMMERCIALE OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE INDIRECT OU ACCESSOIRE.

Harley-Davidson et votre concessionnaire ne sont pas responsables des pertes de temps et de revenus, des inconvénients, de la perte de votre moyen de transport ou de l'utilisation de votre moto, des frais de location d'une moto, de carburant, de restauration et de logement, ni des autres dommages accessoires ou indirects subis par vous.

Les dommages-intérêts punitifs, exemplaires ou multiples ne peuvent pas être recouverts, sauf si la loi en vigueur interdit la renonciation à ces derniers. Vous ne pouvez pas présenter une réclamation liée à la garantie en tant que représentant d'un groupe, procureur général privé, membre d'un groupe de requérants ou à tout autre titre de représentant. Harley-Davidson ne sera pas tenu responsable des dommages causés par un retard dans la livraison ou la fourniture de produits et/ou de services.

Certains pays ou régions interdisent l'exclusion ou la limitation des dommages indirects ; il se peut donc que la limitation ou l'exclusion ci-dessus ne s'applique pas au propriétaire.

Cette garantie confère au propriétaire des droits juridiques précis, et il se peut qu'il dispose aussi d'autres droits qui varient d'une juridiction à une autre.

Les conditions ci-dessous s'appliquent à cette garantie limitée :

Durée

1. La durée de cette garantie limitée est de vingt-quatre mois, à compter : (a) de la date d'achat initial et de livraison de la moto par un concessionnaire Harley-Davidson agréé, ou (b) du troisième anniversaire du dernier jour de l'année du modèle de la moto. Votre concessionnaire Harley-Davidson agréé soumettra un formulaire d'enregistrement de vente et de garantie électronique pour faire entrer en vigueur la garantie limitée.
2. Toute portion restante de cette garantie limitée peut être transférée aux propriétaires ultérieurs en cas de revente de la moto au cours de la période de garantie limitée.

Obligations du propriétaire

Pour obtenir le service de garantie, retourner la moto, aux frais du propriétaire, pendant la période de garantie limitée, à un concessionnaire Harley-Davidson agréé. Le concessionnaire agréé Harley-Davidson doit pouvoir exécuter les entretiens sous garantie pendant ses heures normales d'ouverture, selon la charge de travail du service d'entretien du concessionnaire agréé et la disponibilité des pièces nécessaires.

Exclusions

Cette garantie limitée ne s'appliquera pas aux motos dans les cas suivants :

1. Véhicules qui n'ont pas été utilisés ou entretenus conformément aux spécifications figurant dans le manuel du propriétaire.
2. Véhicules qui ont été utilisés abusivement, négligés, mal utilisés, mal entreposés, utilisés comme véhicules « tout terrain », ou utilisés dans un type quelconque de course ou de compétition.
3. Véhicules qui ne sont pas fabriqués pour satisfaire aux lois du marché dans lequel ils sont immatriculés.
4. Véhicules qui possèdent des pièces pour les véhicules tout terrain ou de course visant à améliorer la performance, ou qui ont subi d'autres modifications non approuvées (même si ces modifications incluent des pièces et accessoires Harley-Davidson authentiques qui ne sont pas approuvés pour être utilisés sur la moto). Ces modifications peuvent annuler toute la garantie ou une partie de la garantie limitée de la nouvelle moto. Consulter un concessionnaire Harley-Davidson agréé pour de plus amples informations.

5. Véhicules qui ont été sujets à un cas de force majeure, à une guerre, une émeute, une insurrection, une contamination nucléaire, des désastres naturels, y compris, sans limitation, la foudre, les incendies de forêt, les tempêtes de poussière, la grêle, le verglas, les tremblements de terre ou les inondations, ou autres circonstances non contrôlées par Harley-Davidson.
6. Véhicules qui ont été sujets à des accidents ou des collisions ou qui sont tombés ou ont subi des impacts.

Autres restrictions

Ne sont pas couverts par cette garantie :

1. Les pièces et la main-d'œuvre nécessaires pour la maintenance normale, telle qu'elle est recommandée dans le manuel du propriétaire, ou le remplacement des pièces nécessitées par l'usure normale, y compris, mais sans s'y limiter, les éléments suivants : ampoules, pneus, lubrification, changement d'huile et de filtre, nettoyage du circuit de carburant, entretien de la batterie, révision du moteur, bougies, freins, embrayage, réglage de la chaîne/courroie et remplacement de la chaîne.

2. Les défauts esthétiques qui proviennent d'un abus par le propriétaire, un manque d'entretien correct ou des conditions environnementales (sauf les défauts qui sont causés par des défauts de matériaux d'usine ou de fabrication, lesquels sont couverts par cette garantie limitée pour la durée de la période de garantie limitée).
3. Toute condition esthétique existant au moment de la livraison de détail et qui n'a pas été documentée par le concessionnaire Harley-Davidson agréé avant la livraison.
4. Les défauts ou les dommages de la moto causés par des altérations violant la spécification d'usine de Harley-Davidson ou causés par des altérations ou l'utilisation de pièces ou d'accessoires non approuvés pour la marque et le millésime de la moto.
5. Les dommages causés par l'installation ou l'utilisation de composants qui ne sont pas des pièces Harley-Davidson, même ceux qui sont installés par un concessionnaire Harley-Davidson agréé, qui ont causé la défaillance d'une pièce Harley-Davidson. Les exemples incluent, sans s'y limiter, les composants ou les logiciels de groupe motopropulseur destinés à améliorer la performance, les systèmes d'échappement, les dispositifs d'attelage de remorque, les pneus non approuvés, les kits d'abaissement, les guidons et les pièces ajoutées connectées au système électrique d'usine.

6. **Clients situés aux États-Unis** : Tout défaut ou dommage se répercutant sur le fonctionnement du groupe motopropulseur sur une moto qui a été adaptée à l'aide d'un outil de personnalisation ou d'étalonnage non couvert par la directive ARB de Californie ou non conforme à la norme EPA.

Important : Lire attentivement

1. Les concessionnaires Harley-Davidson agréés sont des propriétaires et gestionnaires indépendants qui peuvent vendre des produits qui ne proviennent pas de Harley-Davidson. Par conséquent, HARLEY-DAVIDSON N'EST PAS RESPONSABLE DE LA SÉCURITÉ, DE LA QUALITÉ OU DE L'ADAPTABILITÉ DE TOUTE PIÈCE, TOUT ACCESSOIRE OU TOUTE MODIFICATION DE CONCEPTION (MAIN-D'ŒUVRE COMPRISE, MAIS DE FAÇON NON LIMITATIVE) POUVANT ÊTRE VENDU ET/OU INSTALLÉ PAR DES CONCESSIONNAIRES HARLEY-DAVIDSON AGRÉÉS.
2. Cette garantie limitée constitue un contrat entre vous et Harley-Davidson. Elle est séparée de toute garantie que vous pouvez recevoir du concessionnaire Harley-Davidson agréé. Les concessionnaires Harley-Davidson agréés ne sont pas autorisés à altérer, modifier, amplifier ou changer d'une façon quelconque les conditions générales de cette garantie limitée.

3. Tout travail ou remplacement de pièce sous garantie autorisé par Harley-Davidson n'empêchera pas Harley-Davidson d'invoquer ultérieurement toute exclusion applicable.
4. Harley-Davidson et ses concessionnaires agréés se réservent le droit de modifier ou d'effectuer l'entretien des motos conçues et fabriquées par Harley-Davidson à tout moment sans être sujets à des obligations supplémentaires d'effectuer la même altération ou le même changement sur une moto fabriquée et vendue précédemment. Harley-Davidson se réserve le droit de fournir des réparations après la fin de la garantie, de conduire des campagnes de rappel, d'offrir des réparations de courtoisie ou en vue de la satisfaction des clients, ou de prolonger la couverture de garantie de certaines motos, selon son seul jugement. Lesdites réparations ou prolongations de la couverture de garantie n'obligent aucunement Harley-Davidson à fournir des services similaires aux autres propriétaires de motos semblables. Harley-Davidson peut parfois offrir un programme d'assistance spécial pour rembourser tout ou partie du coût de certaines réparations non sujettes aux conditions de la garantie limitée. Consulter un concessionnaire Harley-Davidson agréé pour déterminer si de tels programmes sont disponibles. L'état peut interdire ce type d'offres; dans ce cas, elles ne seraient pas disponibles.
5. Le fait qu'une pièce porte la marque Harley-Davidson ne la rend pas nécessairement adaptée à ou garantie pour la marque et le modèle de moto. L'utilisation de pièces non conçues et testées pour votre moto peut avoir des conséquences négatives sur les performances de votre moto et créer des conditions non couvertes par cette garantie limitée.

Facteurs environnementaux

1. La garantie couvre la rouille/corrosion et/ou les piqûres sur un composant, une seule fois, dans des conditions applicables. Si un véhicule présente l'un ou l'autre de ces états sur plusieurs composants, la couverture de garantie sera refusée.
2. La garantie couvre la rouille/corrosion et/ou les piqûres sur plusieurs composants seulement s'il s'agit du même composant (c.-à-d. les deux rétroviseurs, les deux marchepieds du pilote, etc.)
3. La garantie ne couvre pas la rouille ou la corrosion et/ou les piqûres sur les roues, sauf si ce problème a été correctement documenté dans la DPQA. Pour les conditions de garantie, veuillez consulter le Guide de qualité esthétique.

4. La garantie ne couvre pas la rouille/corrosion et/ou les piqûres liés à des dommages causés par des débris sur la route, les dangers, la négligence, l'exposition aux produits chimiques ou par un usage abusif ou incorrect de la moto.

5. La garantie ne couvre pas la rouille ou la corrosion à l'intérieur des réservoirs de carburant.

Le propriétaire est tenu de protéger la moto des dommages esthétiques dus à l'utilisation du véhicule et/ou à l'exposition aux éléments.



GARANTIE LIMITÉE MOTO 2020 DU FABRICANT HARLEY-DAVIDSON POUR L'AUSTRALIE ET LA NOUVELLE-ZÉLANDE

24 mois/kilométrage illimité

Cette garantie limitée moto, désignée ci-dessous par les termes « Garantie moto H-D » concerne toutes les personnes qui achètent une nouvelle moto Harley-Davidson 2020 ou un modèle antérieur en Australie et en Nouvelle-Zélande uniquement après le 1er janvier 2019.

Vos droits de consommateur

Les avantages qui vous sont conférés en vertu de cette Garantie moto H-D sont des avantages supplémentaires et ils ne diminuent en rien d'autres droits et recours dont vous pouvez bénéficier en ce qui concerne la moto en vertu du droit australien et néo-zélandais, notamment les lois sur la protection des consommateurs.

En Australie, nos marchandises sont fournies avec des garanties qui ne peuvent pas être exclues aux termes de la loi relative à la protection des consommateurs. Vous avez droit à un remplacement ou à un remboursement en cas de défaillance majeure et à une indemnisation pour toute autre perte ou tout autre dommage raisonnablement prévisibles. Vous avez également le droit de bénéficier d'une réparation

ou d'un remplacement des marchandises si la qualité desdites marchandises n'est pas acceptable et si la défaillance n'est pas une défaillance majeure.

En Nouvelle-Zélande, nos marchandises sont également fournies avec des garanties qui ne peuvent pas être exclues aux termes de la loi sur la protection du consommateur en Nouvelle-Zélande.

Garantie

Cette Garantie moto H-D est fournie par **Harley-Davidson, Motor Company**, P.O. Box 653, Milwaukee, Wisconsin 53201, États-Unis, téléphone : +1 (414) 343-4056, (« Harley-Davidson »).

Harley-Davidson garantit pour toute moto neuve Harley-Davidson de 2020 qu'un concessionnaire Harley-Davidson agréé réparera ou remplacera gratuitement toute pièce détachée qui présenterait des vices de matériaux ou de main-d'œuvre dans des conditions normales d'utilisation au cours de la période de garantie définie ci-dessous.

Une réparation ou un remplacement de pièce détachée constituera la seule obligation de Harley-Davidson et votre seul recours en vertu de cette Garantie moto H-D. Toutefois, il se peut que vous ayez d'autres droits en vertu de la législation en vigueur en Australie et en Nouvelle-Zélande, comme décrit ci-dessus.

Remarque : les marchandises présentées en vue d'une réparation peuvent être remplacées par des marchandises remises à neuf du même type plutôt qu'être soumises à des réparations. Des pièces remises à neuf peuvent être utilisées pour réparer des marchandises.

Les conditions ci-dessous s'appliquent à cette Garantie moto H-D :

Période de garantie

La durée de cette Garantie moto H-D est de vingt-quatre mois, à compter :

- (a) de la date de livraison par un concessionnaire Harley-Davidson agréé au premier acheteur au détail ou
- (b) du troisième anniversaire du dernier jour de l'année-modèle de la moto (si celle-ci n'est pas vendue à un acheteur au détail avant cette date).

Votre concessionnaire Harley-Davidson agréé soumettra un formulaire d'enregistrement de vente et de garantie électronique pour faire entrer en vigueur la Garantie moto H-D.

Remarque : si la moto a été utilisée comme moto de démonstration ou de fonction, il est possible que la garantie ait commencé ou soit arrivée à expiration avant la date de vente au détail initiale. Consulter un concessionnaire Harley-Davidson agréé pour de plus amples informations.

174 Garantie limitée moto (Australie)

Toute portion restante de cette Garantie moto H-D sera transférée aux propriétaires ultérieurs en cas de revente de la moto au cours de la période de garantie. Voir la section COORDONNÉES DU PROPRIÉTAIRE du manuel du propriétaire pour toute information concernant les notifications de changement de propriétaire.

Obtention d'un service de garantie

Pour bénéficier du service de garantie, retournez la moto à vos frais pendant la période de garantie à un concessionnaire agréé. Le réseau de concessionnaires agréés Harley-Davidson est vaste et il continue de s'étendre. Pour obtenir les coordonnées actuelles de votre concessionnaire agréé le plus proche, visitez notre site Internet à l'adresse www.h-d.com.au.

Le concessionnaire Harley-Davidson agréé devrait pouvoir fournir le service de garantie pendant ses heures normales d'ouverture et dans les plus brefs délais, selon la charge de travail du service après-vente et la disponibilité des pièces nécessaires.

Vous avez la responsabilité d'aller chercher la moto chez le concessionnaire agréé dès que le service de garantie a été effectué, à vos frais.

Exclusions

Cette Garantie moto H-D ne s'appliquera pas aux motos (ou pièces ou accessoires) :

1. Qui n'ont pas été utilisées ou entretenues conformément aux spécifications figurant dans le manuel du propriétaire ;
2. Véhicules qui ont été utilisés abusivement, négligés, mal utilisés, mal entreposés, utilisés comme véhicules « tout terrain », ou utilisés dans un type quelconque de course ou de compétition.
3. Qui n'ont pas été fabriquées à l'origine en vue de leur utilisation ou vendue en Australie et en Nouvelle-Zélande et qui ne sont pas conformes aux exigences d'homologation de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande ;
4. Sur lesquelles des pièces tout terrain ou de course ont été installées pour améliorer les performances ou sur lesquelles des modifications non approuvées ont été effectuées. Ces modifications peuvent annuler toute la garantie ou une partie de la Garantie moto H-D de la nouvelle moto. Consulter un concessionnaire Harley-Davidson agréé pour de plus amples informations.

5. Lorsqu'un dommage est causé par, ou si Harley-Davidson n'est pas en mesure de respecter cette Garantie moto H-D en raison de cas de force majeure, guerre, émeute, insurrection, catastrophes naturelles, y compris, mais non limité à, contamination nucléaire, foudre, feux de forêt, tempêtes de poussière, tempêtes de grêle, tempêtes de glace, tremblements de terre, inondations, du fait d'autres circonstances échappant au contrôle de Harley-Davidson.
6. Véhicules qui ont été sujets à un accident, une collision, une chute ou un choc.

Remarque : même si cette Garantie moto H-D ne s'applique pas dans les circonstances évoquées plus haut, il se peut que vous ayez des droits en vertu des législations de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, notamment selon la loi australienne relative à la protection des consommateurs en présence de telles circonstances.

Autres restrictions

Cette Garantie moto H-D ne couvre pas :

SERVICE

1. Les pièces et accessoires qui ne sont pas fabriqués par Harley-Davidson, ou tout dommage de la moto causé par l'installation de telles pièces ou de tels accessoires, même si ces pièces et accessoires sont installés sur la moto à la date de l'achat de détail initiale. Une garantie tierce partie séparée peut s'appliquer à ces pièces et accessoires. Consulter un concessionnaire Harley-Davidson agréé pour de plus amples informations.
2. Les pièces et la main-d'œuvre nécessaires pour la maintenance normale, telle qu'elle est recommandée dans le manuel du propriétaire, ou le remplacement des pièces nécessitées par l'usure normale, y compris, mais sans s'y limiter, les éléments suivants : ampoules, pneus, lubrification, changement d'huile et de filtre, nettoyage du circuit de carburant, entretien de la batterie, révision du moteur, bougies, freins, embrayage, réglage de la chaîne/courroie et remplacement de la chaîne.
3. Les défauts esthétiques ou autres qui proviennent d'un abus par le propriétaire, d'un manque d'entretien correct ou des conditions environnementales (sauf les défauts qui sont causés par des défauts de matériaux d'usine ou de fabrication, lesquels sont couverts par cette Garantie moto H-D pour la durée de la période de garantie).
4. Toute condition esthétique existant au moment de la livraison de détail et qui n'a pas été documentée par le concessionnaire Harley-Davidson agréé avant la livraison.
5. Les défauts ou les dommages de la moto causés par des altérations violant la spécification d'usine de Harley-Davidson, y compris l'installation de pièces et d'accessoires de la concurrence et réalisés en circuit fermé, et l'ajout de charges et de contraintes à la moto, au-delà de celles recommandées par Harley-Davidson.
6. Les dommages causés par l'installation ou l'utilisation de composants qui ne sont pas des pièces Harley-Davidson, même ceux qui sont installés par un concessionnaire agréé, qui ont créé la défaillance d'une pièce Harley-Davidson. Les exemples incluent, mais ne se limitent pas aux composants ou aux logiciels de groupe motopropulseur destinés à améliorer les performances, les systèmes d'échappement, les pneus non approuvés, les kits d'abaissement, les guidons, les pièces d'ajout connectées au système électrique d'usine, les barres de remorquages, etc.

Remarque : même si cette Garantie moto H-D ne couvre pas les circonstances évoquées plus haut, il se peut que vous ayez des droits en vertu des législations de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, notamment selon la loi australienne relative à la protection des consommateurs.

Important : Lire attentivement

1. Les concessionnaires Harley-Davidson agréés sont des propriétaires et gestionnaires indépendants qui peuvent vendre des produits qui ne proviennent pas de Harley-Davidson. Par conséquent, HARLEY-DAVIDSON N'EST PAS RESPONSABLE DE LA SÉCURITÉ, DE LA QUALITÉ OU DE L'ADAPTABILITÉ DE TOUTE PIÈCE, TOUT ACCESSOIRE OU TOUTE MODIFICATION DE CONCEPTION NE PROVENANT PAS DE HARLEY-DAVIDSON POUVANT ÊTRE VENDU ET/OU INSTALLÉ PAR DES CONCESSIONNAIRES HARLEY-DAVIDSON AGRÉÉS, OU DE LA MAIN-D'ŒUVRE DONT LES CONCESSIONNAIRES SONT RESPONSABLES.
2. Cette Garantie moto H-D constitue un contrat entre vous et Harley-Davidson. Elle est séparée de toute garantie que vous pouvez recevoir du concessionnaire Harley-Davidson agréé. Les concessionnaires Harley-Davidson agréés ne sont pas autorisés à altérer, modifier ou changer d'une façon quelconque les conditions générales de cette Garantie moto H-D.

Tout travail ou remplacement de pièce sous garantie autorisé par Harley-Davidson n'empêchera pas Harley-Davidson d'invoquer ultérieurement toute exclusion selon laquelle Harley-Davidson prend ultérieurement connaissance du fait qu'une exclusion appliquée ou la réclamation de garantie

n'était par ailleurs pas conforme aux modalités de cette Garantie moto H-D.

Facteurs environnementaux

1. La garantie couvre la rouille/corrosion et/ou les piqûres sur un composant, une seule fois, dans des conditions applicables. Si un véhicule présente l'un ou l'autre de ces états sur plusieurs composants, la couverture de garantie sera refusée.
2. La garantie couvre la rouille/corrosion et/ou les piqûres sur plusieurs composants seulement s'il s'agit du même composant (c.-à-d. les deux rétroviseurs, les deux marchepieds du pilote, etc.)
3. La garantie ne couvre pas la rouille ou la corrosion et/ou les piqûres sur les roues, sauf si ce problème a été correctement documenté dans la DPQA. Pour les conditions de garantie, veuillez consulter le Guide de qualité esthétique.
4. La garantie ne couvre pas la rouille/corrosion et/ou les piqûres liés à des dommages causés par des débris sur la route, les dangers, la négligence, l'exposition aux produits chimiques ou par un usage abusif ou incorrect de la moto.
5. La garantie ne couvre pas la rouille ou la corrosion à l'intérieur des réservoirs de carburant.

Le propriétaire est tenu de protéger la moto des dommages esthétiques dus à l'utilisation du véhicule et/ou à l'exposition aux éléments.



GARANTIE LIMITÉE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DU BRUIT SUR LES MOTOS HARLEY-DAVIDSON DE 2020

La garantie limitée ci-dessous, qui concerne le système de contrôle du bruit, s'ajoute à la GARANTIE LIMITÉE MOTO et la GARANTIE LIMITÉE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS DE CARBURANT. Elle s'applique seulement aux motos Harley-Davidson vendues aux États-Unis.

Harley-Davidson garantit au premier propriétaire ainsi qu'à chaque propriétaire ultérieur que cette moto a été conçue et construite pour qu'elle soit conforme, au moment de sa vente, à la réglementation applicable de l'Agence pour la protection environnementale aux États-Unis (selon des essais conformes à la procédure d'essai de conduite F-76) et qu'elle est dépourvue de vices de matériau, d'usine et de fabrication qui pourraient causer la non-conformité de cette moto avec les normes de ladite Agence pour la protection environnementale aux États-Unis dans un délai d'un (1) an après la date initiale d'achat au détail et de livraison par un concessionnaire Harley-Davidson agréé, ou un délai d'un (1) an après le [deuxième] anniversaire du dernier jour de l'année du modèle de moto, ou 6.000 km (3730 mi), selon la première échéance. Toute portion restante de cette garantie limitée peut être transférée aux propriétaires ultérieurs en cas de revente de la moto au cours de la période de garantie limitée. Si la moto a été utilisée comme moto de démonstration ou de fonction,

il est possible que la garantie limitée ait commencé ou soit arrivée à expiration avant la date de vente au détail initiale. Consulter un concessionnaire Harley-Davidson agréé pour de plus amples informations.

IL N'EXISTE AUCUNE AUTRE GARANTIE EXPRESSE (AUTRE QUE LES GARANTIES LIMITÉES SÉPARÉES DE LA MOTO ET DES ÉMISSIONS) COUVRANT LA MOTO. TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION AU BUT RECHERCHÉ SE LIMITE À LA DURÉE DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE.

Certains pays ou régions interdisent les limitations de durée des garanties implicites ; il se peut donc que la limitation ci-dessus ne s'applique pas au propriétaire.

La période de garantie limitée commence à la date de livraison de la moto au premier acheteur au détail ou, si la moto est mise en service en tant que véhicule de démonstration ou d'entreprise avant d'être vendue au détail, à la date à laquelle elle est initialement mise en service.

LES POINTS SUIVANTS NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE LIMITÉE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DU BRUIT :

1. Les défaillances qui sont causées par une mauvaise utilisation, une altération ou la non-performance de la maintenance spécifiée dans le manuel du propriétaire.

2. Remplacer, retirer ou modifier une partie du SYSTÈME DE CONTRÔLE DU BRUIT (qui comprend le système d'échappement et l'ensemble d'admission et de filtre à air) par des pièces qui ne sont pas approuvées pour une utilisation légale sur la voie publique.
3. Toute moto sur laquelle le kilométrage du compteur a été changé de telle sorte que son kilométrage ne peut pas être déterminé.
4. DANS LES LIMITES AUTORISÉES PAR LA LOI, NI HARLEY-DAVIDSON NI SES CONCESSIONNAIRES AGRÉÉS NE SAURONT ÊTRE TENUS RESPONSABLES DE TOUTE PERTE DE TEMPS, DE DÉSAGRÉMENT, DE PERTE D'UTILISATION DE LA MOTO, DE PERTE COMMERCIALE OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE INDIRECT OU ACCESSOIRE.

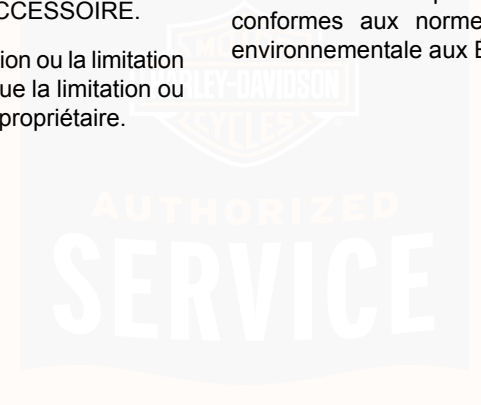
Certains pays ou régions interdisent l'exclusion ou la limitation des dommages indirects ; il se peut donc que la limitation ou l'exclusion ci-dessus ne s'applique pas au propriétaire.

Autres droits

Cette garantie limitée confère au propriétaire des droits juridiques précis, et il se peut qu'il dispose aussi d'autres droits qui varient d'une juridiction à une autre.

Recommandations pour la maintenance requise

Il est recommandé que toute maintenance du système de bruit soit effectuée par un concessionnaire Harley-Davidson agréé utilisant des pièces de rechange Harley-Davidson authentiques. La maintenance, le remplacement ou la réparation du système de contrôle du bruit peut être effectuée par un autre service de maintenance ou individu qualifié. Les pièces qui ne sont pas d'origine Harley-Davidson peuvent être utilisées uniquement si ces pièces sont certifiées conformes aux normes de l'Agence pour la protection environnementale aux États-Unis.



GARANTIE LIMITÉE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS DE CARBURANT SUR LES MOTOS HARLEY-DAVIDSON DE 2020

Garantie limitée des émissions pour les propriétaires aux États-Unis dans 49 états

La garantie limitée suivante concerne le système de contrôle des émissions de carburant et s'ajoute à la GARANTIE LIMITÉE DE LA MOTO et à la GARANTIE LIMITÉE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DU BRUIT ; elle concerne uniquement les motos Harley-Davidson disponibles à la vente, immatriculées et roulant habituellement aux États-Unis. Se reporter à la « DÉCLARATION DE GARANTIE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS DE CALIFORNIE » pour les dispositions de garantie supplémentaires applicables aux motos de Californie.

Harley-Davidson Motor Company garantit au premier propriétaire et à chaque propriétaire suivant que ce véhicule est conçu, construit et équipé de façon à se conformer au moment de la vente à la réglementation applicable de la section 7521 du Titre 42 du Code des États-Unis, et qu'il est dépourvu de vices de matériau et de main-d'œuvre qui causeraient la non-conformité de cette moto à la réglementation applicable, pendant cinq (5) ans après la date d'achat de détail et de livraison initiale par un concessionnaire Harley-Davidson agréé (ou cinq (5) ans après

la date de la première mise en service de la moto, si elle est d'abord mise en service en tant que moto « de démonstration » ou « d'entreprise » avant sa livraison), ou 30.000 km (18641 mi), selon la première échéance. Toute portion restante de cette garantie limitée sera transférée aux propriétaires ultérieurs en cas de revente de la moto au cours de la période de garantie limitée.

IL N'EXISTE AUCUNE AUTRE GARANTIE EXPRESSE (AUTRE QUE LES GARANTIES LIMITÉES SÉPARÉES ET DE NIVEAUX DE BRUIT) COUVRANT LA MOTO. TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION AU BUT RECHERCHÉ SE LIMITE À LA DURÉE DE LA PRÉSENTE GARANTIE.

Certains pays ou régions interdisent les limitations de durée des garanties implicites ; il se peut donc que la limitation ci-dessus ne s'applique pas au propriétaire.

La période de garantie limitée commence à la date de livraison de la moto au premier acheteur au détail ou, si la moto est mise en service en tant que véhicule de démonstration ou d'entreprise avant d'être vendue au détail, à la date à laquelle elle est initialement mise en service.

LES POINTS SUIVANTS NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE LIMITÉE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS DE CARBURANT :

1. Les défaillances qui sont causées par une mauvaise utilisation, une modification, des altérations, un accident, des catastrophes naturelles ou la non-performance de la maintenance spécifiée dans le manuel du propriétaire.
2. Les services de maintenance requise (telles que précisés dans le manuel du propriétaire) et les pièces de remplacement (telles que bougies, filtres à carburant et à huile, etc.) utilisés pour la maintenance requise.
3. Toute moto sur laquelle le kilométrage du compteur a été changé de telle sorte que son kilométrage ne peut pas être déterminé.
4. DANS LES LIMITES AUTORISÉES PAR LA LOI, NI HARLEY-DAVIDSON NI SES CONCESSIONNAIRES AGRÉÉS NE SAURONT ÊTRE TENUS RESPONSABLES DE TOUTE PERTE DE TEMPS, DE DÉSAGRÉMENT, DE REMORQUAGE DU VÉHICULE, DE PERTE D'UTILISATION DE LA MOTO, DE PERTE COMMERCIALE OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE INDIRECT OU ACCESSOIRE.

Certains pays ou régions interdisent l'exclusion ou la limitation des dommages indirects ; il se peut donc que la limitation ou l'exclusion ci-dessus ne s'applique pas au propriétaire.

Articles couverts par cette garantie des émissions

La garantie du système de contrôle des émissions de carburant peut couvrir les pièces suivantes si le défaut est considéré comme étant en rapport avec les émissions :

- Ensemble de filtre à air
- Arbre à cames
- Bougie
- Bobine d'allumage
- Fils d'allumage
- Soupape à vapeur
- Convertisseur catalytique
- Reniflard du carter moteur
- Capteur MAP
- Capteur TMAP
- Capteur de température d'air d'admission
- Capteur de position du papillon
- Injecteurs de carburant
- Module d'induction ou corps du papillon
- Capteur de température du moteur

- Unité de commande électronique
- Capteurs d'oxygène

Réservoir de carburant (défaillances non esthétiques seulement)

- Fuites
- Séparateur de vapeur de carburant
- Bouchon de carburant

En cas d'utilisation sur les articles suivants : les conduites, colliers, raccords, tube, joints d'étanchéité et visserie de montage.

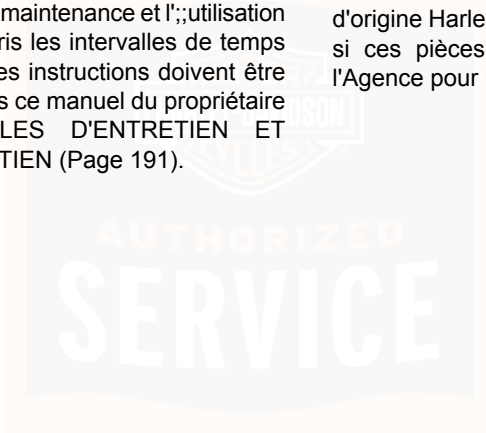
Des instructions détaillées pour la maintenance et l'utilisation correctes de cette moto, y compris les intervalles de temps et/ou de kilométrage auxquels ces instructions doivent être mises en œuvre, se trouvent dans ce manuel du propriétaire sous la rubrique INTERVALLES D'ENTRETIEN ET DOSSIERS > FICHES D'ENTRETIEN (Page 191).

Autres droits

Cette garantie limitée confère au propriétaire des droits juridiques précis, et il se peut qu'il dispose aussi d'autres droits qui varient d'une juridiction à une autre.

Recommandations pour la maintenance requise

Il est recommandé que toute maintenance du système des émissions soit effectuée par un concessionnaire Harley-Davidson agréé utilisant des pièces de rechange Harley-Davidson authentiques. Cependant, la maintenance, le remplacement ou la réparation du système de contrôle des émissions peut être effectuée par un autre service de maintenance ou individu qualifié. Les pièces qui ne sont pas d'origine Harley-Davidson peuvent être utilisées uniquement si ces pièces sont certifiées conformes aux normes de l'Agence pour la protection environnementale américaine.



REMARQUES



DÉCLARATION DE GARANTIE DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS POUR LA CALIFORNIE

Garantie limitée des émissions pour les propriétaires aux États-Unis dans l'état de Californie

Vos droits et obligations au titre de la garantie

Le CARB (bureau des ressources d'air de Californie) et Harley-Davidson Motor Company se font un plaisir de vous expliquer les conditions de garantie du système de contrôle des émissions de carburant sur votre nouvelle moto. En Californie, les nouveaux véhicules motorisés doivent être conçus, construits et équipés en vue de répondre aux strictes réglementations anti-pollution de cet État. Harley-Davidson Motor Company doit garantir le système de contrôle des émissions de carburant équipant votre moto pour les périodes énumérées ci-dessous, à condition que votre moto n'ait pas fait l'objet d'un usage abusif, de modifications non approuvées, de négligence ou d'une maintenance incorrecte.

Votre système de contrôle des émissions de carburant peut comprendre des pièces telles que le carburateur ou le système d'injection de carburant, le système d'allumage, le convertisseur catalytique et l'ordinateur du moteur. Il peut également comprendre des tuyaux, des connecteurs et d'autres ensembles en rapport avec les émissions.

En cas de problème couvert par la garantie pendant la période de garantie indiquée ci-dessous, votre concessionnaire Harley-Davidson agréé réparera votre moto sans frais, diagnostic, pièces et main-d'œuvre compris.

Couverture de la garantie du constructeur

Pendant une période d'utilisation de cinq ans ou de 30.000 km (18641 mi) ans, selon la première échéance, laquelle commence à la date de livraison de la moto au dernier acheteur au détail ou, si la moto est mise en service en tant que moto de démonstration ou d'entreprise avant d'être vendue au détail, la date à laquelle elle est initialement mise en service.

Si une pièce en rapport avec les émissions de votre moto est défectueuse, ladite pièce sera réparée ou remplacée par Harley-Davidson Motor Company. Ceci est votre GARANTIE CONTRE LES DÉFAUTS du système de contrôle des émissions de carburant.

Garanties et responsabilités du propriétaire

En tant que propriétaire de la moto, vous êtes responsable de la réalisation de la maintenance requise indiquée dans votre manuel du propriétaire. Harley-Davidson vous recommande de conserver tous les reçus liés à la maintenance de votre moto, mais ne peut refuser d'honorer la couverture de la garantie relative au système de contrôle des émissions uniquement du fait de l'absence de reçus ou

Garantie de contrôle des émissions pour la Californie 185

de votre manquement à veiller à la réalisation de l'ensemble du programme de maintenance.

Vous avez la responsabilité de présenter votre moto à un concessionnaire Harley-Davidson agréé dès qu'un problème survient. Les réparations visées par la garantie doivent être réalisées dans un délai raisonnable ne devant pas dépasser 30 jours.

En tant que propriétaire de la moto, vous devez également avoir connaissance du fait que Harley-Davidson peut refuser d'honorer la couverture de la garantie si votre moto ou une pièce est défectueuse en raison d'un usage abusif, d'une négligence, d'une maintenance incorrecte ou de modifications non approuvées.

Pour toute question sur vos droits et responsabilités au titre de la garantie, veuillez contacter le service clientèle Harley-Davidson au 1-800-258-2464 (États-Unis uniquement) ou au 1-414-343-4056, ou contactez le CARB (bureau des ressources d'air de Californie) au 9528 Telstar Ave., El Monte, California 91731.

Modalités de garantie supplémentaires

La période de garantie commence à la date de livraison de la moto au dernier acheteur ou, si la moto est mise en service en tant que véhicule de démonstration ou d'entreprise avant d'être vendue au détail, à la date à laquelle elle est initialement mise en service.

Le système de contrôle des émissions de carburant de chaque nouvelle moto Harley-Davidson a été conçu, construit et testé en utilisant uniquement des pièces authentiques Harley-Davidson et munie de telles pièces, la moto est certifiée conforme à la réglementation sur le contrôle des émissions en Californie.

Nous vous recommandons d'amener votre moto chez un concessionnaire Harley-Davidson agréé en vue d'effectuer des réparations en vertu de la présente garantie. Ce concessionnaire disposera de mécaniciens dûment formés et de pièces Harley-Davidson authentiques. Toutefois, en cas « d'urgence » (tel que défini ci-dessous), les réparations peuvent être réalisées dans n'importe quel établissement disponible fournissant des prestations d'entretien ou par le propriétaire, au moyen de n'importe quelle pièce de rechange. Un concessionnaire Harley-Davidson agréé qui n'est pas raisonnablement disponible ou une pièce qui n'est pas disponible dans un délai raisonnable (ne dépassant pas 30 jours à compter de la date à laquelle la moto est présentée initialement à un concessionnaire Harley-Davidson en vue d'une réparation) constitue une urgence. Harley-Davidson remboursera ces réparations au propriétaire, y compris le diagnostic, seulement s'il a pu être établi que les réparations sont prises en charge en vertu de la présente garantie du système de contrôle des émissions de carburant. Néanmoins, le remboursement des pièces Harley-Davidson ne dépassera pas notre prix de vente au détail suggéré pour toutes les pièces sous garantie remplacées et notre remboursement au

titre de la main-d'œuvre sera limité aux temps alloués recommandés pour effectuer des réparations du système de contrôle des émissions de carburant au taux horaire correspondant à la situation géographique en question.

Pour obtenir un remboursement de la part de Harley-Davidson pour les réparations d'urgence de ce type, vous devez conserver toutes les pièces défectueuses et les reçus d'origine, afin de pouvoir les présenter à un concessionnaire Harley-Davidson agréé qui se chargera de les inspecter. Harley-Davidson vous recommande d'amener votre moto à un concessionnaire agréé en vue d'effectuer une inspection et de veiller à ce que les réparations d'urgence soient effectuées correctement.

Rappel : l'utilisation de pièces de rechange qui ne proviennent pas de Harley-Davidson peut nuire à l'efficacité du système de contrôle des émissions de carburant ou endommager de quelque autre façon votre moto. Si des pièces autres que des pièces Harley-Davidson authentiques sont utilisées pour la maintenance, le remplacement ou la réparation de composants affectant le contrôle des émissions, vous devez obtenir des garanties écrites selon lesquelles ces pièces ne provenant pas de Harley-Davidson sont garanties comme étant d'une qualité égale aux pièces Harley-Davidson authentiques par le fabricant, à la fois au niveau de leur performance et de leur durabilité. L'utilisation de pièces de rechange ne provenant pas de Harley-Davidson ne rend pas nulle la garantie existante, le cas échéant, d'autres

composants Harley-Davidson, sauf si les pièces ne provenant pas de Harley-Davidson entraînent des dommages des pièces sous garantie ou si elles donnent lieu à la création d'une moto non conforme en matière d'émissions. Toutefois, HARLEY-DAVIDSON N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ AU TITRE DE CETTE GARANTIE POUR CE QUI EST DE TOUTE PIÈCE QUI N'EST PAS UNE PIÈCE HARLEY-DAVIDSON AUTHENTIQUE, sauf si des pièces Harley-Davidson entraînent des dommages de pièces qui ne sont pas des pièces Harley-Davidson authentiques.

Ce qui est couvert par cette garantie des émissions

Le système de contrôle des émissions de carburant couvre uniquement les « pièces garanties » suivantes :

- Ensemble de filtre à air
- Arbre à cames
- Bougie
- Bobine d'allumage
- Fils d'allumage
- Soupape à vapeur
- Convertisseur catalytique
- Reniflard du carter moteur

- Capteur MAP
- Capteur TMAP
- Capteur de température d'air d'admission
- Capteur de position du papillon
- Injecteurs de carburant
- Module d'induction ou corps du papillon
- Capteur de température du moteur
- Unité de commande électronique
- Capteurs d'oxygène
- Absorbeur de vapeurs d'essence
- Soupape de commande de purge

Réservoir de carburant (défaillances non esthétiques seulement)

- Fuites
- Séparateur de vapeur de carburant
- Bouchon de carburant

En cas d'utilisation sur les articles suivants : les conduites, colliers, raccords, tube, joints d'étanchéité et visserie de montage.

Ce qui n'est pas couvert par cette garantie des émissions

Cette garantie du système de contrôle des émissions de carburant ne couvre pas :

Les mauvais fonctionnements de toute « pièce garantie » causés par l'une des raisons suivantes : usage abusif, utilisation incorrecte, modification ou altération non approuvée, modification délictuelle, débranchement ou maintenance incorrecte ou non-performance de la maintenance. La garantie ne couvre pas non plus le remplacement des pièces énumérées au cas où le véhicule a été rendu non conforme en matière de contrôle des émissions dans l'État de Californie du fait des actions indiquées ci-dessus.

Les dommages résultant d'un accident, de catastrophes naturelles ou d'autres événements hors du contrôle de Harley-Davidson.

La réparation ou le remplacement des « pièces garanties » dont le remplacement est prévu avant 30.000 km (18641 mi), une fois que ces pièces ont été remplacées au premier intervalle de remplacement dans le cadre des services de maintenance requise.

Les réparations et les entretiens effectués par toute personne autre qu'un concessionnaire Harley-Davidson agréé (sauf en cas d'urgence, tel que défini ci-dessus).

Les pertes de temps, désagréments, pertes d'utilisation de la moto, remorquages du véhicule, pertes commerciales et/ou dommages accessoires.

Les réparations de toute moto sur laquelle le kilométrage du compteur a été changé de telle sorte que son kilométrage ne peut pas être déterminé.



REMARQUES



FICHES D'ENTRETIEN

Intervalles d'entretien régulier

Un entretien régulier doit être effectué aux intervalles spécifiés afin de garantir que votre moto Harley-Davidson affiche des performances optimales. Se référer à Tableau 34.

REMARQUE

- *L'utilisation des pièces et des procédures d'entretien autres que celles approuvées par Harley-Davidson peut annuler la garantie limitée. Toute altération des composants du système de contrôle de l'émission tels que le système d'admission et d'échappement, peut constituer une violation des lois de véhicules à moteur.*
- *Certains pays, comme le Brésil, pourraient exiger que tout entretien régulier soit effectué par un concessionnaire Harley-Davidson agréé pour que la garantie limitée reste en vigueur. Consulter votre concessionnaire Harley-Davidson agréé.*
- *Certains pays, comme le Brésil, pourraient exiger des étapes supplémentaires de maintenance régulière annuelle (ou semi-annuelle) pour que la garantie limitée reste en vigueur et/ou pour être conformes aux réglementations sur les véhicules. Consulter votre concessionnaire Harley-Davidson agréé et vérifier les réglementations sur les motos dans votre pays.*
- *Après avoir atteint l'intervalle d'entretien final, répéter le programme d'entretien en commençant à l'intervalle de 8000 km (5000 mi).*
- *Lorsqu'un véhicule est en maintenance, toujours vérifier et terminer les rappels de sécurité et ouvrir les programmes de produit.*
- *Lorsqu'un véhicule est en maintenance, toujours vérifier que le dernier étalonnage est installé.*

Tableau 34. Intervalles d'entretien régulier : Modèles Street Harley-Davidson

ARTICLE ENTRETENU	1 000 mi 1 600 km	5 000 mi 8 000 km	10 000 mi 16 000 km	15 000 mi 24 000 km	20 000 mi 32 000 km	25 000 mi 40 000 km	30 000 mi 48 000 km	35 000 mi 56 000 km	40 000 mi 64 000 km	45 000 mi 72 000 km	50 000 mi 80 000 km	RE- MARQUES
Remplacer l'huile moteur et le filtre	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	1
Vérifier la pression du pneu avant et inspecter la bande de roulement	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	1

Tableau 34. Intervalles d'entretien régulier : Modèles Street Harley-Davidson

ARTICLE ENTRETENU	1 000 mi 1 600 km	5 000 mi 8 000 km	10 000 mi 16 000 km	15 000 mi 24 000 km	20 000 mi 32 000 km	25 000 mi 40 000 km	30 000 mi 48 000 km	35 000 mi 56 000 km	40 000 mi 64 000 km	45 000 mi 72 000 km	50 000 mi 80 000 km	RE- MARQUES
Vérifier l'usure des plaquettes et des disques de frein	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Inspecter et lubrifier les axes et bagues des étriers de frein avant	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	2
Vérifier la présence éventuelle de fuites, de contact ou d'abrasion dans le système de freinage avant	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	1
Réparer le système de freinage avant si nécessaire	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	2
Vérifier le niveau du liquide de frein avant	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Vérifier la teneur en humidité du liquide de frein avant DOT 4	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	1, 2
Contrôler et régler les câbles de commande des gaz	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	2
Lubrifier les câbles de commande des gaz	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	2
Vérifier et régler les commandes de frein et d'embrayage	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	2
Lubrifier les commandes de frein et d'embrayage	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	2
Reconditionner la fourche avant et remplacer l'huile de fourche											X	2

Tableau 34. Intervalles d'entretien régulier : Modèles Street Harley-Davidson

ARTICLE ENTRETENU	1 000 mi 1 600 km	5 000 mi 8 000 km	10 000 mi 16 000 km	15 000 mi 24 000 km	20 000 mi 32 000 km	25 000 mi 40 000 km	30 000 mi 48 000 km	35 000 mi 56 000 km	40 000 mi 64 000 km	45 000 mi 72 000 km	50 000 mi 80 000 km	RE- MARQUES
Régler les roulements de colonne de direction	X				X				X			2
Lubrifier les roulements de colonne de direction					X				X			2
Nettoyer le radiateur	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Contrôler l'étanchéité du système de refroidissement et le serrage des colliers	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Vérifier le niveau du liquide de refroidissement	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Vérifier le point de congélation du liquide de refroidissement	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	2
Liquide de refroidissement	Remplacer le liquide de refroidissement tous les 48.000 km (30000 mi).											2
Vérifier les conduites et les raccords de carburant pour déceler fuites, contact ou abrasion	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	1
Réparer les conduites et les raccords de carburant si nécessaire	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	2
Vérifier et lubrifier la béquille latérale	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	2, 3
Nettoyer et lubrifier les leviers de sélection de vitesses et de frein ; inspecter pour déceler toute usure					X				X			2
Inspecter le roulement de fourche arrière					X				X			2

Tableau 34. Intervalles d'entretien régulier : Modèles Street Harley-Davidson

ARTICLE ENTRETENU	1 000 mi 1 600 km	5 000 mi 8 000 km	10 000 mi 16 000 km	15 000 mi 24 000 km	20 000 mi 32 000 km	25 000 mi 40 000 km	30 000 mi 48 000 km	35 000 mi 56 000 km	40 000 mi 64 000 km	45 000 mi 72 000 km	50 000 mi 80 000 km	RE- MARQUES
Inspecter la courroie d'entraînement et les pignons, ajuster la courroie	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	2
Vérifier la pression du pneu arrière et inspecter la bande de roulement	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	1
Inspecter les bagues d'amortisseur arrière pour déceler toute usure ou fissure					X				X			2
Vérifier l'usure des plaquettes et des disques de frein	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	1
Vérifier la présence éventuelle de fuites, de contact ou d'abrasion dans le système de freinage arrière	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	1
Réparer le système de freinage arrière si nécessaire.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	2
Inspecter l'étrier de frein arrière et lubrifier les goupilles et les bagues	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	2
Vérifier le niveau du liquide de frein arrière	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Vérifier la teneur en humidité du liquide de frein arrière DOT 4	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Système de freinage	Nettoyer le système de freinage et remplacer le liquide de frein hydraulique DOT 4 tous les deux ans, ou plus fréquemment si la teneur en humidité est supérieure ou égale à 3 %.											2

Tableau 34. Intervalles d'entretien régulier : Modèles Street Harley-Davidson

ARTICLE ENTRETENU	1 000 mi 1 600 km	5 000 mi 8 000 km	10 000 mi 16 000 km	15 000 mi 24 000 km	20 000 mi 32 000 km	25 000 mi 40 000 km	30 000 mi 48 000 km	35 000 mi 56 000 km	40 000 mi 64 000 km	45 000 mi 72 000 km	50 000 mi 80 000 km	RE- MARQUES
Inspecter le système d'échappement pour détecter fuites et fissures et des fixations ou pare-chaaleur d'échappement desserrés ou absents	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	1, 3
Réparer le système d'échappement si nécessaire	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	2
Inspecter la boîte de filtre à air et faire l'entretien nécessaire	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	3
Lubrifier la serrure du bouchon de carburant	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	3
Inspecter le jeu aux soupapes, régler si nécessaire				X			X			X		2, 4
Batterie	Vérifier la batterie et le couple de serrage des bornes et nettoyer les connexions tous les ans.											1
Bougies	Remplacer les bougies tous les deux ans ou tous les 48.000 km (30000 mi), selon la première échéance.											
Vérifier le fonctionnement de l'équipement électrique et des commutateurs	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	



Tableau 34. Intervalles d'entretien régulier : Modèles Street Harley-Davidson

ARTICLE ENTRETENU	1 000 mi 1 600 km	5 000 mi 8 000 km	10 000 mi 16 000 km	15 000 mi 24 000 km	20 000 mi 32 000 km	25 000 mi 40 000 km	30 000 mi 48 000 km	35 000 mi 56 000 km	40 000 mi 64 000 km	45 000 mi 72 000 km	50 000 mi 80 000 km	RE- MARCUES
Faire un essai sur route pour vérifier le fonctionnement des composants et des systèmes	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
REMARQUES :	<p>1. Effectuer chaque année ou aux intervalles spécifiés, selon la première échéance.</p> <p>2. À faire réaliser par un concessionnaire Harley-Davidson agréé, à moins de disposer des outils appropriés et des données d'entretien et d'être un mécanicien qualifié.</p> <p>3. Effectuer la maintenance plus fréquemment dans des conditions d'utilisation difficiles (comme des températures extrêmes, des environnements poussiéreux, des routes montagneuses ou difficiles, un entreposage prolongé, des utilisations sur une courte distance, une circulation marche/arrêt intensive ou si le carburant est de pauvre qualité).</p> <p>4. Peut varier selon la fréquence d'utilisation et le style de conduite.</p>											

Fiches de maintenance

Garder une fiche pour cet entretien pour conserver la couverture de la garantie limitée de votre nouvelle moto. Se référer à Tableau 35.

Tableau 35. Fiches de maintenance du propriétaire

INTERVALLE D'ENTRETIEN EN KILOMÈTRES (MILLES)	DATE	NUMÉRO DU DÉTAILLANT	NOM DU TECHNICIEN	SIGNATURE DU TECHNICIEN
1.600 km (1.000 mi)				
8.000 km (5.000 mi)				
16.000 km (10.000 mi)				
24.000 km (15.000 mi)				
32.000 km (20.000 mi)				
40.000 km (25.000 mi)				

Tableau 35. Fiches de maintenance du propriétaire

INTERVALLE D'ENTRETIEN EN KILOMÈTRES (MILLES)	DATE	NUMÉRO DU DÉTAILLANT	NOM DU TECHNICIEN	SIGNATURE DU TECHNI- CIEN
48.000 km (30.000 mi)				
56.000 km (35.000 mi)				
64.000 km (40.000 mi)				
72.000 km (45.000 mi)				
80.000 km (50.000 mi)				



REMARQUES



ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

Tableau 36. Acronymes et symboles de mesure

ARTICLE	DÉFINITION
A	Ampères
ABS	Système de freinage antiblocage
AC	Courant alternatif
AGM	Absorbed glass mat (absorption en mat de verre - batterie)
Ah	Ampère-heure
BCM	Module de contrôle du véhicule
°C	Celsius (centigrade)
CCA	Intensité de démarrage à froid
cm	Centimètres
cm ³	Centimètres cubes (cm ³)
CVO	Services des véhicules personnalisés
DC	Courant continu
DLC	Connecteur de liaison de données
DOM	Américain
DTC	Code de diagnostic d'anomalie
ECM	Module de commande électronique
EHCU	Unité de commande électrohydraulique
EITMS	Système de gestion de la température de ralenti du moteur
EHCU	Unité de commande électrohydraulique
ETC	Commande des gaz électronique
EV	Véhicule électrique

Tableau 36. Acronymes et symboles de mesure

ARTICLE	DÉFINITION
EVAP	Système de contrôle de l'évaporation du carburant
EVPT	Groupe transmission de véhicule électrique
EVSE	Équipement d'alimentation de véhicule électrique
°F	Fahrenheit
fl oz	Once fluide
ft	Pieds
ft-lbs	Livres-pieds
FTP	Appel de phares
g	Grammes
gal	Gallon
GAWR	Poids technique maximal sous essieu
GND	Masse (électrique)
GPS	Système de positionnement mondial
GVWR	Poids nominal brut du véhicule
H-DSSS	Système de sécurité Smart de Harley-Davidson
HCU	Unité de commande hydraulique
HDI	Harley-Davidson International
HV	Haute tension
Hz	Hertz
IGN	Position de l'interrupteur à clé d'allumage/éclairage

Tableau 36. Acronymes et symboles de mesure

ARTICLE	DÉFINITION
IMU	Unité de mesure d'inertie (centrale inertielle IMU)
po	Pouces
po ³	Pouce cube
po-lb	Livres-pouces
kg	Kilogramme
km	Kilomètre
km/h	Kilomètres par heure
kPa	Kilopascal
kW	Kilowatt
l	Litre
lb	Livres
LED	Diode électroluminescente
LV	Basse tension
mA	Milliampères
mi	Mile
MIL	Indicateur lumineux de mauvais fonctionnement
Min.	Minimum
mL	Millilitre
mm	Millimètre
mph	Miles par heure
ms	Milliseconde
Nm	Newton-mètre
OBC	Chargeur embarqué

Tableau 36. Acronymes et symboles de mesure

ARTICLE	DÉFINITION
oz	Once
P&A	Pièces et accessoires
PA	Grand public
Part No.	Numéro de pièce
PIN	Numéro d'identification personnel
PPE	Équipement de protection individuelle
psi	Livres par pouce carré
qt	Quart
RDRS	Systèmes de freinage de sécurité RDRS (Reflex Defensive Rider System)
RESS	Système de stockage d'énergie rechargeable
rpm	Tours par minute
SDS	Fiche de données de sécurité
SoC	État de charge
SoH	État général
SW	Logiciel
TCS	Système de contrôle de la traction
TPMS	Système de contrôle de la pression des pneus
USB	Bus en série universel
V	Volt
VAC	Volts en courant alternatif
VDC	Volts en courant continu
VIN	Numéro d'identification de véhicule

Tableau 36. Acronymes et symboles de mesure

ARTICLE	DÉFINITION
VR	Reconnaissance vocale
W	Watt
Wh	Watt-heure

INFORMATIONS CONCERNANT LES MARQUES DÉPOSÉES DE H-D U.S.A., LLC

Bar & Shield, Boom!, Breakout, Cruise Drive, CVO, Digital Tech, Digital Technician, Digital Technician II, Electra Glide, Evolution, Fat Bob, Fat Boy, Forty-Eight, FXDR 114, Glaze, Gloss, H-D, H-Dnet.com, Harley, Harley-Davidson, HD, Heritage Softail, Iron 1200, Iron 883, Low Rider, Milwaukee-Eight, Night Rod, Pan America, Profile, Reflex, Revolution X, Road Glide, Road King, Road Tech, Roadster, Screamin' Eagle, Seventy-Two, Slim, Softail, Sport Glide, Sportster, Street Bob, Street Glide, Street Rod, Sun Ray, Sunwash, SuperLow, Supersmart, SYN3, TechLink, TechLink II, TechLink 3, Tour-Pak, Tri Glide, Twin-Cooled, Ultra Classic ainsi que Harley-Davidson Genuine Motor Parts et Genuine Motor Accessories figurent parmi les marques déposées de H-D U.S.A., LLC.

MARQUES DE PRODUITS DÉPOSÉES

Apple, Alcantara S.p.A., Allen, Amp Multilock, Android Auto, Bluetooth, Brembo, CarPlay, City Navigator, Delphi, Deutsch, Dual Lock, Dunlop, Dynojet, Fluke, G.E. Versilube, Garmin, Google LLC, Gunk, Heli-Coil, Hydroseal, Hylomar, iPhone, iPod, Kevlar, Lexan, Loctite, Lubriplate, Keps, K&N, Magnaflux, Marson Thread-Setter Tool Kit, MAXI fuse, Molex, Michelin, MPZ, Multilock, nano, NGK, Novus, Packard, Pirelli, Permatex, Philips, PJ1, Pozidriv, Road Tech, Robinair, S100, Sems, Siri, SiriusXM, Snap-on, Teflon, Threadlocker, Torca, Torco, TORX, Tufoil, Tyco, Ultratorch, Velcro, X-Acto et XM Satellite Radio sont des marques déposées appartenant à leurs propriétaires respectifs.

BREVETS

Les produits Harley-Davidson font l'objet d'un ou plusieurs brevet(s) américain et internationaux ou demande(s) de brevet en attente.

COPYRIGHT

TOUS DROITS RÉSERVÉS.

©2019 H-D.

REMARQUES



Index

A

ABS.....	82
Acronymes et abréviations.....	199
Agence fédérale des États-Unis chargée de la sécurité routière.....	163
Alarme.....	62
Amortisseurs.....	49
Amortisseurs.....	124
Ampoule.....	142
Ampoule à DÉL, feu arrière, remplacement.....	150
Ampoule, remplacement du feu de direction, à DÉL.....	151
Ampoule, remplacement du feu de direction, à incandescence.....	150
Arrêt du moteur.....	79
Avant de conduire.....	33

B

Batterie.....	64, 131, 134
Batterie AGM.....	131
Batterie, nettoyage.....	127
Bougies, remplacement.....	127
Brevets.....	201
Béquille.....	48

Béquille latérale.....	48
------------------------	----

C

Capacité.....	49
Capacité de transport.....	49
Caractéristiques du fléchissement de la courroie d'entraînement.....	110
Carburant.....	35,37
Carburant.....	37
Carter de chaîne primaire.....	27
Changement de vitesse.....	85
Changement d'huile moteur.....	108
Charge de la batterie.....	131
Charger.....	131
Clignotant gauche.....	80
Clé.....	53
Commande des gaz.....	67
Commandes.....	22,67,82
Commutateur.....	67,75,77
Commutateur de code.....	75
Commutateur de compteur kilométrique.....	80
Commutateur du démarreur.....	77
Commutateur MARCHE/ARRÊT du moteur.....	77
Commutateurs et composants électriques, vérification....	128

Index

Consignes concernant les accessoires et la charge transportée.....	3
Consignes de sécurité de fonctionnement.....	3
Contrôle des commutateurs et composants électriques...128	
Contrôle du filtre à air.....	125
Contrôle du roulement de fourche arrière.....	124
Convertisseur catalytique.....	37
Coordonnées.....	2
Coordonnées du propriétaire.....	164
Copyright.....	201
Courroie d'entraînement.....	110
Cuir.....	99

D

Disjoncteur de courant.....	64
Démarrage du moteur.....	78,79
Dépannage.....	65,82,155,157,157, 157, 158

E

Embrayage.....	120
----------------	-----

Entreposage.....	33
Entretien de la fourche avant.....	124
Entretien du cuir.....	99
Entretien du vinyle.....	99

F

Feu de direction.....	80
Feu de direction.....	80
Feu de direction droit.....	80
Feu de route.....	80
Feux de détresse.....	60
Fiches d'entretien.....	191
Filtre à air, inspection.....	125
Fini Denim.....	100
Fonctionnement.....	48,79,79
Fourche, entretien.....	124
Frein.....	67
Freins.....	82,158
Freins ABS.....	82
Fusibles.....	64,139
Fusibles et relais.....	64

Index

G

Garantie.....161,163,164

H

Huile.....104

Huile moteur.....104,106,108

Huile moteur et filtre.....108

I

Identification du système de freinage antiblocage (ABS)...40

Importer une moto.....164

Indicateur.....80

Indicateur de point mort.....80

Indicateur de pression d'huile.....80

Inspection.....131

Inspection.....131

Instruments.....71

L

L'agence fédérale des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA).....163

Lavage.....96

Levier de sélecteur.....67

Liquide de frein, vidange.....117

Liquide de refroidissement.....27,120,157

Liquide de refroidissement, remplacer.....123

Liste de vérification.....33

Liste de vérification avant la conduite.....33

Localisateur de concessionnaire.....163

Lubrification.....114

M

Maintenance.....103,103,104,106,108,
110,120,161,191

Maintenance en cours de rodage.....103

Manuel.....1

Marques déposées.....201

Marques déposées.....201

Mode transport.....63

Modules de commande de guidon.....75,77

Modèles et caractéristiques.....22

Index

Moteur.....34,79,155

N

Nettoyage.....91,96

Nettoyage de la batterie.....127

Nettoyer.....89,91,96,99,100,

131

Niveau bas de carburant.....80

Niveau d'huile.....106

Niveau de liquide de frein.....117

Numéro d'identification de véhicule (VIN).....19

Numéro de téléphone du localisateur de concessionnaire.163

P

Phare.....142

Pièces de rechange d'usine.....162

Pièces et accessoires Genuine Motor.....89

Plaquettes et disques de frein.....115

Pneu.....89

Pneus.....82,89

Point mort.....80

Polissage.....96

Porte-clés.....53

Pression d'huile.....80

Produits de nettoyage recommandés.....91

Préparation de la moto pour la maintenance.....104

Préparation de la moto pour l'entretien.....104

R

Radiateur, nettoyage.....122

Remplacement d'ampoule de feu de direction à DÉL.....151

Remplacement d'ampoule de feu de direction à

incandescence.....150

Remplacement de l'ampoule de feu arrière à DÉL.....150

Remplacement des bougies.....127

Remplir.....35

Rodage.....34,103

Roues.....89

Roulement de fourche arrière, inspection.....124

Roulements de colonne de direction, réglage.....124

Règles de la sécurité routière.....14

Réglage.....48,49,142

Réglage de la précharge.....49

Réglage des roulements de colonne de direction.....124

Index

Réglage des rétroviseurs.....	48
Réglementation sur le bruit EPA.....	162
Rétroviseurs.....	48

S

Selle.....	151
Service clientèle.....	2
Spécifications.....	27,104,110
Stockage.....	33,131
Stockage.....	100
Stockage du véhicule.....	33
Système de contrôle du bruit.....	15
Système de freinage.....	82
Système de freinage antiblocage.....	82
Système de freinage antiblocage (ABS).....	13
Système de refroidissement.....	157
Système de sécurité.....	53,53,56,59,60, 62, 63, 63, 64, 64, 65
Système Smart Security.....	64,64,65
Système électrique.....	157
Sécurité.....	3,15,131

T

Test de tension.....	131
Transmission.....	27,157
Travaux de réparation sous garantie.....	163
Témoin de niveau bas de carburant.....	80

V

Vinyle.....	99
Voyant de feu de direction droit.....	80
Voyant de feu de direction gauche.....	80
Voyant de feu de route.....	80
Voyant de vérification moteur.....	80
Vérification de l'absence de fuites et d'abrasion des systèmes.....	120
Vérification de la pression de gonflage et contrôle des pneus.....	42
Vérification de l'huile moteur.....	106
Vérification moteur.....	80

É

Élimination et recyclage.....	104
Étiquettes.....	15

REMARQUES

